

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI COMME
EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE
EN ÉTUDES ET INTERVENTIONS RÉGIONALES

PAR SIMON OUELLET

LES DÉCOUPAGES GÉOGRAPHIQUES
COMME OUTIL D'ANALYSE DES PHÉNOMÈNES SOCIAUX :
L'EXEMPLE DES INTENTIONS MIGRATOIRES
CHEZ LES JEUNES DE SAGUENAY

DÉCEMBRE 2007



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

La question de la migration des jeunes au Québec est analysée depuis les années 1990 dans le champ des études urbaines et régionales. Ce mémoire sur les intentions migratoires s'insère dans ce courant et, sur le plan méthodologique, à l'intérieur de la tradition des recherches en écologie sociale et en analyse spatiale. De manière pratique, cette étude fait partie d'un projet plus large subventionné par le FQRSC (Fonds québécois de recherche sur la société et la culture) et par le GRMJ (Groupe de recherche sur la migration des jeunes) portant sur les représentations spatiales et les intentions migratoires des jeunes à Saguenay.

L'intérêt principal est de mettre en relation des phénomènes sociodémographiques et l'espace social au sein d'une ville moyenne. Pour ce faire, différents découpages géographiques seront testés à l'aide de données provenant d'un sondage. Cette démarche a pour but de comparer les variations de pratiques et de représentations selon plusieurs découpages afin d'évaluer les possibilités de causalité géographique. En plus d'être profitable pour l'équipe de recherche, le mémoire pourra servir de référence en géographie ou en développement régional. Il se veut un outil exploratoire pour bonifier les méthodes et les analyses de géographie sociale sur le territoire de Saguenay.

Cette recherche permettra notamment d'établir si les aires sociales, les zones d'appartenance et le cadre bâti constituent des facteurs déterminants dans les pratiques et représentations des jeunes adultes de 20 à 29 ans. Les résultats démontrent que c'est le cadre bâti qui est le plus pertinent pour comprendre le phénomène. Néanmoins, les deux autres découpages permettent d'apporter des précisions complémentaires pour comprendre la mobilité intra-urbaine et les flux migratoires interrégionaux.

REMERCIEMENTS

J'aimerais en premier lieu remercier M. Martin Simard de m'avoir donné la chance d'œuvrer dans le domaine de la recherche universitaire et de m'avoir convaincu de réaliser ce mémoire. Il m'a offert tous les outils nécessaires à la réussite, soit un environnement de travail exceptionnel, une porte ouverte sur plusieurs équipes de recherche, une chance de collaborer à la rédaction d'articles, en plus de m'accorder un appui financier.

J'ai eu la chance de travailler en collaboration avec le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ). J'ai apprécié les colloques et les divers ateliers organisés par ce groupe et j'ai appris énormément lors de ces rencontres. La rigueur et le sérieux des projets de l'équipe dirigée par Patrice Leblanc (UQAT) et Madeleine Gauthier (INRS – UCS) m'ont poussé à me dépasser pour écrire un texte de qualité.

Merci également à l'équipe du laboratoire de Géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi et à toutes les personnes que j'ai côtoyées à l'intérieur de ce bureau. Merci à Majella Gauthier et Carl Brisson pour les conseils cartographiques et pour m'avoir donné la chance de participer aux projets de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Merci à mes collègues de travail et de classe d'avoir collaboré de loin ou de proche dans ma recherche. Un merci particulier à Emmanuelle Arth, pour tous les judicieux conseils et les astuces pour mener à bien ce projet.

Je voudrais également saluer mes amis et ma famille et les remercier pour leurs encouragements. À cet égard, j'ai une pensée spéciale pour ma mère. Finalement, le dernier remerciement, mais non le moindre, est réservé à ma conjointe. Je lui ai tellement parlé de mon projet, qu'elle le connaît plus que moi ! Merci Marie-Christine pour tout...

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIÈRES.....	V
LISTE DES CARTES.....	VII
LISTE DES FIGURES	VIII
LISTE DES TABLEAUX.....	IX
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1. LA MIGRATION DES JEUNES COMME PHÉNOMÈNE SOCIAL.....	3
1.2. LA DIMENSION GÉOGRAPHIQUE DES PHÉNOMÈNES SOCIAUX	10
1.3. LES OBJECTIFS DE RECHERCHE	12
1.4. LA PERTINENCE SOCIALE.....	12
CHAPITRE 2 : LES ÉTUDES URBAINES ET LES DIVERSES CONTRIBUTIONS INTERDISCIPLINAIRES.....	14
2.1. L'IMPORTANCE DE LA GÉOGRAPHIE POUR L'ANALYSE DU TERRITOIRE.....	14
2.2. LA GÉOGRAPHIE URBAINE	16
2.3. L'ÉCOLOGIE URBAINE	22
2.4. LES AIRES SOCIALES.....	30
2.5. LES DIFFÉRENTES MODÉLISATIONS DU TERRITOIRE.....	31
2.6. LA PERCEPTION DU MILIEU DE VIE.....	34
CHAPITRE 3 : DES VILLES DU HAUT-SAGUENAY À LA VILLE DE SAGUENAY	37
3.1. L'HISTORIQUE DU MILIEU.....	37
3.2. L'URBANISATION DU HAUT-SAGUENAY	40
3.3. LA COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE DE LA VILLE DE SAGUENAY.....	45
3.4. LE PORTRAIT ET LES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES.....	50

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE.....	56
4.1. LES CONCEPTS UTILISÉS	57
4.1.1. La base géographique nationale de Statistique Canada	57
4.1.2. Les zones d'appartenance	58
4.1.3. L'âge du bâti	61
4.1.4. Les aires sociales.....	61
4.2. LE SONDAGE	63
4.2.1. Le questionnaire.....	63
4.2.2. L'échantillonnage	64
4.2.3. Les procédures et les traitements	66
4.2.4. La pondération	66
4.2.5. Les caractéristiques des répondants	67
4.3. LES AUTRES SOURCES	69
4.4. LES TRAITEMENTS ET LES REPRÉSENTATIONS DES DONNÉES	69
CHAPITRE 5 : RÉSULTATS ET ANALYSES.....	71
5.1. L'ANALYSE PAR LES ZONES D'APPARTENANCE	71
5.1.1. Le modèle d'analyse	72
5.1.2. Les résultats	75
5.1.2.1. La mobilité des répondants	75
5.1.2.2. Le milieu de vie et la qualité de vie des répondants	79
5.1.3. Les tendances observées	84
5.2. L'ANALYSE PAR L'ÂGE DU BÂTI	84
5.2.1. Le modèle d'analyse	85
5.2.2. Les résultats	89
5.2.2.1. La mobilité des répondants	89
5.2.2.2. Le milieu de vie et la qualité de vie des répondants	93
5.2.3. Les tendances observées	98
5.3. L'ANALYSE PAR LES AIRES SOCIALES	99
5.3.1. Le modèle d'analyse	99
5.3.2. Les résultats	104
5.3.2.1. La mobilité des répondants	104
5.3.2.2. Le milieu de vie et la qualité de vie des répondants	109
5.3.3. Les tendances observées	115
5.4. LA SÉLECTION DU DÉCOUPAGE.....	117
CONCLUSION	119
BIBLIOGRAPHIE.....	XI
ANNEXE 1 : LES QUESTIONS UTILISÉES DU SONDAGE.....	XIX

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	38
Carte 2 : Populations urbaines au Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	41
Carte 3 : Composition de la nouvelle ville de Saguenay	45
Carte 4 : Carte simplifiée de l'utilisation du sol	47
Carte 5 : Limites municipales dans le Haut-Saguenay en 1974.....	59
Carte 6 : Les aires sociales du groupe ÉCOBES	62
Carte 7 : Localisation des répondants	65
Carte 8 : Zones classées par degrés d'appartenance à Saguenay.....	73
Carte 9 : Saguenay découpée par l'âge du bâti.....	87
Carte 10 : Les aires sociales à Saguenay	101

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux net de migration interrégionale (population totale).....	5
Figure 2 : Modèle d'étalement urbain selon le moyen de transport	20
Figure 3 : Les modèles de l'écologie urbaine	27
Figure 4 : Structures spatiales constituant une ville.....	28
Figure 5 : Modèle de diffusion du peuplement.....	32
Figure 6 : Exemple de chorèmes.....	33
Figure 7 : Évolution de la population urbaine au Saguenay–Lac-Saint-Jean	42
Figure 8 : Pyramide des âges du Saguenay–Lac-Saint-Jean entre 2001 et 2026.....	52
Figure 9 : Solde négatif de la classe d'âges 15-35 ans	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Phases de développement de la géographie urbaine	17
Tableau 2 : Les phases d'urbanisation	19
Tableau 3 : Description des modèles de l'écologie urbaine	27
Tableau 4 : Caractéristiques des mouvements du rapport à l'espace.....	35
Tableau 5 : Synthèse de l'urbanisation des établissements du Haut-Saguenay.....	43
Tableau 6 : Évolution de la population de la ville de Saguenay de 1901 à 2001	51
Tableau 7 : Suivi des cohortes entre 1991 et 2001	54
Tableau 8 : Échantillon de base pour le sondage.....	64
Tableau 9 : Synthèse des caractéristiques des répondants	68
Tableau 10 : Fréquence selon les degrés d'appartenance	72
Tableau 11 : Profil des répondants par degrés d'appartenance.....	74
Tableau 12 : Le lieu du déménagement passé (q7).....	76
Tableau 13 : Les motivations du déménagement passé (q8a).....	76
Tableau 14 : Départ anticipé du domicile familial (q19).....	77
Tableau 15 : Les raisons du départ anticipé (q20a)	77
Tableau 16 : Déménagement anticipé (q47)	78
Tableau 17 : Le lieu du déménagement anticipé (q48).....	78
Tableau 18 : Les raisons du déménagement anticipé (q49a)	79
Tableau 19 : La composition du quartier (q51)	80
Tableau 20 : Le temps de résidence dans le quartier (q52).....	80
Tableau 21 : La connaissance du nom du quartier (q53)	81
Tableau 22 : L'attachement au quartier (q54).....	81
Tableau 23 : La socialisation des répondants avec leurs voisins (q55)	81
Tableau 24 : L'implication dans le milieu (q56)	82
Tableau 25 : La qualité de vie perçue (q57)	82
Tableau 26 : Les éléments d'une bonne qualité de vie (q58)	83
Tableau 27 : Distribution des répondants selon l'âge du bâti.....	86
Tableau 28 : Portrait des personnes interrogées par âge du bâti.....	88
Tableau 29 : Destination des répondants pour les déménagements passés (q7).....	90

Tableau 30 : Les raisons du déménagement passé (q8a).....	90
Tableau 31 : Prévion du départ de la résidence familiale (q19).....	91
Tableau 32 : Motivations principales du départ anticipé (q20a).....	91
Tableau 33 : Prévion d'un déménagement (q47).....	92
Tableau 34 : Localisation du déménagement anticipé (q48).....	92
Tableau 35 : Les causes probables du changement de logement (q49a).....	93
Tableau 36 : Bâtiments dominants du quartier (q51).....	94
Tableau 37 : Années de résidence du répondant dans le quartier (q52).....	94
Tableau 38 : Nom mentionné pour le quartier (q53).....	95
Tableau 39 : Sentiment identitaire au quartier (q54).....	96
Tableau 40 : Conversation avec leurs voisins (q55).....	96
Tableau 41 : Participation des répondants dans le milieu (q56).....	96
Tableau 42 : Perception de la qualité de vie (q57).....	97
Tableau 43 : Qualité de vie élaborée en plusieurs éléments (q58).....	98
Tableau 44 : Répartition des répondants selon les aires sociales.....	102
Tableau 45 : Variables démographiques selon les aires sociales.....	103
Tableau 46 : Le déménagement passé des répondants (q7).....	105
Tableau 47 : Incitatifs du déménagement passé (q8a).....	106
Tableau 48 : Anticipation d'un départ du domicile familial (q19).....	106
Tableau 49 : Les causes du départ anticipé (q20a).....	107
Tableau 50 : Prévion d'un changement de logement (q47).....	108
Tableau 51 : L'endroit privilégié du futur déménagement (q48).....	109
Tableau 52 : Les motivations du déménagement anticipé (q49a).....	109
Tableau 53 : Dominance de l'habitation (q51).....	110
Tableau 54 : Nombre d'années de résidence dans le quartier (q52).....	111
Tableau 55 : La connaissance de l'appellation du quartier (q53).....	112
Tableau 56 : L'attachement au milieu de vie (q54).....	112
Tableau 57 : Discussion avec le voisinage (q55).....	113
Tableau 58 : Contribution sociale dans le milieu (q56).....	113
Tableau 59 : Le bien-être des répondants (q57).....	114
Tableau 60 : Les éléments du bien-être (q58).....	115

INTRODUCTION

Plusieurs phénomènes sociodémographiques sont à l'œuvre au Québec. Du vieillissement de la population à l'immigration internationale, en passant par la migration des jeunes et les retraites massives des baby-boomers. L'un des défis des chercheurs en sciences sociales est de comprendre ces questions afin de planifier le développement social, économique et territorial dans les différents milieux géographiques. En particulier, l'appréhension des perceptions et des représentations des populations et la mise en place de portraits communautaires sont nécessaires pour nourrir les démarches théoriques et appuyer l'élaboration de politiques publiques.

Dans le cadre de cette recherche en études urbaines et régionales, il serait intéressant de prendre l'analyse spatiale comme instrument pour l'étude des phénomènes sociodémographiques. En connaissant bien un phénomène social selon l'espace qu'il occupe, il est plus aisé de se l'approprier et de concevoir une action ciblée. En effet, il s'avère aujourd'hui peu souhaitable et controversé d'appliquer des programmes standardisés et centralisés. Il existe des disparités à l'intérieur des milieux géographiques, ainsi qu'une volonté de participation au développement local. Les expériences du passé, en particulier le BAEQ (Dionne, 2001), démontrent le besoin d'illustrer les spécificités locales avant de mettre de l'avant un plan d'intervention.

Une façon d'enrichir les cadres d'analyses est de développer des modèles qui interpellent plusieurs angles d'analyse. Pour ce faire, les contributions de différentes sciences doivent être retenues pour développer une pensée multidisciplinaire. Cette étude

exploratoire fait donc la distinction entre différents découpages sélectionnés dans la tradition de l'analyse spatiale des phénomènes sociaux. Cela facilite la réalisation de comparaisons pour voir les variations selon des zones, notamment dans les milieux urbains de taille intermédiaire.

La nouvelle ville de Saguenay a été sélectionnée comme référence pour tester certaines variables sociales selon différents découpages. Ce choix se fonde sur l'étendue de son territoire, sur l'existence de disparités démographiques et économiques et sur la présence de différents secteurs historiques. À cette fin, les données d'un sondage portant sur les intentions migratoires et la satisfaction résidentielle chez les jeunes ont été mises à contribution. Plus précisément, une enquête téléphonique réalisée sur ces sujets sert à évaluer les zones urbaines identifiées.

Ce document est divisé en plusieurs parties pour faciliter la démonstration. Tout d'abord, une problématique est présentée pour mieux cerner les enjeux de la recherche. Elle est suivie d'une revue de littérature montrant la contribution de la géographie et des études régionales dans l'analyse du territoire habité. Par la suite, un portrait du territoire du Haut-Saguenay est développé jusqu'à la création de la Ville de Saguenay pour montrer la complexité morphologique et administrative de cette région métropolitaine de recensement (RMR). Une partie est également consacrée au cadre méthodologique de la recherche. Finalement, les résultats et l'analyse faite à partir des découpages géographiques sont présentés dans la dernière section du document.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

1.1. La migration des jeunes comme phénomène social

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, les enjeux sociaux font partie de la réalité contemporaine. Certains font les manchettes, tels que les besoins en santé de la population, et d'autres se manifestent à plus long terme, comme la migration des jeunes vers les grands centres. Moins spectaculaire, les effets de ce dernier enjeu demeurent importants. Il est également difficile de généraliser ce phénomène, car il existe des différences régionales, notamment entre les espaces centraux et périphériques.

Les changements démographiques qui s'exercent dans *La Belle Province* depuis plusieurs années sont souvent l'œuvre d'une combinaison de phénomènes. Par exemple, une baisse de la population peut être observée quand la migration interrégionale des jeunes de 18 à 34 ans s'exerce dans une région où le vieillissement de la population est important (Gauthier, 2000). D'ailleurs, cette manifestation relativement ancienne est devenue un sujet de préoccupation au sein des régions périphériques du Québec par la vigueur et l'importance des conséquences des déplacements d'une tranche d'âge spécifique en contexte de faible natalité (Simard, 2004).

Depuis le début des années 1990, on observe que le vide démographique créé par les milliers de jeunes quittant ces territoires n'est pas comblé par l'accroissement naturel et les retours (Girard, 2006). Cet enjeu social est souvent traité de façon alarmiste par les

médias régionaux, telle l'image fréquemment utilisée d'un autobus jaune qui quitterait le Saguenay-Lac-Saint-Jean à chaque semaine (Tremblay, 1997).

Les données démographiques portant sur l'ampleur des mouvements de population au Québec, en particulier la migration interrégionale des jeunes adultes, sont compilées par l'Institut Québécois de la Statistique (ISQ) et par Statistique Canada. La première constatation est que la croissance de la population est fort inégale sur le territoire du Québec. Par conséquent, il existe une différence marquée entre les régions périphériques de la province où l'on observe une décroissance de la population (Abitibi-Témiscaminque, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Mauricie, surtout pour sa partie plus nordique), le sud du Québec en croissance démographique (Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Laval, Montréal, Montérégie et Estrie). Il y a également quelques régions en transition, soit les endroits à croissance nulle (Capitale-Nationale, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches) et le cas particulier du Nord-du-Québec où l'on retrouve une forte natalité des familles Autochtones et Inuits (Thibault et Létourneau, 2003).

Par ailleurs, la figure 1 permet d'identifier les régions où la migration joue un rôle important, soit de façon négative pour l'Abitibi-Témiscaminque, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, et, soit de façon positive pour l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière, Laval, la Montérégie, la Capitale-Nationale et l'Estrie (Girard et Thibault, 2002). Les taux de migration interrégionale ne dépassent pas 8 % dans ces régions entre 1991-1996 et 1996-2001.

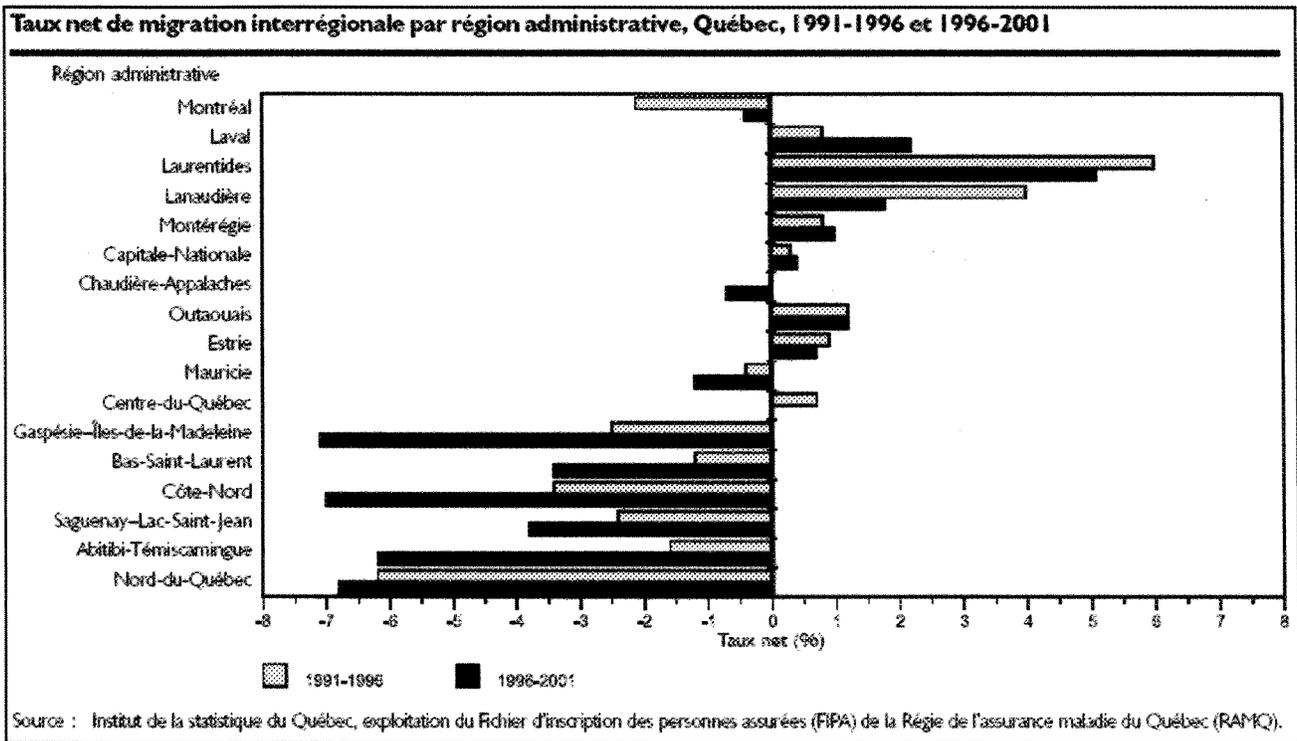


Figure 1 : Taux net de migration interrégionale (population totale)
dans Girard et Thibault (2002)

La même étude (Girard et Thibault, 2002) établit que la situation est beaucoup plus alarmante pour les régions où l'on observe des départs en considérant les tranches d'âge. Pour les mêmes régions déficitaires identifiées plus haut, le taux des 20-24 ans et des 25-29 ans quittant la région atteint des proportions allant jusqu'à 30 % (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) du groupe d'âge pour les mêmes périodes de référence.

On observe également que les mouvements de population ne sont pas les mêmes selon l'âge. Seules les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale semblent profiter de la migration des 20-24 ans, tandis que les couronnes nord et sud de Montréal, ainsi que l'Outaouais sortent gagnantes du mouvement des 25-29 ans, sous l'effet de l'étalement

urbain. Le même patron est observé, mais de façon moins prononcée, pour la tranche d'âge 30-34 ans.

De plus, une récente étude (Girard, 2006) vient confirmer le déclin démographique des régions périphériques. Cette recherche fondée sur les données de la RAMQ (Régie de l'assurance-maladie du Québec) fait le suivi de deux cohortes de jeunes (ayant 16 ans en 1988 et en 1994) pour voir si les retours changent de façon significative le portrait déficitaire des populations régionales. Pour toute région confondue, les retours ne représentent pas plus de 10 % (Girard, 2006). Ce taux n'est pas suffisant pour combler le manque à gagner pour les régions où les jeunes partent en grand nombre. De plus, ces mêmes régions ne réussissent pas à attirer un grand nombre de personnes, contrairement aux régions du sud du Québec.

Par ailleurs, plusieurs recherches sont en cours depuis une dizaine d'années au Québec (Gauthier et Molgat, 2001) et depuis les années 1980 aux États-Unis (Garasky, 2002). Celles-ci visent à comprendre le phénomène de la migration des jeunes et à démystifier les idées préconçues. Ces études se regroupent sous trois angles, soit les raisons du départ, les profils des migrants et les processus migratoires.

Dans un premier temps, les raisons qui poussent les jeunes adultes à partir des régions sont connues et documentées. Les études postsecondaires, le travail, l'autonomie et le désir de vivre une expérience de vie sont généralement identifiés comme motivations migratoires (Gauthier, M., 2003; Garneau, 2003; Leroux, 2002; Simard,

2004). Pour certains, le déplacement d'une région à une autre est associé à la recherche de réponses à leur quête de sens, d'insertion sociale et professionnelle et de repères culturels (Assogba, 2000; Leroux, 2002).

D'autres recherches ont introduit l'idée que ces migrations seraient en partie reliées au milieu d'origine des jeunes migrants. C'est le cas du texte *Cadre de vie, identité et migration des jeunes, l'hypothèse du nouvel urbanisme* de Simard (2004) qui fait ressortir le lien entre les milieux intra-urbains et le phénomène de la mobilité interrégionale des jeunes adultes au Québec. Gaudreault et Perron (2002) rappellent également l'importance de mieux comprendre la situation dans laquelle se trouvent les migrants lorsqu'ils décident de partir. De plus, ils soulignent l'importance d'évaluer l'image diffusée dans les médias comme facteur d'influence. En conséquence, la faiblesse du sentiment d'appartenance au point d'ancrage pourrait être un facteur pouvant provoquer l'exode chez les jeunes (Garneau, 2003; Girard et Fréchette, 2002).

Deuxièmement, il est possible de tracer un profil des jeunes migrants à partir de la littérature scientifique. L'âge des répondants ne semble pas être un enjeu dans la volonté de vouloir quitter la région, mais Garneau (2003) identifie l'âge sensible aux départs de 18 à 20 ans. Les groupes de recherche mettent également l'accent sur le contexte familial, tel que la scolarité du père, l'occupation de la mère et les moyens financiers (Gaudreault, 2002; Garasky, 2002). L'étude du groupe ÉCOBES du Cégep de Jonquière sur le désir d'enracinement montre que les filles sont plus nombreuses à quitter leur région au profit des grands centres (Lachance, 2003). L'accessibilité rapide et massive des femmes sur le

marché du travail aurait eu comme effet d'augmenter les aspirations des jeunes femmes à vouloir quitter leur région (Leroux, 2002). De plus, on constate que l'intensité de la mobilité s'accroît avec le niveau de scolarité (Gaudreault, 2002), les diplômés universitaires étant les plus mobiles (Leroux, 2002). Cependant, quand les personnes ainsi que leur conjoint ont un emploi, ils sont moins portés à migrer vers d'autres lieux (Leroux, 2002).

En troisième lieu, les groupes de recherche (en particulier le GRMJ de l'INRS – Urbanisation, Culture et Société) sont une bonne source d'information pour faire la lumière sur les processus migratoires. Il est clairement établi que la migration des jeunes au Québec se caractérise par un mouvement de population des régions éloignées vers les grands centres (Gaudreault, 2002; Tremblay, 1997). Ces milieux sont considérés comme des pôles émetteurs, car même si les mouvements migratoires impliquent des entrées et des retours, ces territoires ne s'imposent pas comme pôles attractifs. Aux premiers abords, certaines régions semblent être performantes, par contre, il ne faut pas négliger les réalités régionales. Par exemple, les régions comme l'Outaouais, la Capitale-Nationale et les Laurentides enregistrent des surplus migratoires, mais cela se limite aux milieux urbains (Tremblay, 1997). En outre, ce modèle migratoire serait le prolongement des grands mouvements de population observés par les géographes dans les années 1950 et qualifiés d'exode rural (Derruau, 2002). En regardant les données, la région métropolitaine de Montréal (en incluant ses couronnes nord et sud) est la grande gagnante des trajectoires de migration (Leroux, 2002).

La mobilité est également importante pour les jeunes Américains, mais ceux-ci migrent principalement à l'extérieur des limites de leur État (Garasky, 2002). C'est un schéma migratoire différent de celui des jeunes Québécois qui migrent dans une très large proportion à l'intérieur des limites de la province.

Les processus migratoires peuvent être influencés par certaines politiques, par exemple : les primes de mobilité, l'exonération d'impôts, la régionalisation des services, les politiques de développement rural. Si la plupart des personnes ayant quitté pour une grande ville ne reviennent pas dans leur milieu d'origine, il y en a plusieurs qui songeraient à revenir. Sur ce plan, le facteur d'influence le plus important est la possibilité d'obtenir un travail, mais la situation actuelle des régions périphériques n'est pas propice à la création d'emplois (Gauthier et Molgat, 2001; Garasky, 2002).

En résumé, les régions périphériques ayant un solde migratoire négatif favorisent les grands centres, en particulier ceux situés dans le sud de la province. La tranche d'âge la plus mobile est celle des 20-29 ans. Ils sont à la recherche de nouveaux défis, veulent poursuivre des études, sont à la recherche d'un travail et ont le désir de « vivre leur vie ».

On peut donc émettre l'hypothèse qu'un lien existe entre le territoire d'origine et la migration interrégionale. De cette façon, il serait intéressant d'évaluer l'adéquation des milieux de vie à l'intérieur d'une région ou d'une ville, telle que Saguenay, par rapport au solde migratoire pour comprendre ce qui pousse les personnes à quitter vers d'autres lieux.

1.2. La dimension géographique des phénomènes sociaux

S'il existe un lien entre la manifestation de la migration des jeunes adultes et le territoire, il est évident que l'approche géographique est un point de départ intéressant pour étudier et pour mieux comprendre le phénomène. En effet, comprendre la migration, c'est avant tout démystifier les relations complexes entre les individus, les groupes sociaux et les territoires, en particulier les pratiques et les représentations spatiales. Mais, il faut éviter les conclusions trop rapides sur les causalités géographiques. À ce sujet, l'un des principaux débats associés à la création de la Géographie moderne est venu rappeler l'importance d'éviter une « *démarche [qui] consisterait à interpréter tous les aspects de l'espace géographique en fonction des caractères naturels de cet espace* » (GDR Libergéo, 2004).

On nomme *déterminisme* ce mouvement qui soutient que toutes les activités humaines sont déterminées par le milieu physique ou par l'organisation spatiale (Brunet, 1993). Les ambiguïtés et le malaise que ce postulat a créés ainsi que les avancées scientifiques ont poussé les géographes à abandonner le principe avec les années. En résumé, on pourrait émettre l'hypothèse que les phénomènes sociaux ne sont pas créés par le milieu de vie, mais qu'ils s'y inscrivent. Donc, on pourrait penser qu'il existe des influences réciproques entre société et territoire, créant des singularités à l'intérieur de milieux qui ont par ailleurs tendance à se ressembler dans le cadre de la mondialisation des marchés et de la culture.

Les enjeux démographiques sont souvent étudiés sur une base régionale ou nationale, les échelles locales et de voisinage étant délaissées. Les documents de référence pour les études de population au Québec se distinguent par un découpage d'analyse par région, par agglomération ou par ville. C'est le cas du rapport *Deux Québec dans un* (Trudel, 1989) qui fait l'analyse des enjeux démographiques et sociaux du Québec en fonction d'un découpage des régions administratives et à une échelle municipale pour la grande région de Montréal. Une étude du CQRDT (Leclerc et Proulx, 2001) fait mention du fait que le territoire ne soit pas neutre et qu'il influence les activités d'une localité. Encore une fois, cette dernière a été faite au palier régional. De plus, le rapport sur l'avenir du Québec et les enjeux sociaux, *L'urgence d'agir* (Observatoire du Québec, 2002), ne considère aucune limite géographique.

Les grands ensembles géographiques de la province ne tiennent pas toujours compte des éléments physiques du territoire (le paysage, le bâti, etc.) et l'histoire de la communauté (l'arrivée des habitants, l'isolement de la population, etc.) et peuvent aussi bien être formulés selon un dénombrement démographique (Manzagol, 1996). Or, nous croyons qu'il serait essentiel de proposer un découpage basé sur des critères sociaux ou d'utiliser des voisinages urbains pour mieux comprendre les comportements de la population. Cela pourrait représenter un regroupement des aires sociales similaires à l'intérieur d'une ville ou le fait de découper le territoire selon des critères géographiques et historiques.

1.3. Les objectifs de recherche

L'objectif principal de la recherche est de comprendre l'espace social de l'agglomération de Saguenay. En étudiant le territoire de la ville et en analysant un problème d'ordre démographique sous une base locale, il devrait être possible d'établir des liens entre les intentions migratoires chez les jeunes adultes et le milieu résidentiel.

Ce mémoire peut établir les bases d'analyse des futures recherches en sélectionnant le découpage le mieux adapté de la ville de Saguenay pour étudier le phénomène de la migration des jeunes adultes. En voulant sélectionner la schématisation mettant en évidence des tendances claires sur la migration des jeunes, la portion des résultats de ce mémoire a également pour but de contribuer à la recherche collective. Ainsi, une partie d'un sondage est analysée et les conclusions peuvent contribuer à faire avancer la recherche sur la migration des jeunes à Saguenay.

1.4. La pertinence sociale

Ce projet s'insère dans la réalité contemporaine du Saguenay–Lac-Saint-Jean, soit l'existence de défis démographiques et économiques. La ville de Saguenay a enregistré pour la première fois une baisse de population entre les années 1996 et 2001 (Thibault, 2003; Lachance, 2003). Tel que mentionné dans la section 1.1, ce changement s'accroît avec l'amplification de la migration des jeunes. Cette recherche se veut un outil pour mieux comprendre les enjeux associés aux mouvements de population et au territoire de Saguenay.

Une connaissance approfondie des dynamiques sociales et territoriales pourrait aider à la mise en place de mesures permettant le retour de la stabilité ou même de la croissance de la population. En effectuant un portrait des secteurs où les jeunes ont le plus grand potentiel de migration et en analysant les perceptions et les représentations spatiales, il est permis de croire que cela sera plus facile d'entreprendre des démarches ciblées pour combler davantage les besoins des jeunes. Sans prétention, ce document joue donc un rôle significatif pour les recherches à venir en essayant d'établir la schématisation géographique appropriée pour observer les phénomènes sociaux.

Ce mémoire se concentre sur la tradition de l'analyse spatiale pour développer un modèle considérant un phénomène sociodémographique à l'échelle locale. Il s'intègre dans la problématique du projet de recherche *Représentations spatiales et intentions migratoires des jeunes à Saguenay* et des études sur la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean du laboratoire de géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il fait également partie de l'ensemble des travaux formant l'expertise régionale des études de population de l'Université du Québec à Chicoutimi.

La pertinence et l'originalité de cette recherche collective se construisent par l'étude des pratiques et représentations spatiales des jeunes adultes à la phase pré-migratoire et par la compréhension des structures provoquant les départs d'un milieu de vie. Cela contribue à son caractère distinct, car la majorité des travaux sur la migration des jeunes trace un portrait post-migratoire de la situation, ce qui ne facilite pas les démarches pour renverser la tendance marquée par de nombreux départs des jeunes.

CHAPITRE 2 : LES ÉTUDES URBAINES ET LES DIVERSES CONTRIBUTIONS INTERDISCIPLINAIRES

De l'écologie urbaine à la géographie structurale, il existe plusieurs approches d'analyse du territoire. Il s'avère donc important de faire un tour d'horizon des diverses contributions interdisciplinaires pour focaliser la recherche vers les techniques et les découpages les plus pertinents. Ainsi, il sera plus facile d'établir les constituantes des modèles utilisés dans la portion de l'analyse de ce mémoire.

2.1. L'importance de la géographie pour l'analyse du territoire

Même si plusieurs sciences sont interpellées, la géographie semble être un bon point de départ pour la revue de littérature, car le but premier de cette discipline est l'étude des relations entre l'être humain et le milieu de vie (Derruau, 2002). Encore aujourd'hui, les fondements géographiques influencent notre façon de comprendre l'espace habité (Ley, 1983).

Toutefois, cette science a bien évolué depuis le début du XX^e siècle et la création de l'école de géographie française par Paul Vidal de la Blache. Dans les années 1950, deux approches se distinguent pour étudier la morphologie de l'habitat. En premier lieu, il y a le point de vue idiographique, d'inspiration française et qualitative, qui se base sur les formes des unités d'habitat. En second lieu, il y a le point de vue nomothétique, d'inspiration anglo-saxonne et quantitative, qui se base sur le mode de répartition de l'habitat (Langlois, 2001). La vision nomothétique a pris le dessus, car elle dépasse le seul mandat de la description. Conséquemment, elle a comme principaux objectifs la

recherche des similitudes et des proximités dans le but de schématiser des phénomènes, ainsi que la comparaison des lieux pour dégager des régularités (Gumuchian, 2000). L'évolution de la science a également permis l'élaboration de modèles d'interactions spatiales et l'étude des rapports entre les sociétés et les espaces qu'elles produisent (Bailly, 2001).

La vague de la *nouvelle géographie* utilisant l'approche nomothétique et les méthodes quantitatives s'impose tranquillement après les années 1950 pour se substituer aux descriptions régionales. Il y a une volonté de modéliser, d'expliquer et d'élaborer des lois (Bailly, 2001). La géographie n'est pas une science fermée. Par exemple, elle est particulièrement influencée par la sociologie pour l'étude des groupements humains, leurs organisations, leurs formes de sociabilité et d'identité, par l'anthropologie pour l'étude des sociétés, leurs relations sociales et territoriales et par l'histoire pour l'étude des événements, de l'évolution dans le temps et des liens entre une population et le territoire (Gumuchian, 2000). La statistique, la démographie, l'économie et la psychologie ont influencées la géographie au courant des années. L'analyse spatiale en géographie est rendue possible par les logiques ou les régularités observées à travers les principes de différenciation et d'organisation des mathématiques et de la statistique (Bailly, 2001). Ce contact entre la géographie et les théories des sciences sociales est nécessaire pour comprendre le milieu, car la situation actuelle des territoires n'est pas principalement influencée par les éléments physiques, mais plutôt pas les éléments humains (Ley, 1983).

Cette façon de décrire la conception de la vie, de la nature, de la société et des buts de l'homme fait de la géographie un outil essentiel pour aborder l'organisation des villes et des principes qui s'y rattachent (Claval, 2001). Malgré cela, il faut voir plus loin que les principes de base de la géographie et faire place aux différentes contributions des sciences sociales pour mieux saisir les liens de causalités entre les phénomènes.

2.2. La géographie urbaine

La géographie urbaine est l'une des branches de la science géographique qui est interpellée par la modélisation des territoires habités pour la compréhension des phénomènes qui s'y exercent. Cette dernière étudie les formes urbaines, les origines des villes, la structure urbaine et les systèmes urbains, ainsi que la répartition des activités et des groupes sociaux (Simard, 2001).

Deux domaines d'études sont identifiés en géographie urbaine, soit la géographie sociale urbaine ayant comme thèmes principaux l'identité, les pratiques et représentations des acteurs, les communautés locales et les relations sociales et soit la géographie des systèmes urbains ayant comme thèmes principaux l'analyse comparée des métropoles, les hiérarchies urbaines et les échanges ville-région (Simard, 2001). On trouve également dans la littérature un classement de l'évolution des intérêts et des méthodes. Le tableau 1 montre les deux phases de développement de la géographie urbaine. De la morphologie architecturale à l'analyse spatiale, le but est le même pour ces démarches, soit l'étude des formes urbaines et de l'utilisation des sols. Au fil du temps, les techniques ont changé pour étudier les aires sociales. Les monographies de quartier ont laissé la place à l'écologie factorielle et à l'utilisation de la géomatique. L'environnement social d'un

milieu est plus complexe à analyser qu'autrefois, il faut tenir compte des dimensions religieuse, culturelle, démographique et économique, en plus du milieu physique. Plusieurs villes modernes se sont d'ailleurs développées sans tenir compte du milieu physique (Ley, 1983).

Phases	Détails
Première phase	<p>Considération des éléments historiques, la façon dont une ville a été construite et son positionnement.</p> <p>L'importance de la morphologie, des matériaux ou de la forme des bâtiments. Anciennement, ces éléments permettaient d'établir l'utilité du bâtiment ou de délimiter des zones urbaines.</p>
Deuxième phase	<p>Influencée par les nouveaux courants de pensée, telle que la nouvelle géographie.</p> <p>Se sert des nouvelles techniques, comme les tests d'hypothèse, les instruments statistiques, les systèmes logiques, établissement de relation spatiale entre différents phénomènes et autres.</p> <p>Importance de l'analyse spatiale.</p>

Tableau 1 : Phases de développement de la géographie urbaine
d'après Ley (1983)

L'histoire d'un lieu est capitale pour comprendre la structure urbaine et pour identifier les personnes qui l'habitent (Knox, 2000). Les moyens techniques et l'économie participent à l'histoire d'un lieu et permettent de comprendre les choix urbanistiques. À ce titre, une ville emblématique sert souvent de laboratoire de recherche (Simard, 2001). Par exemple, en Europe, c'est Londres qui a été étudiée et modélisée au début du siècle. En Amérique du Nord, c'est Chicago qui a été l'un des premiers modèles pour l'élaboration d'un laboratoire d'étude (voir la section 2.3. sur l'écologie urbaine) (Knox, 2000). Les écoles de pensées ont évolué durant le XX^e siècle et les métropoles de références ont changé pour faire place à des villes telles que Los Angeles, Seattle ou Miami (Dear, 2002; Beauregard, 2003).

En étudiant l'histoire des villes, la géographie urbaine a été très féconde dans la réalisation de travaux pour expliquer les phases de développement des lieux habités (Mumford, 1961). Au début, les villes outre-Atlantique avaient comme modèle les villes européennes. Elles se sont vite démarquées, car les limites territoriales n'étaient pas un obstacle au développement. Les villes se sont donc organisées autour d'un centre en favorisant la fluidité du marché foncier et l'étalement urbain (Ghorra-Gobin, 2003). Le développement de la majorité des villes se rattachait souvent à l'industrialisation. Les villes se sont développées près des sources d'énergie pour réduire les coûts d'opération de l'industrie (des sources d'eau jusqu'au charbon) et près des voies de communication (eau, route, chemin de fer, etc.) pour l'arrivée de ressources et l'expédition de produits (Paulet, 2000). Plusieurs villes n'avaient pas d'autonomie politique et étaient constituées sous une logique de la corporation municipale (ville-compagnie). Cette vision fermée a progressivement fait place aux banlieues. Ces dernières représentent l'endroit par excellence pour le développement et l'épanouissement de famille nucléaire (Ghorra-Gobin, 2003). Le tableau 2 illustre les phases d'urbanisation des villes en Amérique du Nord.

Les études en géographie urbaine ont permis de réaliser des modèles pour comprendre l'expansion des villes et la localisation des habitants. Knox (1987) illustre l'étalement urbain en faisant un lien avec le moyen de transport (figure 2). Ce modèle historique permet de comprendre l'impact majeur de l'automobile et de l'accession à la propriété entre les années 1900 et 1970.

Phases	Détails
Les années 1800	<ul style="list-style-type: none"> -Majorité de la population rurale -Production artisanal en ville -Pas de distinction claire entre les quartiers résidentiels et les lieux de production (ni les classes sociales)
Fin 1800 et début 1900	<ul style="list-style-type: none"> -Émergence de l'industrialisation -Début des manufactures -Multiplication des infrastructures (chemin de fer et canaux) -L'économie rurale vers l'agriculture commerçante -Concentration de la production -Concentration de la circulation à partir du centre -Spécialisation des quartiers -Technique de communication (téléphone)
1920-1970	<ul style="list-style-type: none"> -Début de la production de masse -Nouvelles techniques de transport (avion, voiture) -Diffusion de l'électricité et début des autoroutes -Mécanisation de l'agriculture -L'état subventionne l'expansion spatiale (logement, autoroute) -Croissance des banlieues
Après 1970	<ul style="list-style-type: none"> -Villes postindustrielles (haute technologie et tertiaire) -Entreprises se localisent à la périphérie de la ville -Déclin de certains centres-villes -Concentration plus prononcée de la pauvreté -La croissance s'accélère en banlieue

Tableau 2 : Les phases d'urbanisation
d'après Ghorra-Gobin (2003), Ley (1983) et Soja (2000)

Pour leur part, Ley (1983) et Claval (1981) illustrent un modèle d'utilisation du sol en fonction de la distance du centre des affaires. En revanche, il ne tient pas compte des modifications temporelles. On observe que la densité de population aurait tendance à s'égaliser sur l'ensemble du territoire (densité plus forte en banlieue et diminution de la densité au centre) (Simard, 2001). La croissance de la population suburbaine avec les années passe par la redistribution des emplois en banlieue, mouvement supporté par l'ouverture des parcs industriels suburbains (souvent accompagné de mesures incitatives,

comme par exemple des réductions de taxes) et par la réalisation des autoroutes entourant la ville (Ley, 1983)

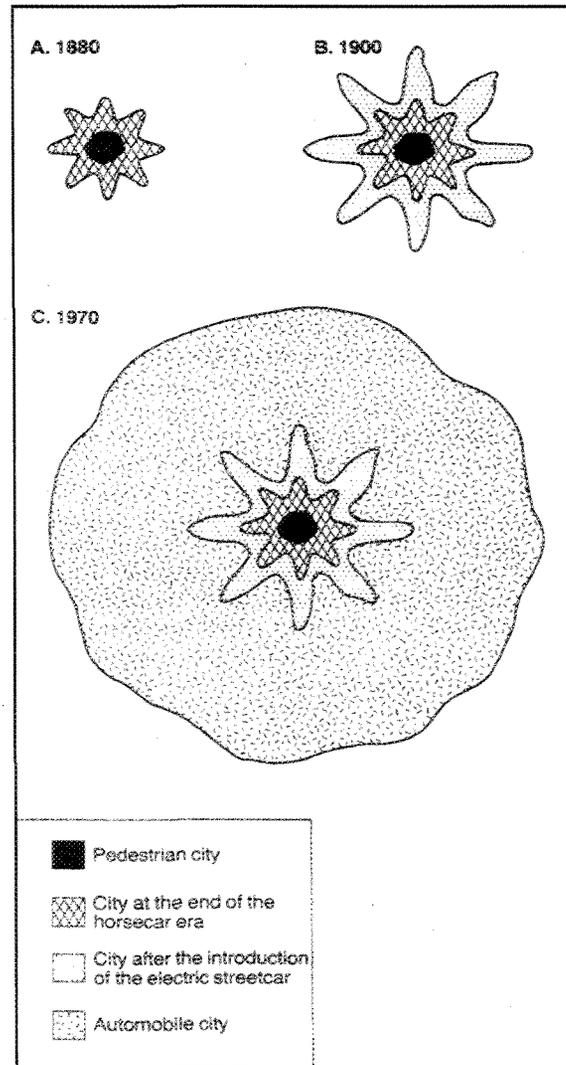


Figure 2 : Modèle d'étalement urbain selon le moyen de transport dans Knox (1987)

Par ailleurs, le modèle québécois est analysé par Shearmur (2003). Ce dernier présente le Québec comme étant stable au niveau de la taille relative des villes et de leur importance entre 1971 et 1996. La base économique du Québec n'a pas beaucoup évoluée durant cette même période et les agglomérations spécialisées en 1971 le sont

encore en 1996 (Boisvert, 1976; Shearmur, 2003). Les services à la consommation sont très bien répartis à l'intérieur du système et un mouvement de relocalisation des services supérieurs s'effectue de Montréal vers le reste des villes du système.

Dans la littérature de la géographie urbaine, on remarque que les modèles urbains ont progressivement tenu compte des préoccupations de la population pour l'aménagement des villes. La place des citoyens est donc revue pour éviter de planifier sans répondre aux besoins de ceux-ci (Ley, 1983). Au Québec, cette évolution correspond à l'ère de modernisation de la province dans les années 1960. Lors de la Révolution tranquille, une grande réorganisation de l'État et une nouvelle vision se sont mises en place. L'ensemble de ces changements était supporté par le monde politique et par l'ambition de restructurer économiquement la province. C'est également à cette époque qu'est née la notion de région au Québec (Lasserre, 2003).

Le meilleur exemple de tentative de modernisation est le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) (Landry, 1992; Dionne, 2004). L'apparition d'une conscience régionale, la participation des citoyens et la valorisation de la main-d'œuvre pour favoriser la mobilité sont mises de l'avant. Depuis le BAEQ, le développement des régions équivaut à passer des éléments de la tradition vers la modernité. À la base, le développement correspond à l'amélioration des conditions sociales d'une communauté. Donc, la réalisation des modèles passe par la connaissance des caractéristiques sociales.

Un système urbain n'est pas limité spatialement, il peut être mondial, à l'intérieur d'un pays, d'une province ou seulement à l'intérieur d'une agglomération. Cependant, les études les plus fréquentes en géographie urbaine font l'analyse des systèmes nationaux pour en voir la liaison géographique et les cohésions d'ordres culturel, politique et économique.

En résumé, la géographie urbaine donne l'impression d'aller plus loin que la simple analyse physique du territoire et donne une importance aux aspects sociaux dans l'explication des modèles. Il faudrait donc considérer ces dimensions et donner une importance à l'histoire d'un lieu pour comprendre un phénomène urbain. Les techniques de la géographie urbaine étudient les villes dans leur ensemble et les réseaux urbains. En contrepartie, un processus de ségrégation agirait dans l'espace social au niveau local. C'est peut-être pour cette raison que les études urbaines traditionnelles n'identifient pas clairement les mécanismes d'intégration systémique (Simard, 1999). Il serait également important d'analyser les villes en utilisant de plus petits territoires pour voir les mécanismes d'intégration sociale qui agiraient à l'échelle des quartiers (Morin, 2003)

2.3. L'écologie urbaine

Les écrits en géographie urbaine ont démontré la nécessité d'aller plus loin dans l'analyse pour considérer des plus petits espaces et pour mettre l'accent sur les dimensions sociales. L'écologie urbaine est un domaine très large qui englobe différentes techniques d'analyse spatiale largement inspirées des théories de l'école de Chicago. Ce champ d'étude multidisciplinaire a pour avantage d'appréhender la ville de manière

globale en regardant les transformations sociales, tels que les processus de domination, d'invasion, de compétition et de succession (Cosinschi, 1998).

Au début du XX^e siècle, les professeurs et les étudiants du département de sociologie-anthropologie de la jeune université de Chicago ont publié une série de documents qui allaient devenir la base d'une école de pensée influente, l'école de Chicago (Coulon, 2002). Deux principes sont à la base de l'école, celui de Georg Simmel avec son approche psychosociologique et celui de Max Weber avec son approche sociohistorique. Ces deux Allemands ont inspiré l'idée que la ville et les citadins sont des objets sociologiques (Raulin, 2001). Coulon (2002) trace également un portrait des courants de pensée qui ont influencés l'école de Chicago :

- Le pragmatisme : l'activité humaine considérée sous trois dimensions (biologique, psychologique et éthique)
- L'interactionnisme symbolique : les significations sociales doivent être considérées comme produites par les activités inter-agissantes des acteurs
- L'évolution des espèces selon Darwin : surtout chez Park pour son idée de l'écologie humaine
- Les techniques scientifiques de recherche : pour se départir de l'influence de la religion dans la recherche

Même si l'école de Chicago est le fruit de la contribution de plusieurs chercheurs, il est possible d'identifier un fondateur, Robert Park pour ses textes de base publiés entre 1913 et 1916 (Grafmeyer, 1990). Il souligne l'importance du journalisme pour amener la curiosité dans la sociologie (Raulin, 2001). En 1916, il propose une recherche sur le comportement humain en milieu urbain, la ville devant servir comme base de

l'observation des changements. C'est également par cette idée que l'école avance l'idée que la ville serait un état d'esprit et que l'hypothèse écologique d'un environnement urbain prend forme (Grafmeyer, 1990; Raulin, 2001).

Le but de ces recherches est également la production d'outils de travail. Les recherches empiriques avaient pour but de produire des connaissances utiles pour régler des problèmes sociaux concrets (Coulon, 2002). Les chercheurs ont également mis en place des techniques de travail pour les études qualitatives, soit l'utilisation de documents personnels, le travail de terrain systématique et l'exploration de sources documentaires diverses (Coulon, 2002).

Il faut attendre l'école de Chicago pour voir la ville comme un espace dynamique comprenant une multiplicité de milieux socio-spatiaux (Raulin, 2001). En regardant la spécificité de la population, on peut voir les standardisations par des sous-groupes et observer les éléments de subdivision. Le processus de ségrégation a comme résultat de former des ensembles sociaux et spatiaux à l'intérieur d'une ville (Brunet, 1993). À cet égard, Park mentionnait que cela instaure des distances morales qui font de la ville une mosaïque de petits mondes (Grafmeyer, 1990). Il avance également que les aires naturelles reflètent les formes de ségrégation spatiale (Raulin, 2001). En soulignant la diversité des aspects des quartiers urbains, le groupe de chercheurs entraîne une modification ou un effondrement de la façon dont l'organisation sociale traditionnelle d'une ville était pensée (Hannerz, 1983).

La théorie de l'évolution de Darwin a également inspiré l'école pour créer un modèle d'écologie humaine. Des similarités sont observées avec la théorie physique, en particulier la compétition pour l'espace comme étant la forme fondamentale de coexistence. Donc, les processus urbains ressembleraient aux éléments naturels par une suite de domination, de symbiose et de succession (Hannerz, 1983). De surcroît, le système serait beaucoup plus complexe en greffant à l'environnement naturel une vision sociale et culturelle des relations interpersonnelles. Ce tout formerait l'environnement global de l'être humain. Si l'écologie est l'étude des interactions à l'intérieur des systèmes naturels, on pourrait dire que l'écologie humaine est l'étude des interactions entre l'être humain et son milieu et des conditions de leur équilibre (Tremblay, 1990).

Par ailleurs, l'année 1935 marque un moment important pour l'écologie urbaine, car elle correspond selon la littérature à l'« après Chicago » ou le « Chicago II ». On pourrait qualifier de rébellion le bouleversement qui s'est mis en marche cette année-là dans la société américaine de sociologie (*American Sociological Society*) dominée par l'Université de Chicago. Le point marquant est la création d'une nouvelle revue de sociologie pour contrebalancer le poids de l'école (Coulon, 2002). Cela signe un changement d'influence, d'une sociologie empirique avec des techniques qualitatives (école de Chicago) à un nouveau paradigme fondé sur le mariage entre la théorie et la recherche quantitative (Coulon, 2002).

Même si cette rébellion annonça une plus grande utilisation des techniques quantitatives dans les recherches urbaines, elle ne vient pas contredire les idées de base

de l'école de Chicago. L'approche quantitative permet de mettre en évidence certains éléments d'un lieu pour de futures recherches qualitatives (Shearmur et Charron, 2004). L'importance de la représentativité et les techniques de l'« après Chicago » forment toujours une tendance dominante auprès des différences écoles de sociologie (Coulon, 2002).

De nos jours, des écoles de pensées émergentes, telle que l'école de Los Angeles, de Seattle ou de Miami, semblent remettre en question les modèles de l'école de Chicago. Mais, d'après la littérature consultée, elles ne parviennent pas à substituer complètement les idées de l'école de Chicago. On peut l'expliquer par la rigueur et la force explicative des modèles, mais surtout qu'ils permettent d'établir une bonne structure de départ pour étudier un lieu (Shearmur et Charron, 2004). Donc, l'école de Chicago peut très bien se marier avec d'autres approches dans une recherche sans produire une contradiction.

L'écologie urbaine montre que l'image géographique d'une ville n'est pas simple et que plusieurs variables sociales entrent en jeu. Elle a réalisé des schémas et mis sur pied des techniques pour mettre en relation plusieurs données socioéconomiques et démographiques pour illustrer les dynamiques territoriales (Cosinschi, 1998). Dans les modèles urbains de l'école de Chicago, il n'y a pas de place pour un prince, un urbaniste, ni pour personne qui influence un certain agencement, c'est plutôt la ville comme organisme qui évolue, tel un écosystème (Grafmeyer, 1990).

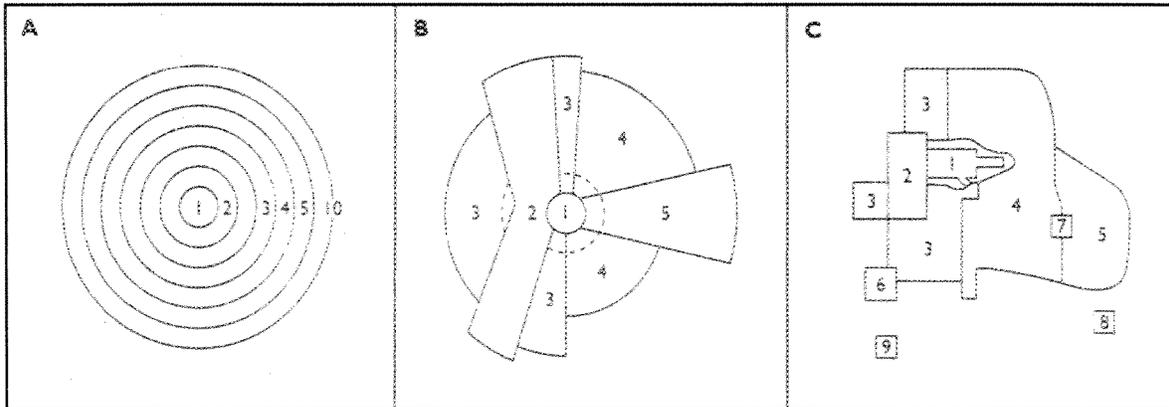


Figure 3 : Les modèles de l'écologie urbaine dans Murdie (2006)

	Modèle	Caractéristique	Processus	Résultats
A	Zones concentriques D'après l'école de Chicago	Contexte de libre marché et villes mononucléaires	La mobilité spatiale se fait du centre vers la périphérie et selon le contexte socio-économique par une suite d'invasion et de successions	Une opposition spatiale
B	Secteurs Selon une étude sur les villes américaines de Hoyt, E. (1938)	Contexte de libre marché et villes mononucléaires	Dans la croissance urbaine, il se crée une inertie spatiale (effet de voisinage et un effet de structuration) par les voies de transport	Une alternance de secteur
C	Noyaux multiples Selon une étude sur la circulation automobile de Harris et Ullman (1945)	Contexte de libre marché et villes polynucléaires	Un effet de voisinage est causé par les regroupements, les liens fonctionnels créant une économie d'agglomération et l'effet de structuration étant influencé par les avantages liés au site	Une structure cellulaire

Tableau 3 : Description des modèles de l'écologie urbaine d'après Langlois (2001)

Un des premiers modèles de l'écologie urbaine est celui des zones concentriques (partie A de la figure 3). Ces zones entourant le secteur des affaires servent à la première installation de nouveaux arrivants et ne sont pas convoités par les plus aisés,

se localisant plus à l'extérieur (Grafmeyer, 1990). Le modèle sera amélioré avec les années, en premier lieu par une représentation sectorielle (partie B de la figure 3) et par la suite pas une représentation polynucléaire (partie C de la figure 3). Langlois (2001) fait un résumé de ces modèles (tableau 3).

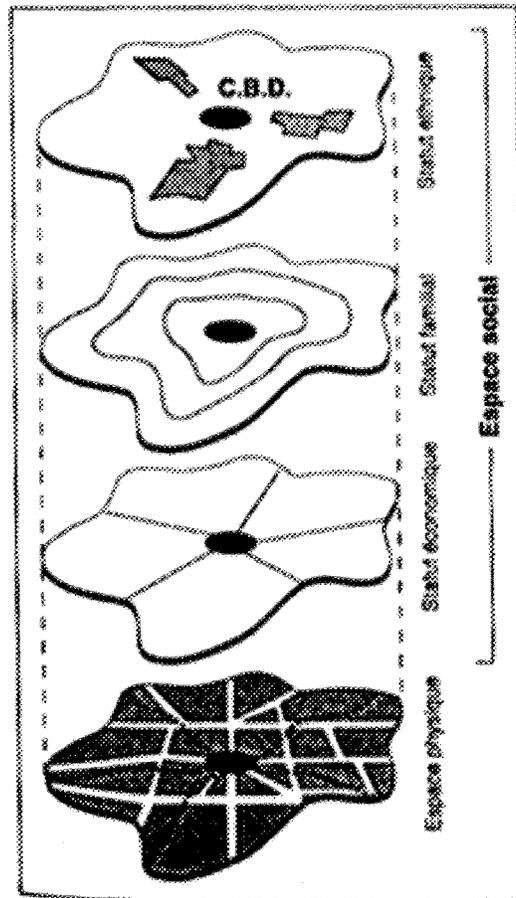


Figure 4 : Structures spatiales constituant une ville dans Cosinschi (1998) et d'après Shevky et Bell (1972)

Quatre tendances sociales sont observées après la deuxième guerre mondiale, soit la restructuration économique; le changement dans la structure de l'âge et de la famille; l'immigration et l'internationalisation; et le retrait progressif des politiques sociales (Murdie, 2006). En utilisant ces observations, les auteurs d'une étude sur les aires sociales de Los Angeles ont mis sur pied une typologie qui a influencé les modèles

d'analyse du territoire (Shevky et Bell, 1972). On nomme écologie factorielle cette technique de faire une schématisation de la ville par superposition des trois schémas de l'écologie urbaine (figure 4). En résumé, l'écologie factorielle associe les modèles de l'organisation de l'espace et les facteurs de différenciation, soit le statut socioéconomique, le statut familial et le statut ethnolinguistique (Langlois, 2001).

Il n'y a pas de coupure nette du point de vue de la période de temps et des idées dans l'évolution de l'écologie urbaine vers l'écologie factorielle. L'enrichissement des modèles urbains permet de mieux étudier l'organisation de l'espace et d'en présenter une analyse systémique (Brun, 1981). Les modèles classiques des divisions sociales continuent de se complexifier. Le modèle simple de Shevky et Bell est bonifié par certains auteurs, notons particulièrement Murdie et Davies (2006). Leur modèle comprend le statut économique, l'appauvrissement, l'âge et la famille, la fondation de la famille, les personnes seules, les jeunes adultes et l'ethnicité multiple.

Il semble important de souligner que la ville n'est pas une construction simple et que les modèles urbains doivent être constitués de plusieurs variables pour représenter une réalité propre au territoire. La documentation sur l'écologie urbaine est une bonne base pour structurer une schématisation du territoire pour comprendre les dynamiques. Les petites unités mentionnées, soit les aires sociales, seraient appropriées pour analyser une problématique sociodémographique.

2.4. Les aires sociales

La littérature sur l'écologie urbaine a permis de dégager l'importance des aires sociales dans l'analyse des espaces urbains. Toutefois, il est de mise de préciser le terme pour éviter de le confondre avec l'expression cadre de vie. Il existe des variations des conditions de vie selon les régions et les villes, mais les différences sont également observables sur de plus petits espaces au sein d'une agglomération (Simard, 2004). Pour la géographie, une aire est simplement une surface de terrain ou une portion d'étendue territoriale (Brunet, 2003). Les aires sociales sont plus complexes en étant un regroupement de différents secteurs d'une ville ou d'une région où l'on retrouve des caractéristiques socioéconomiques semblables (Tremblay, 2004). Elles sont le résultat d'un processus ségrégatif qui amène les populations à se regrouper à des fins résidentielles en fonction de critères socioéconomiques, culturels ou liés à leur cycle de vie (Murdie, 2006).

L'écologie sociale ou urbaine étudie les aires sociales en portant une attention particulière à la dimension socio-résidentielle de la dynamique urbaine. Plusieurs études viennent aux mêmes conclusions que Shevky et Bell (voir la section 2.3.). Celui-ci considère trois dimensions pour classifier l'espace urbain en aires sociales, soit les dimensions socioéconomique, familiale et ethnique (Perron, 1997).

Tel que mentionné, il faut éviter de confondre les aires sociales et les cadres de vie. Ainsi, le principe des cadres de vie se réfère à l'ensemble des caractéristiques physiques et matérielles dans l'espace perçu quotidiennement par les personnes

(Rougerie, 1975). L'espace vécu et les perceptions du territoire en géographie reflètent les intentions, les valeurs et les objectifs d'un certain groupe (Peña, 1986). Ils sont également les formes de rapport entre les personnes et leur environnement (Rougerie, 1975). En résumé, les cadres de vie sont constitués de l'environnement de la vie quotidienne : l'habitation, le milieu, le trajet domicile-travail, l'organisation journalière, l'offre de loisirs et autres (Tremblay, 2004).

Donc, un cadre de vie est propre à chaque personne et est difficilement cartographiable pour un groupe d'individus. Cela les différencie grandement des aires sociales qui sont principalement une série de facteurs qui incite les gens à se regrouper dans un même espace de vie. Pour cette raison, pour sa force explicative et pour la facilité de modéliser le territoire, ce mémoire considérera les aires sociales pour des fins d'analyses.

2.5. Les différentes modélisations du territoire

Les régions et les villes étant des systèmes organisés et des lieux d'interactions, les chercheurs en sciences sociales se sont naturellement intéressés à l'étude de ces ensembles (Côté, 2002). L'écologie sociale et l'influence de la nouvelle géographie ont donc été une source d'inspiration pour la création de modèles nouveaux ou complémentaires pour l'analyse.

Plusieurs méthodes ont été proposées pour conceptualiser le territoire et une série de modèles simples sont recensés. Haggett (1973) présente quelques exemples dans son livre *La morphologie de l'habitat*. Le plus intéressant serait la hiérarchie de l'habitat qui

tient compte des éléments historiques. Ce schéma théorique de diffusion du peuplement montre les phases de développement (figure 5). Selon cette modélisation, les sections de chaque phase auraient des points en commun. La schématisation prend également en compte la forme urbaine, à savoir si elle est composée de plusieurs noyaux de développement et s'il y a des barrières physiques, tel un cours d'eau.

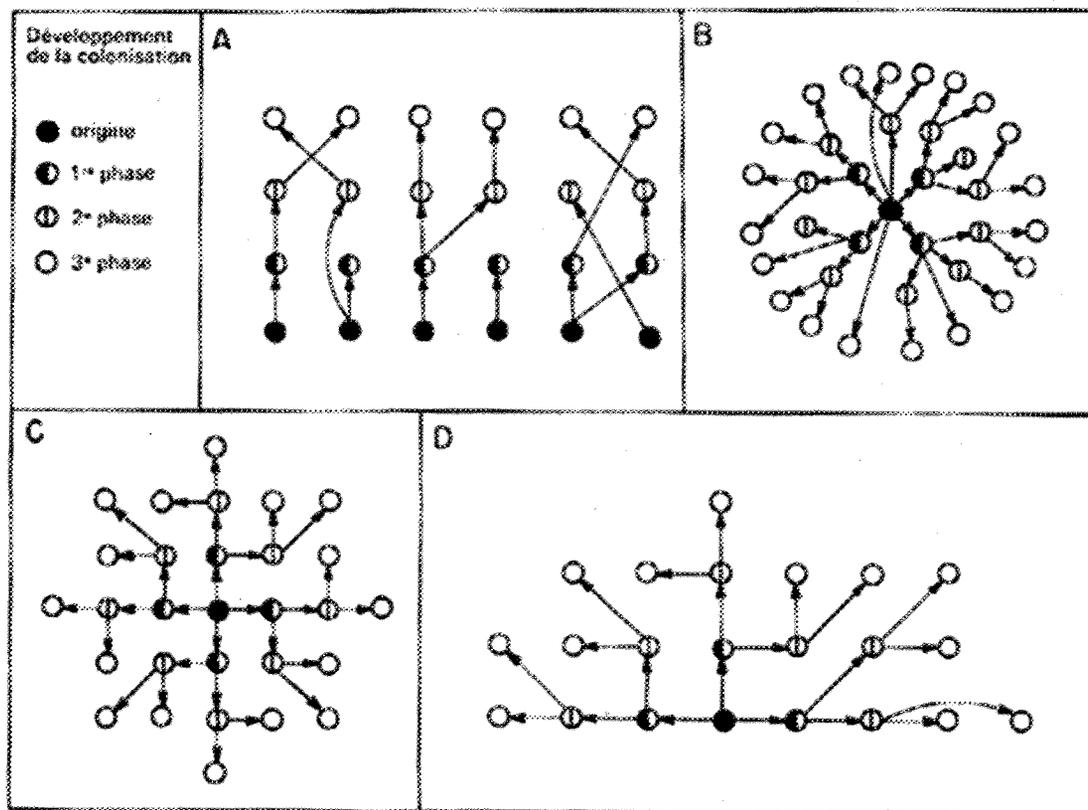


Figure 5 : Modèle de diffusion du peuplement dans Haggett (1973)

De plus, on retrouve des modèles plus complexes dans les écrits, c'est le cas des unités de voisinage. Ce principe fait appel à différentes approches (historique, socioéconomique et perceptuelle) pour compiler le plus de points de vue sur le voisinage. Par conséquent, une étude exhaustive de toutes les unités territoriales d'un lieu sont considérées, soit les éléments quantitatifs (zone scolaire, paroisse et autres) et

qualitatifs (selon l'expérience des personnes rencontrées) (Lebel, 2005). Pour aller plus loin que la simple unité statistique utilisée dans la plupart des recherches territoriales, l'étude de l'ensemble des frontières d'unités d'un lieu est effectuée pour dégager un découpage qui reflète ce que les gens perçoivent et ce qui se rapproche le plus de la réalité d'un milieu. Ce genre d'étude exhaustive permet de vérifier le degré de frontière entre différents lieux d'un territoire pour délimiter des aires d'analyse (Lebel, 2005).

Dans un autre ordre d'idées, des chercheurs ont mis au point des modèles simplifiés pour faire abstraction des spécificités secondaires d'un territoire. Les chorèmes sont un bon exemple d'exercice de schématisation. Ils sont en fait une représentation graphique permettant d'illustrer les traits essentiels et une façon de structurer l'information élémentaire sur l'organisation de l'espace (Arreghini, 1995). Ces modèles territoriaux font fi des idées préétablies sur la réalité d'un lieu et consistent en un essai de schématisation des grands traits d'un phénomène dynamique. Ces travaux produisent des figures abstraites illustrant des processus géographiques (figure 6).

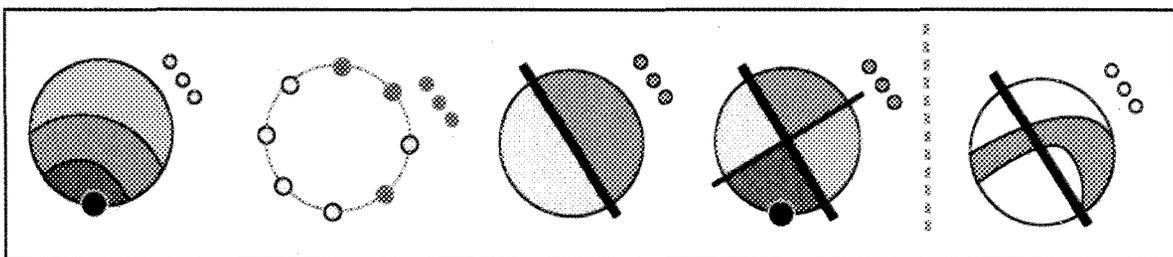


Figure 6 : Exemple de chorèmes
dans Arreghini (1995)

Bref, il existe une panoplie de modélisations des phénomènes socio-démographiques et chacune est propre à la vision des chercheurs et à leur méthodologie. Les chorèmes sont une sorte de langage géographique universel tentant de dépasser les

particularités d'un lieu. Donc, ils ne sont pas très utiles pour la réalisation de cartes thématiques de zones précises, comme celles développées dans le cadre ce mémoire.

2.6. La perception du milieu de vie

Les modèles d'analyse du territoire sont influencés par la perception de l'espace par les chercheurs. Par contre, il s'avère très complexe de schématiser la perception de plusieurs habitants d'un même lieu pour décrire l'image collective d'un milieu de vie. Pour cela, il faudrait comprendre comment l'identité se forge à partir du territoire comme tenta de le faire l'urbaniste Kevin Lynch dans les années 1960 (Raulin, 2001)

En intégrant l'idée de l'espace imaginé et des aspirations à l'intérieur des représentations du milieu perçu, il est possible de déterminer ce que les gens souhaitent atteindre comme idéal territorial, soit un lieu généralement hors du cadre de vie quotidien (Gilbert, 1986). En d'autres mots, la représentation du milieu de vie est constituée d'éléments positifs et négatifs. Ce dernier influence les individus dans le choix d'un lieu idéal, soit un endroit où les points positifs sont majoritaires et les points négatifs inexistant. Les caractéristiques du rapport à l'espace peuvent être résumées sous la forme de mouvements qui s'appuient sur la perception et le vécu des centralités urbaines (Ramadier, 2002). Le tableau 4 montre que l'attachement à un quartier se résume par deux forces :

- Le mouvement centripète renvoie à une centralité de convergence ou de polarisation.
- Le mouvement centrifuge montre que les aspects symboliques et identitaires ne sont plus au cœur de la définition, c'est plutôt la fonction de lieu qui est un facteur explicatif.

	MOUVEMENT DU RAPPORT À L'ESPACE URBAIN	
	centripète	centrifuge
Échelle du quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport affectif : attachement au quartier - Identité sociale et spatiale - Représentation spatiale homogène au niveau social et physique 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport instrumental et stratégique : centralité géographique - Ambiance des lieux et rapport de confiance inter-individuel - Représentation spatiale hétérogène au niveau social et physique
Échelle de l'agglomération	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport instrumental à l'espace - Mobilité de consommation - Représentation spatiale concentrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport affectif : attachement à un bassin de vie - Mobilité de sociabilité - Représentation spatiale multipolaire

Tableau 4 : Caractéristiques des mouvements du rapport à l'espace dans Ramadier (2002)

Les constructions mentales de la ville se formeraient au fil du temps par les représentations des citoyens. La perception de l'ensemble de l'espace urbain contribue à cette image (la topographie, l'architecture, le système de valeurs, la politique, l'économie et autres) (Peña, 1986). Une schématisation cognitive du monde de l'expérience est en opération pour créer des points de repère dans le monde vécu et donner un sens à l'expérience de la société (Tremblay, 1990).

En somme, il est très complexe de modéliser l'identité d'un milieu de vie, car cela est propre à chaque personne. Pour illustrer un sentiment d'appartenance dominant sur une portion du territoire, il faudrait sonder plusieurs personnes sous différentes thématiques. C'est justement le rôle de la cartographie qui intervient dans la connaissance d'une société pour mettre en image ou textuellement la représentation culturelle d'un lieu

(Duncan, 1993). Toutefois, la plupart des images produites sont le fruit d'observation sur le terrain et donc interprétées par la personne produisant le matériel. Dépendant de l'auteur, il est possible d'avoir plusieurs conceptions d'un même lieu, preuve que l'interprétation diffère d'une personne à une autre. L'image change également selon les groupes sociaux et l'époque.

L'importance de la géographie urbaine sociale et l'influence de l'écologie humaine pour établir des modèles d'analyse sont incontournables (Ley, 1983). Pour cette raison, ce mémoire s'appuie sur ces théories pour identifier les schématisations qui serviront à l'analyse du territoire. Le principe des aires sociales semble être inévitable pour comprendre un phénomène sociodémographique. Il serait également intéressant de considérer un découpage qui prend en compte les étapes du développement d'un lieu et un autre qui regroupe les zones d'appartenances de la population.

CHAPITRE 3 : DES VILLES DU HAUT-SAGUENAY

À LA VILLE DE SAGUENAY

La sélection de trois modèles d'analyse du territoire, soit les aires sociales, la schématisation des étapes de développement et les zones d'appartenance, demande une bonne connaissance du milieu et des éléments historiques. Afin d'élaborer des modèles propres à la région sélectionnée, il faut compiler les informations nécessaires à partir du portrait historique du Haut-Saguenay où l'on retrouve la ville de Saguenay. Un bilan démographique s'impose également pour démontrer que le territoire choisi comporte un déficit démographique, surtout pour la classe d'âge des 20-29 ans qui est la plus susceptible de migrer vers les grands centres.

3.1. L'historique du milieu

En comparaison à l'ensemble de la province de Québec, l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean est relativement jeune. C'est seulement après les années 1840 que la colonisation de la région s'est manifestée (Girard, 1989). Située dans le pré-nord québécois (carte 1), la région administrative est la troisième en importance de la province avec près de 96 000 km² en superficie (ISQ, 2006).

Girard et Perron (1989) identifient cinq grandes étapes du développement régional. Les deux premières sont relativement stables et on dénombre peu d'activités. Le Saguenay est considéré comme un territoire amérindien entre 1500 et 1652 et un Domaine réservé à la production des fourrures entre 1652 et 1842. Ces deux étapes

confirment l'isolement et le développement tardif de la région. De petits établissements sont présents, tel le poste de traite de Chicoutimi (1676).



Carte 1 : Localisation de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans Gauthier (2001)

La troisième étape correspond à la colonisation de la région. Entre les années 1842 et 1896, le Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est développé rapidement autour de l'agroforesterie. On note les premières activités liées à la foresterie en 1842 à la Grande-Baie (Dufour, 1978). En effet, à l'embouchure de la Rivière-à-Mars à La Baie, une petite agglomération s'est développée graduellement autour d'une scierie. Même si ces années correspondent à la délimitation des terres en canton, des vestiges du système seigneurial français dans l'organisation du territoire sont retrouvés (Girard, 1989). Les cantons sont exceptionnellement orientés par rapport à l'hydrographie de la région et ils sont subdivisés en rang plutôt qu'en carré.

Le poste de traite de Chicoutimi est un autre endroit qui se développa durant les mêmes années. Les premiers colonisateurs de cette agglomération ont installé une scierie à l'embouchure de la Rivière-du-Moulin et une autre à l'embouchure de la rivière Chicoutimi (Dufour, 1978). Les deux noyaux d'origine sont encore existants aujourd'hui, il s'agit de l'ancien village de Rivière-du-Moulin dans la partie est de l'arrondissement de Chicoutimi et du quartier du Bassin. Chicoutimi va prendre de l'importance en 1849 en étant nommé chef lieu du comté. C'est également le premier village incorporé de la région (1863) et la première municipalité du territoire à obtenir une charte de ville (1879). Elle connaît également un rôle important sur le plan religieux, avec l'ouverture du séminaire en 1873 et de l'évêché en 1878 (Girard, 1989).

Durant cette période de colonisation, la population immigrante vient principalement de l'est du Québec, surtout de Charlevoix (Saint-Hilaire, 1991). Une diversification de l'origine des colons est observée vers 1890, l'immigration provenant également de l'ouest de la province (Saint-Hilaire, 1991), ce qui coïncide avec l'établissement du réseau ferroviaire (Dufour, 1978). Le chemin de fer régional favorisera l'implantation d'industries sur l'ensemble du territoire de la région et contribuera au développement de villes au Lac-Saint-Jean (Alma, Val-Jalbert, Roberval, Saint-Félicien, Normandin, Dolbeau) (Girard, 1989).

La quatrième étape de développement correspond à la forte industrialisation de la région entre les années 1896 et 1960. À l'aide d'une subvention de la municipalité de paroisse, le rang de Jonquière deviendra un axe important pour développer le Haut-

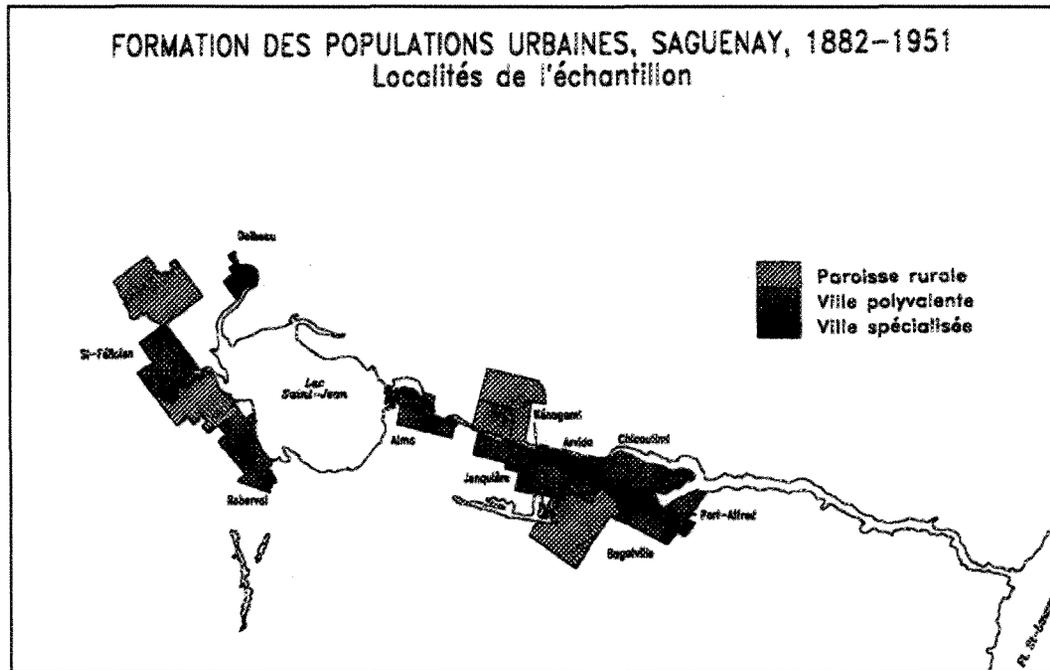
Saguenay (Dufour, 1978). C'est également par l'industrie forestière et l'ouverture d'une pulperie que cette agglomération a commencé à se développer. Une série d'évènements a contribué au développement spectaculaire de Jonquière qui concurrencera Chicoutimi sur une longue période : la transformation de la pulperie en papeterie, l'incorporation rapide de l'agglomération en ville, l'urbanisation rapide appuyée par la spéculation des terrains, la subdivision en lots (promotion des terrains dans tout le Québec) de la ville en 1912 et la venue de l'aluminerie d'Arvida, en 1925 (Girard, 1989).

Depuis les années 1960, la cinquième étape est en marche pour concrétiser l'expertise régionale, mettre sur pied la recherche et le développement et consolider le réseau d'éducation pour répondre aux besoins locaux.

Tout au long du développement, l'église a joué un rôle important. Les paroisses agissaient comme lieu d'encadrement culturel et sportif entre les années 1850 et 1960 (Goulet, 2003). Les activités, tels que le cinéma, le théâtre et la bibliothèque, étaient sous surveillance pour respecter les valeurs de la religion et le congé du dimanche. Dans un sens plus large, la ligne de hockey régionale se servait des paroisses pour délimiter le territoire des équipes.

3.2. L'urbanisation du Haut-Saguenay

Un portrait détaillé du développement urbain de la sous-région du Haut-Saguenay est incontournable pour faire ressortir les différences entre les noyaux de peuplement qui la constituent. L'importance de la concentration de la population urbaine et la diversité de l'économie est présentée par la carte 2.



Carte 2 : Populations urbaines au Saguenay-Lac-Saint-Jean
dans Saint-Hilaire (1991)

Sur le plan de l'organisation du territoire, le Saguenay-Lac-Saint-Jean diffère de la vallée du Saint-Laurent et la traditionnelle organisation en seigneuries. De ce fait, les autorités de l'époque ont divisé la région en 90 cantons (Brouillette, 1947). Même si ce système de gestion du territoire instauré par les assemblées des Haut et Bas-Canada en 1845 se voulait une nouvelle façon de faire au Québec, le rang reste la structure sociale de base dans la région (Girard, 1989).

La majorité des villages est fondée pour des fonctions commerciales et administratives et leur emplacement est conditionné par les réseaux de transport. Dans le Haut-Saguenay, presque tous les établissements se sont établis près d'un cours d'eau (Grande-Baie, Bagotville, Chicoutimi, Sainte-Anne) (Brouillette, 1947). Si le développement du territoire était calqué sur les paroisses et les structures religieuses entre

1900-1930, c'est le milieu industriel et commercial qui influencera la croissance urbaine et la structuration de l'espace pour les années à venir (Girard, 1989). À cet effet, des sociétés privées ont mis sur pied des villes de compagnie pour accueillir leurs travailleurs. Il est possible de dégager une influence architecturale et administrative commune pour ces nouvelles villes (Kénogami, Arvida et Port-Alfred pour le Haut-Saguenay) : les « quartiers des Anglais » qui regroupent les ingénieurs, ouvriers spécialisés avec leur propre école anglaise et église (sauf pour Port-Alfred née de l'industrie chicoutimienne et francophone de la pulpe). Les points d'agglomération déjà en place ont également profité du développement industriel en accueillant également des usines et un lot de travailleurs sur leur territoire (Girard, 1989).

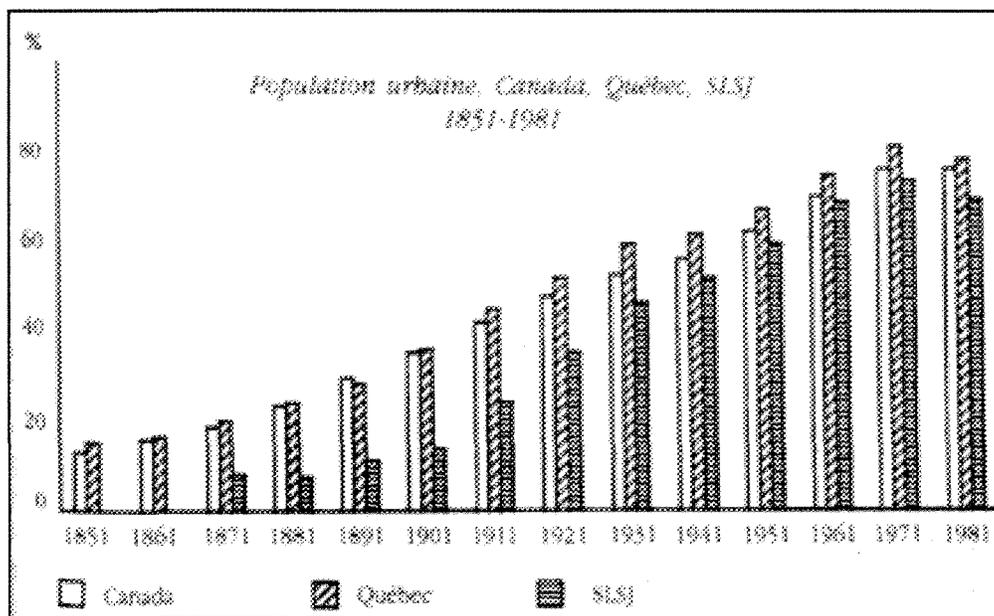


Figure 7 : Évolution de la population urbaine au Saguenay–Lac-Saint-Jean dans Girard (1989)

En somme, l'urbanisation de la région s'est fait rapidement, la population des villes et villages de plus de 1 000 habitants passant de 23 % en 1901, pour atteindre 65 % en 1931 et progressant jusque dans les années 1970 (figure 7).

Agglomération	Étapes importantes d'urbanisation	Liens ou séparation avec les autres agglomérations
La Baie	<ul style="list-style-type: none"> -Établissement d'une 2^e scierie -Ville de compagnie de Port-Alfred -Autonomie des trois noyaux urbains (Grande-Baie, Bagotville et Port-Alfred) jusqu'à la fusion des années 1970 	<ul style="list-style-type: none"> -Activités portuaires reliées à la pulperie de Chicoutimi -Espace bâti consolidé de la ville fusionnée de La Baie et séparé des autres agglomérations
Chicoutimi (comprenant Rivière-du-Moulin)	<ul style="list-style-type: none"> -Capitale administrative de la région dès 1861 -Agglomération industrielle développée par l'installation de deux complexes : les scieries Price et l'usine de pâte de M. Dubuc -Construction d'une église (qui allait devenir une Cathédrale) à mi-chemin entre les agglomérations du Bassin et de Rivière-du-Moulin et de la rue Racine pour consolider les services à la population -Importance du tertiaire : les services, l'éducation et l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> -Chemin de fer reliant Chicoutimi et La Baie -Installation portuaire pour compétitionner La Baie -Depuis la fermeture de la pulperie en 1930, Chicoutimi a continué à croître par l'établissement de travailleurs des usines de la région, en particulier l'aluminerie d'Arvida -Offres de services et commerciales pour l'ensemble de la région -Fusion entre Chicoutimi, Rivière-du-Moulin et Chicoutimi-Nord dans les années 1970
Chicoutimi-Nord (village de Sainte-Anne)	<ul style="list-style-type: none"> -Origine agricole -Ouverture d'un pont en 1933 permet au village de Sainte-Anne d'acquérir des caractères périurbains -Nombre important de constructions domiciliaires dans les années 1950 -Le nouveau pont Dubuc a permis à Chicoutimi-Nord de développer son axe commercial 	<ul style="list-style-type: none"> -Consolidation des échanges avec Chicoutimi avec l'ouverture d'un pont en 1933 -Équivaut au quatrième quartier de Chicoutimi et consolidation des liens avec cette dernière après les fusions des années 1970
Jonquière	<ul style="list-style-type: none"> -Centre urbain et présence de résidences multifamiliales développées à la jonction de deux paroisses (St-Dominique et St-Albert) -Urbanisation de la rive ouest de la Rivière-aux-Sables après la deuxième guerre mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> -Plusieurs travailleurs des usines de Kénogami et d'Arvida résident à Jonquière -Fusion entre Jonquière, Kénogami et Arvida dans les années 1970
Kénogami	<ul style="list-style-type: none"> -Ville compagnie de la papeterie Price 	<ul style="list-style-type: none"> -Dépendance par la proximité de Jonquière qui est déjà organisée - Les fusions des années 1970 ont consolidé les liens entre Jonquière et Kénogami
Arvida	<ul style="list-style-type: none"> -Ville compagnie de l'industriel Alcan créée en 1925 -Design urbain unique dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> -Chemin de fer reliant le complexe industriel au port de La Baie -Même après les fusions des années 1970, Arvida semble être à part des autres agglomérations
Laterrière	<ul style="list-style-type: none"> -Caractère rural et forte présence de la forêt -Forte croissance de l'espace utilisé par l'industrie ces dernières années, en particulier par l'établissement de l'usine d'Alcan 	<ul style="list-style-type: none"> -Porte d'entrée de la région
Canton Tremblay	<ul style="list-style-type: none"> -Origine agricole -Faible variété d'utilisation du sol 	<ul style="list-style-type: none"> -Croissance résidentielle presque totalement attribuée à la proximité de Chicoutimi -Importance du pont reliant la rive-nord et sud du Saguenay
Lac-Kénogami	<ul style="list-style-type: none"> -Petite zone urbaine, surtout résidentielle -Faible variété d'utilisation du sol 	<ul style="list-style-type: none"> -Un lien fort avec les autres agglomérations
Shipshaw	<ul style="list-style-type: none"> -Village avec une économie reliée à l'agroforesterie 	<ul style="list-style-type: none"> -Développement rapide par la construction des barrages de la compagnie Alcan
Autres	<ul style="list-style-type: none"> -Petites enclaves municipales (surtout de villégiature) comme Saguenayville -La population du village de Saint-Jean-Vianney a été relocalisée dans les autres agglomérations de la région après un glissement de terrain majeur en 1971 -Village de Saint-Jean-Eudes qui a été fusionné à Arvida dans les années 1970 	<ul style="list-style-type: none"> -Dépendent beaucoup des autres agglomérations du Haut-Saguenay -Plusieurs résidents se déplacent vers les autres agglomérations pour aller travailler le jour

Tableau 5 : Synthèse de l'urbanisation des établissements du Haut-Saguenay d'après Dufour (1978), Brouillette (1947), Boivin (2004) et Girard (1989)

Ce développement s'est effectué de façon discontinue et dans un esprit de compétition. Le tableau 5 fait la synthèse de l'urbanisation des établissements du Haut-Saguenay. Plusieurs axes de transport peuvent être localisés sur ce territoire.

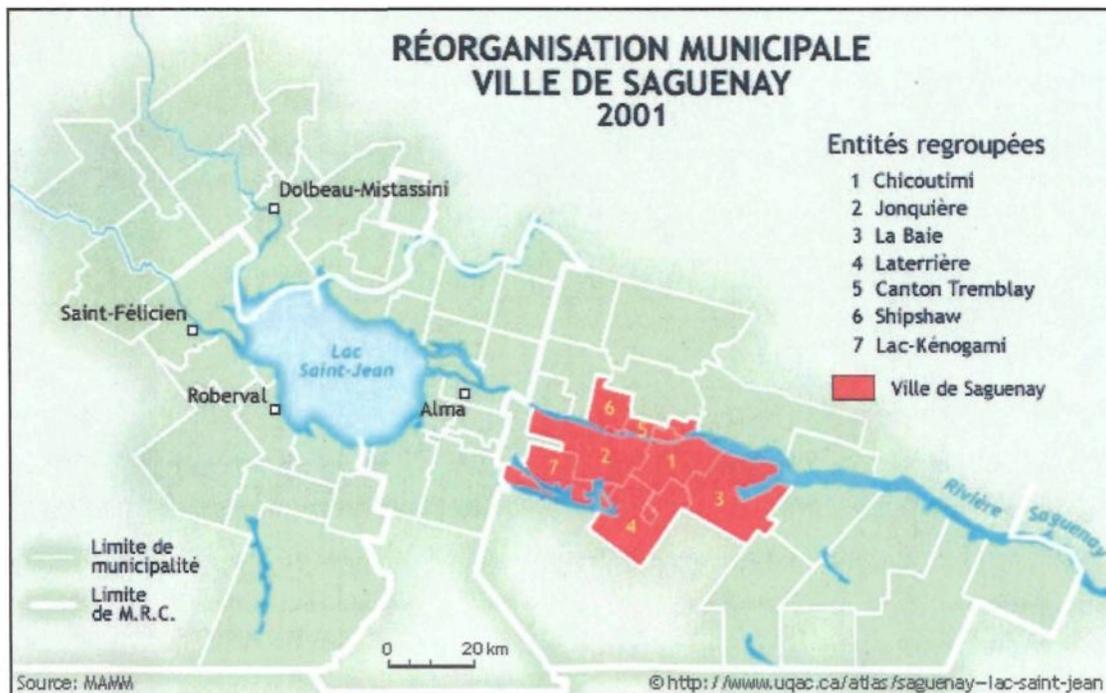
Premièrement, il y a le chemin de fer régional qui sert surtout pour acheminer le matériel et les produits de l'industrie lourde au port de La Baie et à l'extérieur de la région (Girard, 1989). Deuxièmement, la grande-ligne entre les agglomérations de La Baie et de Chicoutimi et les différentes routes longeant le Saguenay (route 372), sont en fait la première zone urbaine linéaire reliant les municipalités du Haut-Saguenay (Dufour, 1978). Dernièrement, les liaisons récentes, telles que la route 170 et l'autoroute 70 (est-ouest) et les boulevards Talbot et Saint-Paul (nord-sud) sont maintenant les éléments qui forment le centre de développement de la région (Boivin, 2004).

En résumé, l'urbanisation s'est faite rapidement, allant du poste de traite de Chicoutimi (1676-1838) jusqu'à la forte construction domiciliaire (1945-1965), en passant par les scieries à La Baie et Chicoutimi (1838-1870), la création de la ville de Chicoutimi (1870-1900), la forte urbanisation avec l'industrie du papier (1900-1925) et l'industrie de l'aluminium et la concrétisation d'un réseau urbain (1925-1950) (Bouchard, 1973). À part les zones centrales, la densité urbaine dans le Haut-Saguenay reste très faible. Depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, les principaux constats sont l'expansion rapide du tissu urbain, la dispersion des activités motrices, le déplacement du centre de gravité du tertiaire vers la périphérie et la perturbation du monde agricole (Boivin, 2004; Simard et Gauthier, 2004).

Le bilan de l'urbanisation du Haut-Saguenay confirme l'existence de différences de développement majeures, ainsi que des points de convergence entre les pôles de l'agglomération. De plus, le constat de la croissance rapide des municipalités rend pertinent l'utilisation d'un modèle d'étalement urbain pour l'analyse. Cependant, il existe une complexité administrative importante sur le territoire du Haut-Saguenay qui mérite d'être approfondie pour identifier les zones d'appartenance de la population.

3.3. La complexité administrative de la ville de Saguenay

La complexité administrative du Haut-Saguenay semble être un facteur significatif pour l'étude du territoire, même si les divers regroupements municipaux ont résulté en la création d'une seule ville. L'héritage polycentrique du territoire expliquerait le fait qu'il y ait une série de zones d'appartenance (Proulx, 2002).



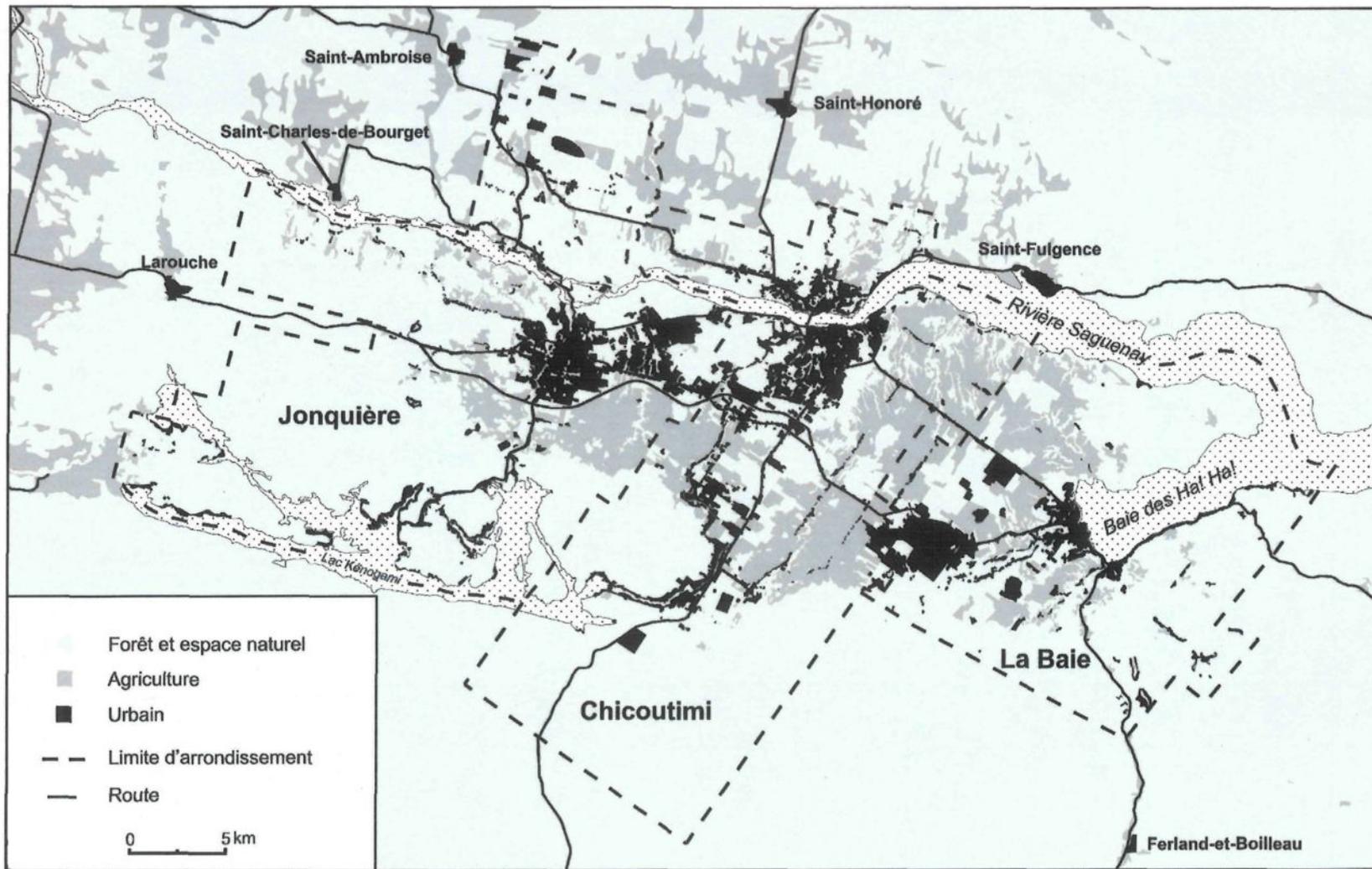
Carte 3 : Composition de la nouvelle ville de Saguenay
dans Gauthier (2001)

En 2001, un décret gouvernemental imposait une fusion municipale entre les villes de Chicoutimi, de Jonquière, de La Baie, de Lac-Kénogami, de Laterrière, de Shipshaw, ainsi qu'une partie du Canton Tremblay (carte 3). La nouvelle ville de Saguenay correspond approximativement à la région métropolitaine de recensement Chicoutimi-Jonquière reconnue depuis plusieurs années par Statistique Canada (nom modifié pour Saguenay pour le recensement 2006).

Depuis la fusion, les auteurs ont commencé à analyser le territoire de la ville de Saguenay. C'est le cas de Simard et Gauthier (2004) qui réalisent un portrait de cette municipalité divisée en trois arrondissements. Ils notent qu'en 2001 le poids démographique de Saguenay représentait 53 % de la population totale de la région avec ses 148 050 habitants, ce qui fait en sorte que la ville joue un rôle important de polarisation des activités économiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette position de dominance n'est pas nouvelle, car sur le côté administratif, l'axe urbain que forme Saguenay a été identifié en 1967 par le gouvernement québécois comme le centre décisionnel de la région.

La carte de l'utilisation du sol de la ville (carte 4) montre l'immensité du territoire et la petitesse du périmètre urbanisé. Seulement 12 % du territoire est urbanisé et il est entouré de deux couronnes, une agricole qui représente 15 % de l'espace et une autre forestière qui occupe plus de la moitié du territoire (56 %). La présence de l'eau est également forte (12 %) et on retrouve des terres en friche et des terrains vacants sur le reste du territoire (5 %).

Carte 4 : Carte simplifiée de l'utilisation du sol



Source : Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Simon Ouellet - 2005

Même si le regroupement de Saguenay laisse entrevoir un espace unique, il existe un débat à savoir si l'ensemble des établissements du Haut-Saguenay forme un tout ou si chaque pôle est un élément spécifique. On décrit souvent cette portion de territoire comme un ensemble de villes voisines formant une agglomération. En contrepartie, le fait qu'elles soient séparées de quelques kilomètres favorise le développement de spécificités et les rivalités (10 km de Chicoutimi à Port-Alfred, 5 km de Chicoutimi à Arvida et 3 km d'Arvida à Jonquière-Kénogami) (Girard, 1989). On recense également la présence de plusieurs dualités territoriales : nord-sud, est-ouest et urbaine-rurale (Proulx, 2002).

Outre l'aspect fonctionnel de la ville, les regroupements municipaux semblent toucher les valeurs profondes des citoyens, surtout l'identité communautaire ou territoriale. Une étude sur la vague de fusions au Québec dans les années 1970 conclut que les regroupements de La Baie et de Chicoutimi n'ont pas soulevé autant de débat que la fusion de Jonquière (sûrement causé par la forte identité de l'ancienne municipalité d'Arvida) (Simard et Goulet, 2005). Même s'il est possible d'identifier des spécificités sur le territoire, l'idée d'un ensemble s'impose pour des raisons économiques et fonctionnelles. Donc, la réalité des échanges semble l'avoir remporté sur le débat identitaire.

L'hypothèse que les anciennes villes de Chicoutimi, de Jonquière, d'Arvida, de Bagotville, de Port-Alfred et de Grande-Baie forment un ensemble (Chicoutimi étant le centre), date des années 1950. Martin (1952), Bouchard (1973) et Sanguin (1979) mentionnent que ce réseau de villes forme une conurbation. Ce terme signifie qu'une

agglomération est multipolaire et que la réunion de plusieurs villes forme un tout (Brunet, 1993). À l'intérieur de cette ville polycentrique, chaque pôle influencerait à sa façon le reste de l'agglomération par une dominance de diverses activités : services, commerce, culturelle, industrielle, portuaire et autres. À ce titre, Chicoutimi serait le centre de la ville, car c'est l'endroit où l'on retrouve l'influence la plus forte par la dominance de plusieurs activités (Bouchard, 1973). De plus, le nom de Saguenay n'est pas récent. En 1974, l'article 12 de la loi 88 de l'Assemblée Nationale du Québec officialisait l'expression Ville Saguenay. À l'époque, cette loi voulait la création d'une entité municipale en regroupant les villes de Jonquière et de Chicoutimi (Sanguin, 1979).

Les conflits urbains présents sur le territoire des agglomérations du Haut-Saguenay s'expliqueraient par deux facteurs, soit la fragmentation juridictionnelle et la ségrégation résidentielle (Sanguin, 1979). Ainsi, on dénombre encore aujourd'hui plusieurs plans d'urbanisme, un règlement de zonage pour chacune des anciennes villes et un dédoublement des services dû à la compétition dans le privé installée depuis longtemps entre les territoires des anciennes municipalités.

Une étude portant sur l'importance de l'axe Alma-La Baie pour les entreprises manufacturières permet de dégager que le monde industriel s'organise comme un tout sur le territoire de la ville de Saguenay (Gauthier et Brisson, 2000). D'après cette dernière, même si Chicoutimi influence grandement le flux quotidien des travailleurs, on remarque une interdépendance importante des trois pôles majeurs de la ville (Chicoutimi, Jonquière et La Baie). Le regroupement des villes favoriserait donc le rayonnement géographique

sur la région. Cette logique de fusion et de travail collectif s'imposait depuis longtemps à Saguenay par la proximité des villes et par leur interdépendance.

En rétrospective, la fusion municipale de la ville de Saguenay est venue confirmer que le territoire du Haut-Saguenay formait une unité socioéconomique et fonctionnelle. Il existe une réalité interne qui favorise l'unification pour le fonctionnement de la ville et pour des raisons économiques. Pourtant, un contexte de pôles multiples persiste à l'intérieur de la ville et cela favorise le maintien de plusieurs zones d'appartenance. Ces dernières correspondraient aux secteurs d'urbanisation identifiés à la section 3.2., soit La Baie, Chicoutimi, Rive-Nord du Saguenay (Chicoutimi-Nord et Canton Tremblay), Kénogami, Jonquière, Arvida et les secteurs ruraux (Laterrière, Lac-Kénogami et Shipshaw).

3.4. Le portrait et les perspectives démographiques

Afin de mieux cerner le déficit démographique de la région et de la ville de Saguenay, un portrait est présenté pour montrer l'évolution de la population. Le tableau 6 permet d'observer la croissance de la région jusqu'en 1991.

Même si La Baie est le premier secteur peuplé du Haut-Saguenay, l'évolution de sa population n'a pas été aussi spectaculaire que les municipalités constituant Chicoutimi et Jonquière. De plus, on remarque que les secteurs ruraux (Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et Canton Tremblay) ont toujours composé une faible portion de la population totale. La forte augmentation de 1951 à 1971 est principalement expliquée par la forte natalité (Brouillette, 1947). Le poids démographique du Haut-Saguenay n'a pas cessé de

croître jusque dans les 1970 pour atteindre son taux actuel, soit une représentation d'environ 53 % de la population régionale. En 2001, Saguenay enregistrait un premier déficit. Malgré tout, il n'y a pas eu de changement significatif de sa représentation régionale, car c'est l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui a été touché.

Agglomération	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991	2001
Bagotville	507	1 011	2 204	2 468	3 248	4 136	5 629	6 041			
Bagotville (paroisse)	652	680	749	802	890	1 091	2 947	3 420			
Port-Alfred	0	0	1 213	2 342	3 243	3 937	9 066	9 228			
Grande-Baie	0	1 355	1 735	1 790	2 230	2 974					
La Baie	1 159	3 046	5 901	7 402	9 611	12 138	17 642	18 689	20 935	20 995	19 940
Chicoutimi	3 826	5 880	8 937	11 877	16 040	23 111	31 657	33 893			
Chicoutimi (paroisse)	1 970	2 321	1 922	2 642	3 214	4 934	2 839	3 121			
Rivière-du-Moulin	0	0	738	1 040	1 561	2 685	4 386	4 393			
Chicoutimi-Nord	516	657	838	1 102	1 540	3 966	11 229	14 086			
Chicoutimi	6 312	8 858	12 435	16 661	22 355	34 696	50 111	55 493	60 152	62 670	60 008
Jonquière	0	2 354	4 851	9 448	13 769	21 618	28 588	28 430			
Saint-Dominique	1 630	1 078	1 213	1 350	1 685	2 093	3 939	4 596			
Kénogami	0	0	2 557	4 500	6 579	9 895	11 816	10 970			
Arvida	0	0	0	1 790	4 581	11 078	14 460	18 448			
Saint-Jean-Eudes	0	0	0	2 873							
Jonquière	1 630	3 432	8 621	19 961	26 614	44 684	58 803	62 444	60 354	57 933	54 842
Laterrière (paroisse)	895	936	1 188	806	840	1 078	1 283	1 598			
Laterrière (village)	0	0	0	529	512	525	651	391			
Laterrière	895	936	1 188	1 335	1 352	1 603	1 934	1 989	3 828	4 690	4 969
Kénogami (canton)	642	577	787	83	403	251	371	269	958		
Lac-Kénogami										1 374	1 834
Lac-Kénogami	642	577	787	83	403	251	371	269	958	1 374	1 834
Shipshaw	0	0	0	503	782	1 156	1 282	1 450	2 413	2 768	2 878
Canton Tremblay	1 618	1 414	1 528	1 279	1 442	1 558	1 387	1 432	3 136	3 535	3 579
Saint-Jean-Vianney	0	0	0	640	184						
Saguenay	12 256	18 263	30 460	47 864	62 743	96 086	131 530	141 766	151 776	153 965	148 050
Région	37 028	50 486	73 117	105 977	143 187	197 910	262 426	265 642	285 284	286 159	278 259
% de la région	33,1%	36,2%	41,7%	45,2%	43,8%	48,6%	50,1%	53,4%	53,2%	53,8%	53,2%

Tableau 6 : Évolution de la population de la ville de Saguenay de 1901 à 2001
d'après Martin (1952), Girard (1989), Roch (2002) et Brouillette (1947)

Si la tendance se maintient, la baisse démographique pourrait se poursuivre pour les vingt prochaines années selon les modèles statistiques (Tremblay et Vézina, 2004; Thibault et Létourneau, 2003). Conséquemment, les prédictions indiquent que la population régionale va diminuer de 12 % d'ici 2026. Toutefois, il faut noter qu'en l'absence de migration, les modèles indiquent plutôt une croissance (le taux de décès ne dépasserait pas celui des naissances avant 2011). Donc, la migration est un impact important et on devrait observer un vieillissement de la population (figure 8). La proportion des jeunes (0-19 ans) devrait diminuer dramatiquement selon les modèles démographiques (de 25 % à 17 %) et le taux de personnes de plus de 65 ans devrait être plus important (de 12.5 % à 30 %) (Thibault et Létourneau, 2003)

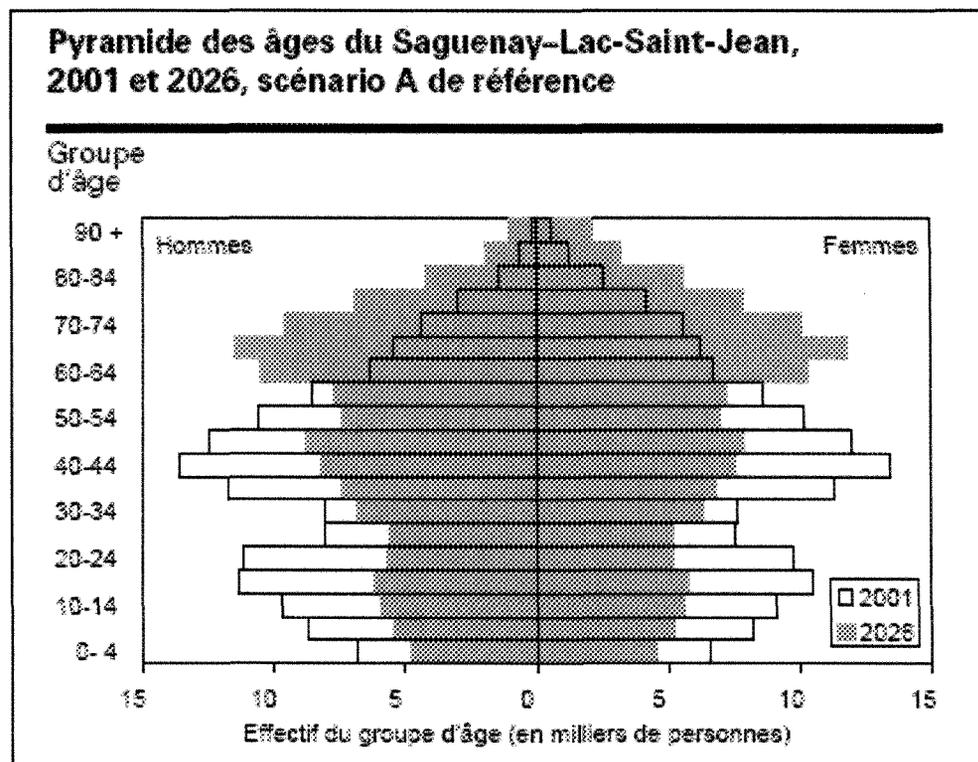


Figure 8 : Pyramide des âges du Saguenay-Lac-Saint-Jean entre 2001 et 2026 dans Thibault et Létourneau (2003)

Même si le taux de jeunes adultes diminue selon la population totale, cela n'indique pas une migration. Pour réaliser un juste portrait de l'implication de la migration des jeunes dans le déficit régional, il faut plutôt faire un suivi des cohortes. En considérant le groupe d'âge des 10-19 ans en 1991 et les 20-29 ans en 2001, la situation apparaît inquiétante pour les jeunes adultes (tableau 7). En effet, les arrondissements de Saguenay ont enregistré une baisse de 22 % et 27 % de cette cohorte. Le nombre de décès et la migration internationale étant des facteurs négligeables pour ce groupe d'âge, seule la migration interrégionale pourrait expliquer ce lourd constat. Les données de l'ISQ viennent supporter ce modèle, confirmant un solde négatif de la classe d'âges des jeunes adultes (figure 9). Depuis les années 1970, la région enregistre entre 7 500 et 8 500 départs de personnes quittant pour d'autres régions du Québec (Thibault et Gauthier, 1996). Depuis les années 1990, le Saguenay–Lac-Saint-Jean n'arrive pas à attirer autant de monde pour pallier le manque à gagner, particulièrement pour les jeunes adultes.

Ce constat est conforme à l'étude de la dynamique de la localisation des entreprises et des emplois au Québec et dans les provinces de l'Atlantique (Polèse et Shearmur, 2002). Cette dernière recense trois tendances majeures, soit que les emplois se déplacent vers les régions centrales, la croissance de la population et de l'emploi est plus lente dans les régions périphériques et la localisation géographique semble être un facteur important. Le bilan démographique vient confirmer que la région subit un déficit et que la migration des jeunes est en partie responsable. Les tendances semblent indiquer que la situation est loin d'être rétablie.

	Année	Population totale	10-19 ans	20-29 ans	10-14 ans	20-24 ans	15-19 ans	25-29 ans
Arrondissement de Chicoutimi	1991	70895	11380		6190		5190	
	2001	68555		8815		5005		3810
	Variation	-3,30%		-22,54%		-19,14%		-26,59%
Arrondissement de Jonquière	1991	62075	10005		5420		4585	
	2001	59550		7335		4235		3100
	Variation	-4,07%		-26,69%		-21,86%		-32,39%
Arrondissement de La Baie	1991	20995	3135		1770		1365	
	2001	19940		2295		1280		1015
	Variation	-5,03%		-26,79%		-27,68%		-25,64%
Total pour Saguenay	1991	153965	24520		13380		11140	
	2001	148045		18445		10520		7925
	Variation	-3,85%		-24,78%		-21,38%		-28,86%
Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	1991	286135	47445		26135		21310	
	2001	278245		34270		19745		14525
	Variation	-2,76%		-27,77%		-24,45%		-31,84%

Tableau 7 : Suivi des cohortes entre 1991 et 2001
Sources : Statistique Canada (2001)

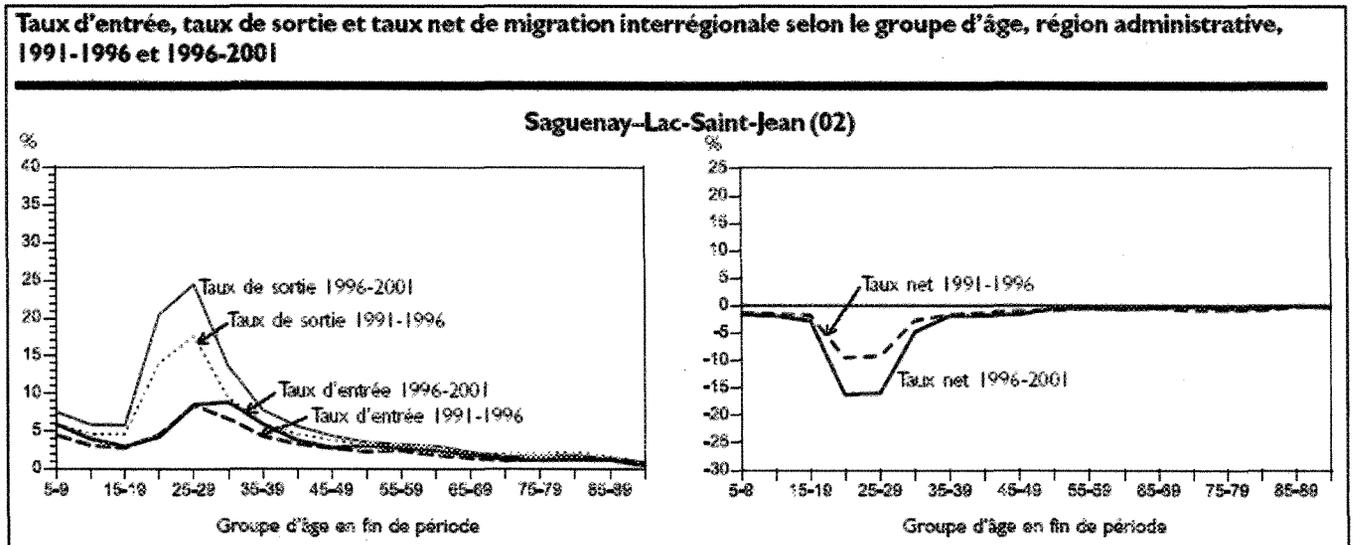


Figure 9 : Solde négatif de la classe d'âges 15-35 ans
dans Girard et Thibault (2002)

Ce chapitre sur les établissements du Haut-Saguenay a permis d'identifier les éléments nécessaires à la réalisation des modèles d'analyse. C'est pourquoi une schématisation des étapes historiques du développement urbain est tout à fait pertinente pour Saguenay qui s'est développée en plusieurs périodes. De plus, en confirmant que ce territoire comporte des zones d'appartenance, la ville pourra être découpée en secteurs pour classer la population. Enfin, la ville de Saguenay est de mise pour tester des données portant sur les intentions migratoires des jeunes, car son bilan démographique confirme un déficit important dans les classes d'âge visées.

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE

Cette recherche exploratoire qui vise la modélisation et la schématisation a pour but de réaliser des corrélations qui témoigneraient de l'existence d'une certaine cohésion sociale sur des espaces géographiques. La revue de littérature a permis de dégager trois critères de modélisation du territoire pour évaluer un phénomène social, soit les zones d'appartenance, l'âge du bâti et les aires sociales. Celle-ci a également permis de mettre en place les éléments nécessaires à la construction des modèles, en particulier les étapes historiques de l'urbanisation et les secteurs d'appartenance, ainsi qu'illustrer un problème sociodémographique : la migration des jeunes adultes.

Chacune des grandes variables permet d'élaborer un objectif spécifique de l'analyse du territoire. À cet égard, les zones d'appartenance peuvent faire ressortir les liens entre l'identité d'un lieu et un phénomène social. Pour sa part, l'âge du bâti prend en compte l'historique d'un lieu comme facteur explicatif. De leur côté, les aires sociales élaborent un profil des caractéristiques socio-économiques pour constater si des milieux homogènes reflètent des choix de vie semblables. Ces dernières sont également un incontournable pour les analyses en sciences sociales.

En plus de l'élaboration des trois modèles, la méthodologie contient la présentation de la source principale de données utilisée pour les tester. Effectivement, un sondage réalisé sur le territoire identifié, soit la ville de Saguenay, permet d'analyser géographiquement les intentions migratoires, la mobilité, la qualité de vie et l'adéquation du milieu de vie des jeunes.

4.1. Les concepts utilisés

4.1.1. La base géographique nationale de Statistique Canada

L'ensemble des modélisations utilisées dans cette recherche se base sur le découpage normalisé de Statistique Canada. Cet organisme gouvernemental canadien se sert d'une délimitation du pays pour administrer le recensement et pour classer les différentes données récoltées.

Selon le *Dictionnaire du recensement 2001* (Statistique Canada, 2006), l'îlot (le plus petit découpage, comprenant moins de 50 personnes et représentant un pâté de maisons) est l'élément de base pour constituer les ensembles géographiques. Un système automatisé regroupe les îlots pour délimiter les secteurs de dénombrement (SD) (de 400 à 700 personnes sont représentées). Ces unités géographiques sont les plus petites régions utilisées pour diffuser les données de recensement. Depuis 2001, ces ensembles ont été renommés aires de diffusion (AD). Les aires de diffusion sont également regroupées pour constituer les subdivisions de recensement (SDR) représentant les limites administratives des municipalités.

La récente vague de regroupements municipaux coïncidait avec le dernier recensement canadien. Pour cette raison, les subdivisions de recensement représentent les anciennes limites municipales (Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Lac-Kénogami, Laterrière, Shipshaw et Canton Tremblay) pour le cas de Saguenay. La base géographique nationale de Statistique Canada a comme avantage d'être la norme pour

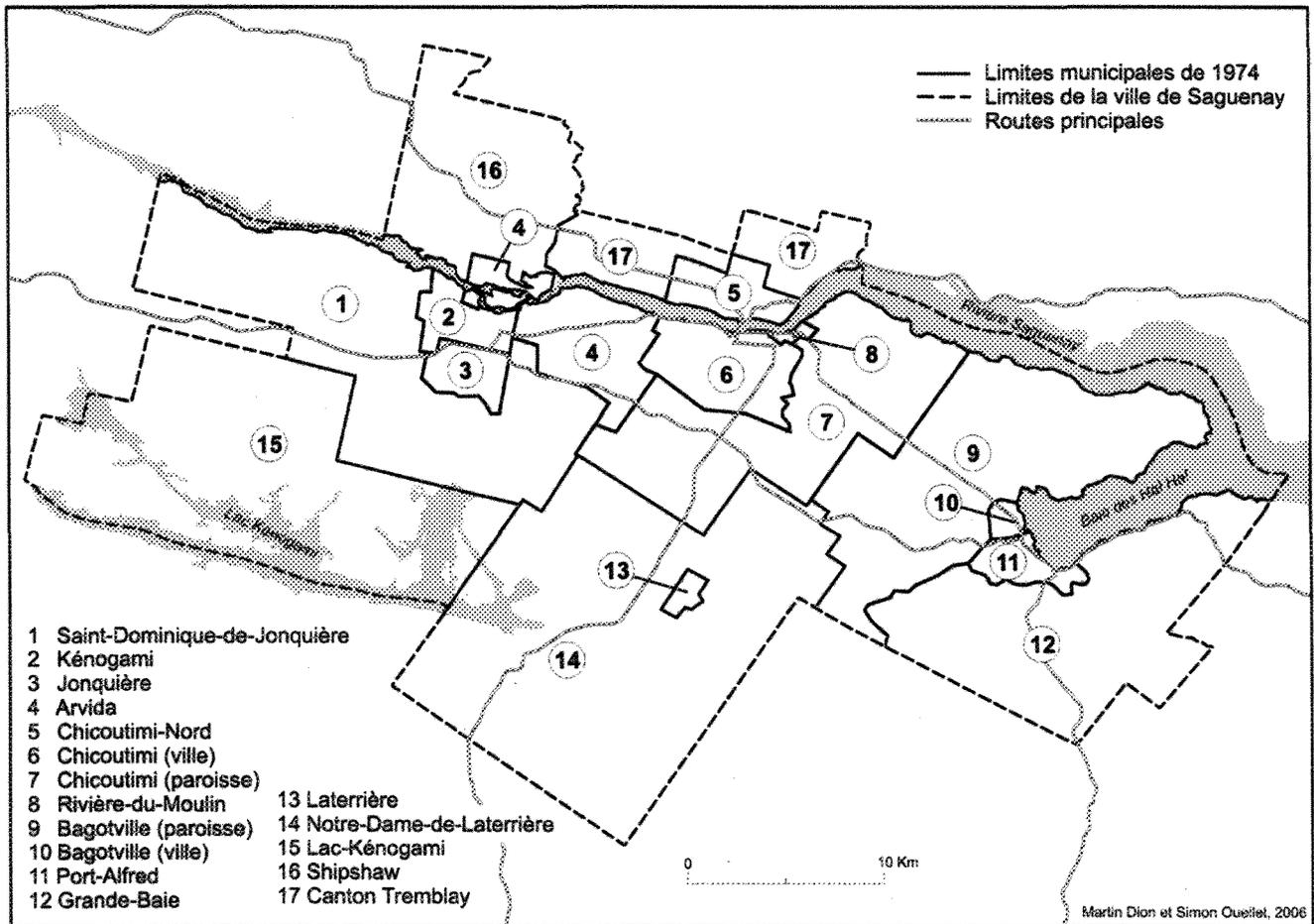
cartographier les données des études sociodémographiques. De plus, les données sont accessibles par l'entremise du site web de la CRÉPUQ (2001).

4.1.2. Les zones d'appartenance

Les zones d'appartenance font référence à des ensembles géographiques particuliers où l'identité se manifeste. Cela peut être un village, une ville et même un quartier dans le cas d'une grande ville, comme par exemple le Plateau Mont-Royal à Montréal.

L'appartenance à un territoire se construit avec le temps et les dernières fusions municipales de 2001 sont trop récentes pour inciter une identité forte. Une première étude sur les intentions migratoires et les cadres de vie à Saguenay (Simard et *al.*, 2006) a été effectuée sur la base des municipalités existant avant le regroupement de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Shipshaw, Lac-Kénogami et Canton Tremblay. Cependant, les conclusions de ce rapport ne permettent pas de définir des tendances claires face aux liens entre le territoire et les intentions migratoires, mise à part les spécificités des milieux ruraux périurbains.

Dans le but de pousser plus loin l'investigation, ce mémoire utilise des découpages plus fins reliés aux limites municipales qui prévalaient avant les premiers regroupements des années 1970. En 1974, le territoire de la ville de Saguenay était représenté par 17 entités municipales (carte 5).



Carte 5 : Limites municipales dans le Haut-Saguenay en 1974

Les aires de diffusion de Statistique Canada seront regroupées suivant ces limites territoriales pour classer les données à l'étude. Par la suite, certaines villes et secteurs seront regroupés pour représenter les zones d'appartenance identifiées dans la revue de littérature :

- 1- La Baie : Cette zone comprend la ville et la paroisse de Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie. C'est le pôle historique de la région et il existe un fort lien entre ces agglomérations depuis les fusions de 1970.
- 2- Chicoutimi : Cette zone comprend la ville et la paroisse de Chicoutimi et Rivière-du-Moulin. Ces secteurs sont reliés par le bâti et l'activité économique et le secteur d'emplois sont monopolisés par Chicoutimi.

- 3- Rive-Nord : Cette zone comprenant Chicoutimi-Nord et Canton Tremblay constitue une banlieue de Chicoutimi. Ces deux secteurs sont reliés à Saguenay par un pont.
- 4- Kénogami : Anciennement une ville-compagnie, elle est étroitement reliée à Jonquière. Il existe une différence dans l'architecture entre le deux centres.
- 5- Jonquière : Ancienne municipalité qui monopolise une quantité importante des services. Elle a des liens avec plusieurs secteurs à proximité.
- 6- Arvida : Anciennement une ville-compagnie où l'on retrouve un fort sentiment d'appartenance et une architecture particulière. Il existe une coupure territoriale entre les secteurs de Chicoutimi et de Jonquière.
- 7- Les secteurs ruraux : Ils regroupent le village et la paroisse de Laterrière, Lac-Kénogami, Saint-Domique-de-Jonquière et Shipshaw. Ce sont tous des secteurs où l'activité économique n'est pas très variée et fortement liée au reste de la ville de Saguenay.

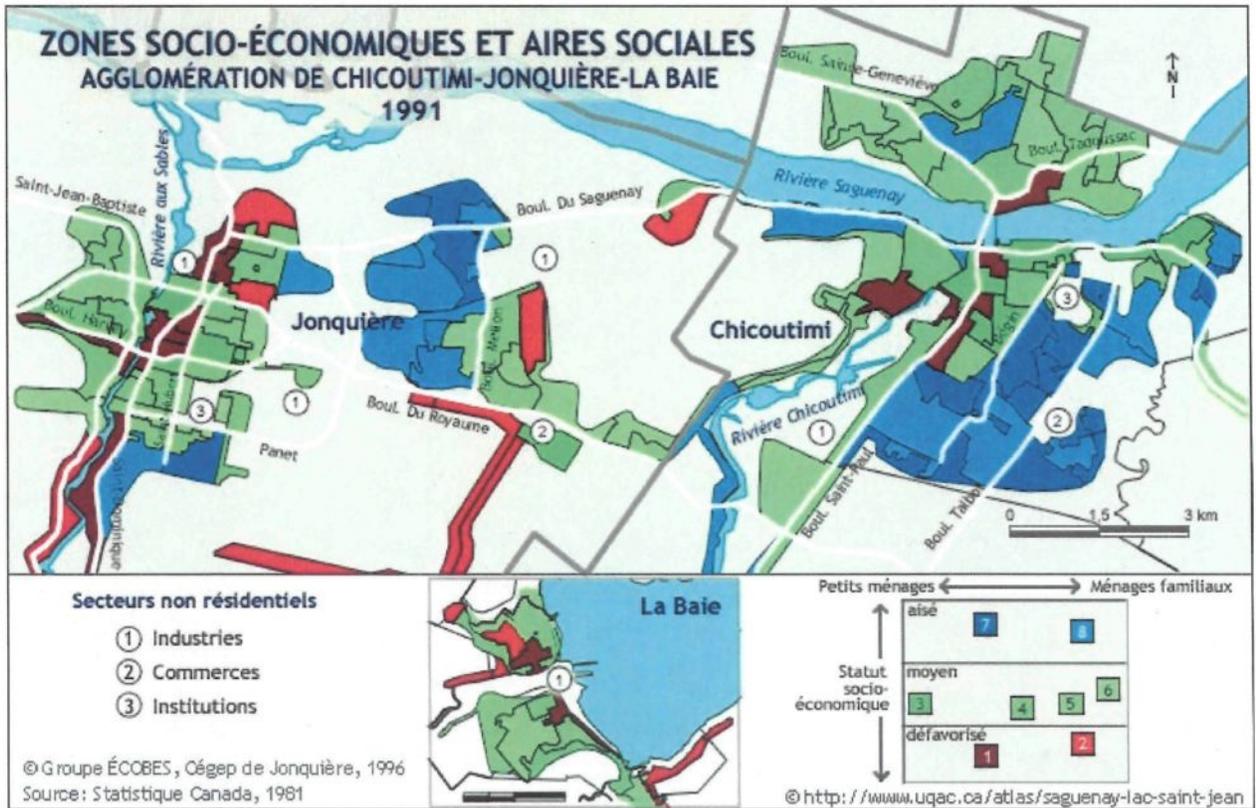
Dans le but de faciliter l'analyse et pour atteindre un nombre critique de répondants, les zones sont classées par leur degré d'appartenance selon les tendances dégagées de la revue des écrits. À ce sujet, les zones de La Baie et d'Arvida sont regroupées pour former le degré *fort* par le fait qu'on y retrouve la plus grande identité territoriale et historique. De leur côté, les zones de Chicoutimi, de Jonquière et de Kénogami sont comprises dans le degré *moyen*. Même si ces dernières constituent le cœur économique de la ville de Saguenay et leur influence déborde les frontières municipales, elles restent moins spécifiques que les deux premières au point de vue de l'appartenance. Enfin, les zones de la rive-nord et des secteurs ruraux sont incluses dans le degré *faible*, car elles se caractérisent par des secteurs parmi les plus jeunes de la ville et par la forte influence des autres noyaux de Saguenay.

4.1.3. L'âge du bâti

En s'inspirant du modèle de diffusion du peuplement (figure 5 de la section 2.5.) (Haggett, 1973), il est possible de découper le territoire selon l'année d'établissement de la population. L'intérêt est d'étudier si l'âge d'un quartier peut influencer les choix de vie de ses habitants. En partant d'une question du recensement canadien de 2001 (question H4 du questionnaire complet de 2001 qui demande l'année de construction de la résidence (Statistique Canada, 2004)), les aires de diffusion seront classées par rapport à la moyenne de l'année de construction des habitations qui les constituent. Il ne s'agit pas de voir l'influence historique des différents pôles de développement des anciennes municipalités du Haut-Saguenay, mais bien d'évaluer l'effet de l'âge du bâti sur la population. De ce modèle, il sera également possible d'observer l'étalement urbain et de comparer les populations vivant dans les centres et les banlieues, ainsi que l'effet de la distance par rapport aux centres-villes de Saguenay.

4.1.4. Les aires sociales

Les aires sociales sont un concept largement utilisé depuis la tradition d'analyse urbaine développée par l'école de Chicago. Ces espaces géographiques sont composés par le regroupement de lieux ayant des caractéristiques sociales semblables. Depuis les travaux de Shevky et Bell (1972), les facteurs économiques, familiaux et ethniques s'imposent pour délimiter les aires sociales et regrouper les populations homogènes.



Carte 6 : Les aires sociales du groupe ÉCOBES dans Gauthier (2001)

Les aires sociales ont déjà été élaborées sur le territoire qui correspond à la ville de Saguenay. C'est le groupe ÉCOBES du collège de Jonquière (Perron, 1997) qui a établi une classification des espaces urbains du Haut-Saguenay à partir des modèles de recherche de l'écologie urbaine. Le territoire de la ville est découpé en huit aires sociales établies par des critères économiques et familiales (carte 6). Ce modèle cartographique est employé pour constituer la troisième schématisation évaluée dans cette recherche.

Pour des fins d'analyse, les aires sociales seront étudiées en deux dimensions, soit par le statut socio-économique des aires sociales et soit la prédominance de la taille des ménages des aires sociales. De cette façon, on pourra observer quelle est la caractéristique qui influence le plus la schématisation.

4.2. Le sondage

Les trois types de modélisation du territoire de Saguenay seront comparés à l'aide des données d'un sondage réalisé à l'hiver 2005. Le questionnaire porte sur la mobilité résidentielle des jeunes adultes à Saguenay. Plus précisément, les parties de l'enquête portant sur le cadre bâti, l'identité et les intentions migratoires seront sélectionnées pour les analyses du territoire de Saguenay. Les prochaines sections du mémoire présentent la méthodologie de l'enquête pour montrer le respect des quatre conditions de validité d'un sondage, soit la disponibilité des informateurs, la capacité de répondre, la transmission fidèle de l'information et l'enregistrement fidèle de l'information (Gauthier, 2003).

4.2.1. Le questionnaire

Le questionnaire¹ comporte une soixantaine de questions et il est divisé en plusieurs blocs, soit la sélection des profils, la première installation résidentielle, les autres déménagements, l'évaluation de la situation actuelle et à venir, le cadre bâti, l'identité et les intentions migratoires, les représentations de l'avenir, ainsi qu'un bloc pour tracer un portrait sociodémographique des répondants (le questionnaire est annexé à la fin du mémoire). La firme Léger Marketing a été mandatée pour rejoindre les jeunes adultes par téléphone et effectuer le sondage.

¹ Le questionnaire est le fruit d'une collaboration entre trois chercheurs universitaires, soit Martin Simard de l'Université du Québec à Chicoutimi, Patrice LeBlanc de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et Marc Molgat de l'Université d'Ottawa

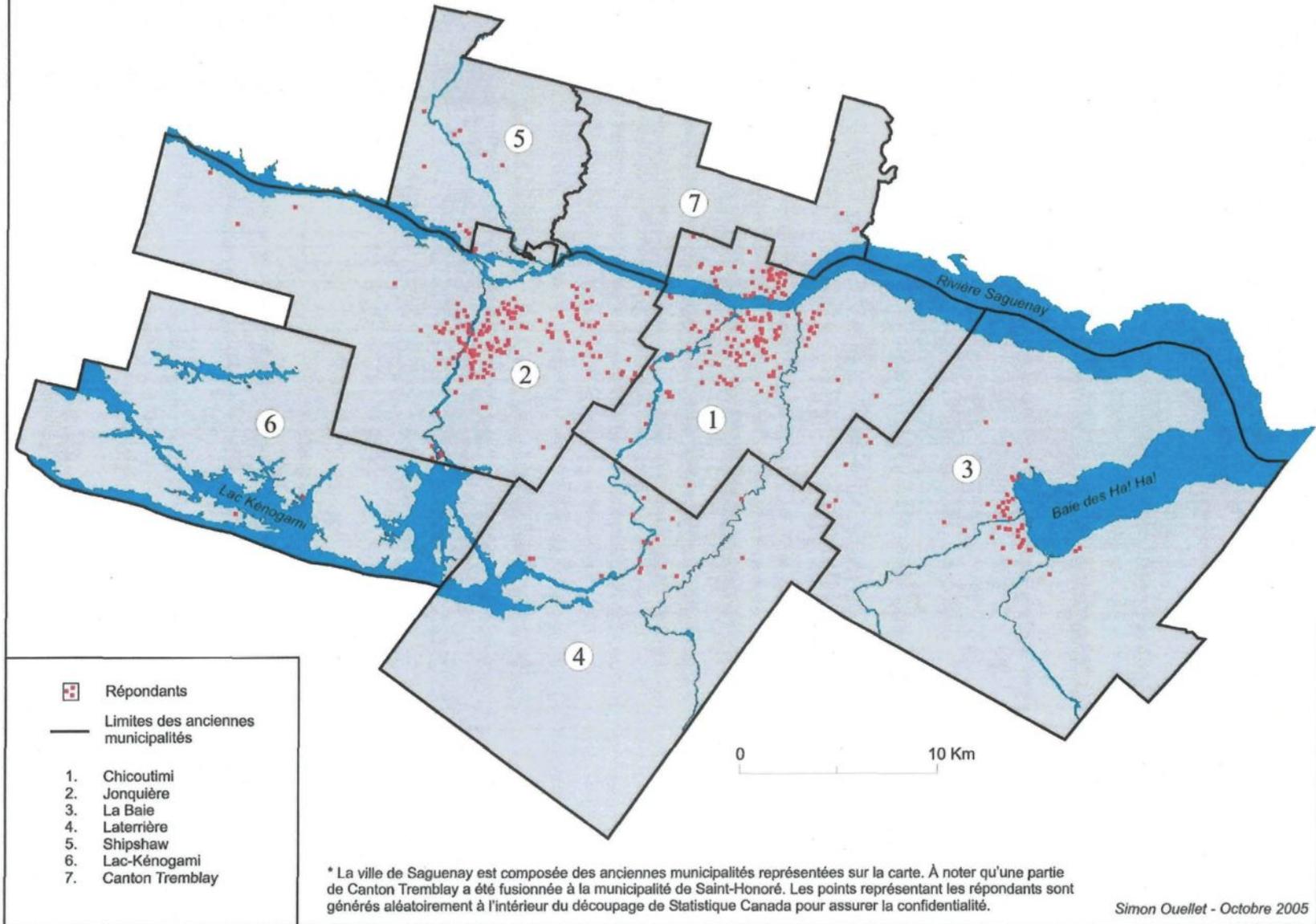
4.2.2. L'échantillonnage

Le groupe d'âges visé est celui des 20-29 ans. Ce sondage comporte environ 400 répondants pour Saguenay. Un échantillon stratifié a été composé à partir de la population des anciennes municipalités composant la ville regroupée, le pourcentage de répondants étant proportionnel au poids démographique de chacune des anciennes villes. Les personnes contactées ont été sélectionnées au hasard à partir d'une banque de numéro de téléphone. Le tableau 8 et la carte 7 montrent la distribution de l'échantillon sur le territoire de la ville de Saguenay.

Anciennes municipalités	Population	Poids Démographique	Échantillon	Poids de l'échantillon
Chicoutimi	62 048	41,1%	158	40,2%
Jonquièrre	56 068	37,1%	158	40,2%
La Baie	20 505	13,6%	46	12,2%
Laterrière	5 068	3,3%	14	3,6%
Shipshaw	2 922	1,9%	9	2,3%
Lac-Kénogami	1 498	1,0%	1	0,2%
Canton Tremblay	3 041	2,0%	5	1,3%
Total	151 150	100%	391	100%

Tableau 8 : Échantillon de base pour le sondage

Localisation des répondants à l'intérieur de la ville de Saguenay *



Carte 7 : Localisation des répondants

* La ville de Saguenay est composée des anciennes municipalités représentées sur la carte. À noter qu'une partie de Canton Tremblay a été fusionnée à la municipalité de Saint-Honoré. Les points représentant les répondants sont générés aléatoirement à l'intérieur du découpage de Statistique Canada pour assurer la confidentialité.

Simon Ouellet - Octobre 2005

4.2.3. Les procédures et les traitements

Le sondage a été réalisé entre les mois de décembre 2004 et avril 2005. Les entrevues avaient une durée moyenne d'environ 20 minutes. La marge d'erreur de l'enquête est de $\pm 4,9\%$ pour un intervalle de confiance de 95 % et le taux de réponse est d'environ 60 %. Pour valider les questions du sondage et pour éviter les erreurs récurrentes, Léger Marketing a effectué un pré-test de 10 cas. De plus, 10 % des entrevues ont été placées sous écoute par les superviseurs pour s'assurer de l'uniformité du produit final. Une base de données numérique en format SPSS a également été réalisée à partir des résultats de l'enquête. Ce fichier informatique a permis de réaliser les analyses statistiques et cartographiques du chapitre *Résultats et analyses* de la présente recherche.

4.2.4. La pondération

La pondération est une affectation d'un coefficient numérique aux observations d'un échantillon dans le but de rétablir la représentativité de la population étudiée (OQLF, 2003). Pour la partie analytique du sondage, les résultats seront pondérés selon le sexe et l'âge des répondants pour retrouver l'importance numérique réelle de la population de la ville de Saguenay. Le lieu de résidence n'est pas utilisé dans le calcul, car l'échantillonnage a été effectué pour représenter le poids démographique des anciennes municipalités. La pondération est utile pour assurer une représentation fidèle de la population et pour éviter de faire référence au déséquilibre à chaque portion d'analyse. Le coefficient a été calculé par la firme de sondage Léger Marketing et il est

automatiquement ajouté aux tableaux de résultats par le logiciel SPSS pour la portion d'analyse du sondage (chapitre 5).

4.2.5. Les caractéristiques des répondants

L'une des étapes importantes de l'analyse d'un sondage est l'élaboration d'un profil sociodémographique des répondants. À partir de ce portrait, il sera plus facile de faire des liens entre les différentes réponses et les caractéristiques des personnes interrogées. Dans le cas où la majorité d'un groupe de répondants est célibataire et sans enfant, cela pourrait expliquer leur plus grande mobilité. Ces résultats du sondage n'ont pas été pondérés pour considérer leur fréquence réelle. C'est à partir de cette section que le sondeur a établi son coefficient de pondération pour les autres éléments de l'analyse.

Le tableau 9 montre une synthèse des principales caractéristiques colligées à partir des résultats du questionnaire. Ce compte-rendu permet d'établir certaines tendances. La majorité des répondants est née au Québec (98%) et est composée de personnes célibataires (53 %) et sans enfant (74 %). Une forte partie des personnes interrogées a un emploi (60 %) et possède un diplôme postsecondaire (59 %) comme plus haut niveau de scolarité. En revanche, 75 % d'entre eux ont un salaire inférieur à 30 000 \$ par année.

Variables		Fréquence	Pourcentage
Âge	20 à 24 ans	202	51,4%
	25 à 29 ans	191	48,6%
Sexe	Masculin	189	48,1%
	Féminin	204	51,9%
Lieu de naissance	Au Québec	384	97,7%
	Dans une autre province	5	1,3%
	À l'extérieur du Canada	4	1,0%
Statut civil	Célibataire	207	52,7%
	En couple	181	46,1%
	Autre	5	1,3%
Enfants à charge	Sans enfant	292	74,3%
	Avec enfants	101	25,7%
Scolarité	Aucun diplôme	5	1,3%
	Primaire	13	3,3%
	Secondaire	145	36,9%
	Postsecondaire	230	58,5%
Occupation	Au travail	235	59,8%
	Sans emploi	48	12,2%
	Aux études	110	28,0%
Revenu personnel	...Moins de 10 000\$	131	33,3%
	...10 000\$ à 29 999\$	165	42,0%
	...30 000\$ à 49 999\$	61	15,5%
	...50 000\$ et plus	15	3,8%
	Ne sait pas	10	2,5%
	Pas de réponse	11	2,8%
Revenu familial	...Moins de 10 000\$	17	4,3%
	...10 000\$ à 29 999\$	94	23,9%
	...30 000\$ à 49 999\$	92	23,4%
	...50 000\$ et plus	149	37,9%
	Ne sait pas	28	7,1%
	Pas de réponse	13	3,3%
Nombre d'enfants <i>famille d'origine</i>	1	42	10,7%
	2	174	44,3%
	3	123	31,3%
	4 et plus	51	13,0%
	Ne sait pas	3	0,8%
Scolarité du père	Aucun diplôme	14	3,6%
	Primaire	42	10,7%
	Secondaire	148	37,7%
	Postsecondaire	151	38,4%
	Pas de réponse	38	9,7%
Scolarité de la mère	Aucun diplôme	11	2,8%
	Primaire	39	9,9%
	Secondaire	174	44,3%
	Postsecondaire	142	36,1%
	Pas de réponse	27	6,9%

Tableau 9 : Synthèse des caractéristiques des répondants

4.3. Les autres sources

Pour réaliser la revue de la littérature sur les études urbaines et les villes du Haut-Saguenay, diverses sources ont été consultées et utilisées : des articles scientifiques, des livres, ainsi que des rapports gouvernementaux et de groupes de recherche. En plus de la base géographique nationale de Statistique Canada (CRÉPUQ, 2001), la schématisation du territoire est supportée par des fonds cartographiques provenant de la collection numérique de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Gauthier, 2001).

La section *Portrait et perspective démographiques* de ce mémoire est réalisée à partir des données du recensement canadien pour les années 1991 et 2001, ainsi que par les différents documents produits par l'Institut de la statistique du Québec. La bibliographie à la fin du document catalogue l'ensemble des sources utilisées pour ce mémoire.

4.4. Les traitements et les représentations des données

Étant une recherche exploratoire, des balises ont été établies pour éviter de trop élargir le champ d'application des découpages et pour prévenir les biais. Premièrement, aucune action aléatoire n'est pratiquée pour sélectionner les territoires. Deuxièmement, les secteurs ne sont pas construits à partir des données à analyser. Finalement, les découpages peuvent être formés de plusieurs secteurs de la ville pour atteindre un nombre critique de répondants pour l'analyse.

Deux outils privilégiés sont utilisés dans cette recherche pour présenter les données : la cartographie et les tableaux statistiques. Ces derniers sont produits à l'aide de données numériques supportées par plusieurs applications informatiques. Pour gérer et manipuler la quantité importante de données, trois logiciels entrent en jeu : *Beyond 20/20* pour traiter les tableaux de Statistique Canada, *SPSS* pour compiler et appliquer des croisements des données du sondage et *Excel* pour réaliser les tableaux finaux et structurer les fichiers nécessaires pour la cartographie.

Pour réaliser les différents tableaux et élaborer les cartes, il faut préalablement géoréférencer les répondants. Il a été possible d'attribuer des coordonnées géographiques à chaque répondant à l'aide des codes postaux. De cette façon, le *fichier de conversion des codes postaux* de Statistique Canada (2002) permet de faire le lien avec les aires de diffusion et par le fait même, les schématisations de ce mémoire. Le logiciel *MapInfo* permet d'associer les données géoréférencées aux différents fonds cartographiques de Saguenay et de produire les cartes présentées. Enfin, le programme *Corel Draw* permet de réaliser les retouches et d'inclure la toponymie sur les cartes finales.

CHAPITRE 5 : RÉSULTATS ET ANALYSES

Ce chapitre présente les résultats de l'analyse des trois types de schématisation de Saguenay. Après la réflexion sur les écoles de pensée et l'identification des éléments du territoire de la ville, la même série de questions du sondage (sept questions sur la mobilité des répondants et huit questions sur le milieu de vie et la qualité de vie des répondants) a été classifiée par rapport aux modèles afin de faire ressortir les différences. Chaque portion de l'analyse comprend la présentation du modèle, les éléments de résultats et un résumé des tendances observées. En dernier lieu, une discussion permettra de suggérer le découpage le plus pertinent pour analyser les données sociodémographiques à Saguenay.

5.1. L'analyse par les zones d'appartenance

Les zones d'appartenance font référence aux territoires marqués par une certaine autonomie fonctionnelle, un milieu bâti caractéristique, une histoire collective façonnée notamment par l'existence d'une institution municipale à un moment donné, l'utilisation reconnue d'un toponyme et des pratiques de voisinage. Ces critères ont été développés par Simard (2000), mais leur mise en opération demeure difficile et peut comporter une part de subjectivité. Les variables de l'appartenance et de l'identité méritent d'être étudiées malgré ces contraintes méthodologiques. À Saguenay, les zones d'appartenance ont été délimitées et regroupées par degrés à partir de notre connaissance du milieu, de leur positionnement relatif par rapport aux pôles centraux de l'agglomération et de la réaction des populations aux regroupements municipaux de 1976 et 2001.

5.1.1. Le modèle d'analyse

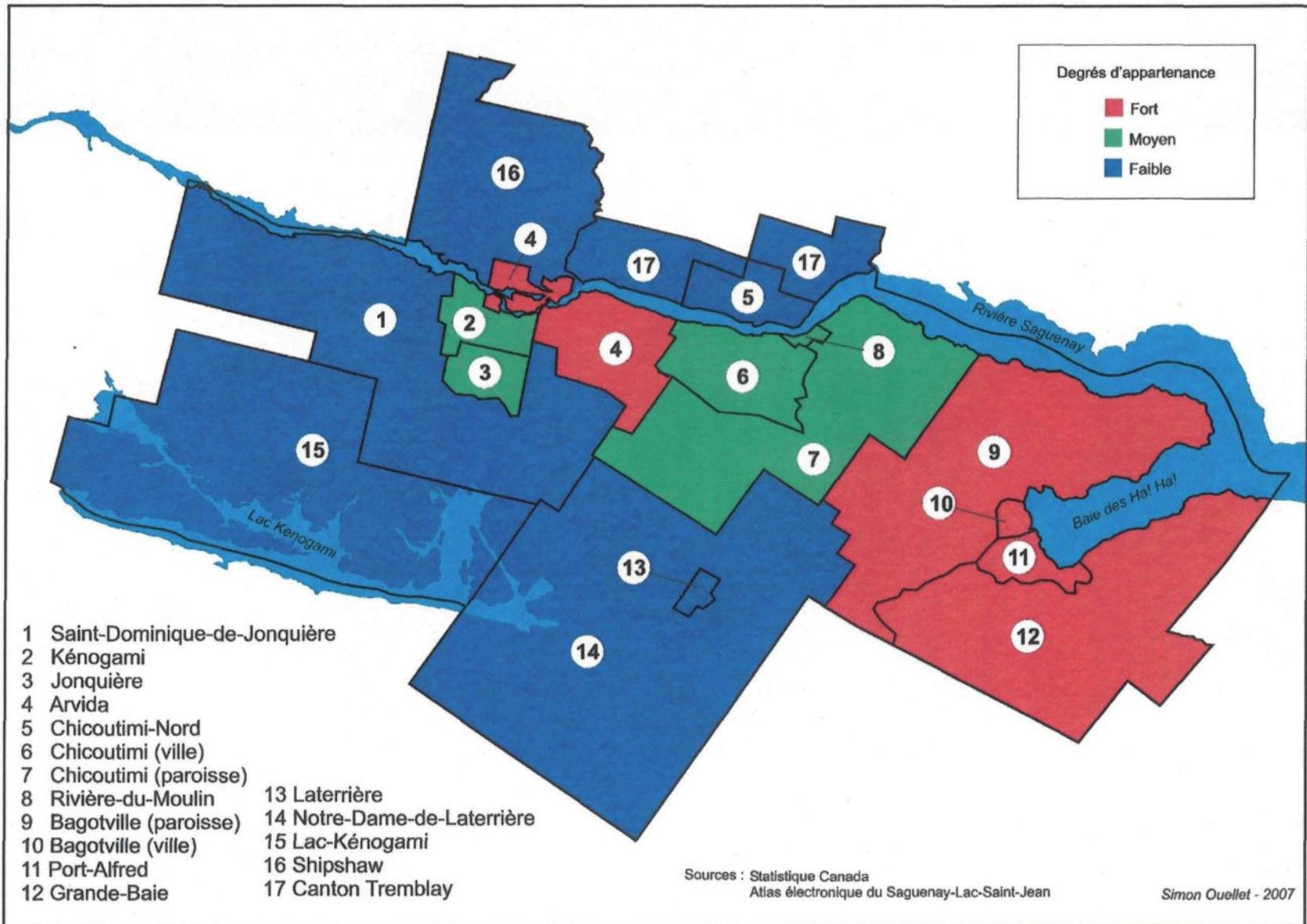
L'historique du milieu a permis d'identifier dix-sept zones d'appartenance sur le territoire de Saguenay, soit 4 dans l'arrondissement de La Baie, 7 dans l'arrondissement de Chicoutimi et 6 dans l'arrondissement de Jonquière. Pour rendre cette variable comparable aux aires sociales et à l'ancienneté du milieu bâti, une classification a été établie selon trois degrés d'appartenance, soit fort, moyen et faible (carte 8).

Après la distribution des répondants (tableau 10), on remarque que le degré moyen est de loin le plus représenté (environ 55 % des répondants). L'importance du pôle de Chicoutimi a été identifiée dans la littérature et l'exercice de schématisation confirme l'influence des liens territoriaux qu'elle exerce. Le degré faible, constitué des secteurs ruraux et de la rive-nord de Chicoutimi, suit en comprenant le quart des répondants. L'arrondissement de La Baie et le quartier d'Arvida sont les seuls à former le degré fort et regroupent la plus faible proportion de personnes interrogées (environ 20 %).

Degrés d'appartenance	Fréquence	Pourcentage
Fort	78	19,9%
Moyen	212	54,2%
Faible	101	25,8%
Total	391	100,0%

Tableau 10 : Fréquence selon les degrés d'appartenance

Carte 8 : Zones classées par degrés d'appartenance à Saguenay



Variables		Degrés d'appartenance		
		Fort	Moyen	Faible
Âge moyen		24,2	24,2	24,6
Sexe	Masculin	43,6%	47,2%	54,5%
	Féminin	56,4%	52,8%	45,5%
Autonomie	Autonome	61,5%	68,4%	61,4%
	Dépendant	38,5%	31,6%	38,6%
Statut civil	Célibataire	55,1%	55,7%	44,6%
	En couple	44,9%	42,5%	54,5%
	Autre	0,0%	1,9%	1,0%
Enfants à charge	Sans enfant	73,1%	78,3%	66,3%
	Avec enfants	26,9%	21,7%	33,7%
Éducation	Primaire ou moins	9,0%	3,8%	3,0%
	Secondaire	43,6%	29,7%	46,5%
	Collégial	33,3%	43,4%	28,7%
	Université	14,1%	23,1%	21,8%
Occupation	Avec emploi	61,5%	57,1%	63,4%
	Sans emploi	11,5%	12,3%	12,9%
	aux études	26,9%	30,7%	23,8%
Revenu personnel	...Moins de 10 000\$	34,6%	34,0%	29,7%
	...10 000\$ à 29 999\$	44,9%	42,0%	40,6%
	...30 000\$ à 49 999\$	14,1%	14,2%	19,8%
	...50 000\$ et plus	3,8%	3,8%	4,0%
	Ne sait pas	0,0%	3,8%	2,0%
	Pas de réponse	2,6%	2,4%	4,0%
Revenu familial	...Moins de 10 000\$	1,3%	0,9%	0,0%
	...10 000\$ à 29 999\$	16,7%	19,8%	12,9%
	...30 000\$ à 49 999\$	20,5%	18,9%	24,8%
	...50 000\$ et plus	38,5%	33,5%	44,6%
	Ne sait pas	3,8%	5,7%	9,9%
	Pas de réponse	1,3%	3,3%	3,0%

Tableau 11 : Profil des répondants par degrés d'appartenance

Le profil des répondants (tableau 11) permet d'établir quelques constats sur les personnes interrogées classées par zones selon les différents degrés d'appartenance. Plusieurs variables se démarquent pour le degré faible. En effet, les zones qui le constituent sont les seules à dénombrer une majorité d'hommes (54,5 %), une proportion importante (54,5%) de personnes en couple, le nombre le plus important de répondants ayant des enfants à charge (33,7%), un taux important de personnes dont le plus haut niveau de scolarité est un diplôme d'étude secondaire (46,5%) et des revenus personnel

(environ 24 % ayant un revenu plus élevé que 30 000\$) et familial (environ 70 % ayant un revenu plus élevé que 30 000\$) supérieurs aux deux autres degrés. Pour sa part, le degré moyen se démarque par le plus haut taux de répondants autonomes (68,4%), un nombre important de personnes dont le plus haut niveau de scolarité est un diplôme d'étude collégiale (43,4%), une proportion non négligeable d'étudiants (30,7%) et un revenu familial plus faible que la moyenne (plus de 20% étant inférieur à 30 000\$). De son côté, le degré fort se démarque peu des autres, notons seulement la plus forte proportion de répondants ayant un faible niveau de scolarité (9% ayant un diplôme du primaire ou moins).

5.1.2. Les résultats

5.1.2.1. La mobilité des répondants

La mobilité géographique passée ou anticipée permet d'élaborer un profil des trajectoires migratoires et d'interpréter des tendances de la migration des jeunes adultes. Les résultats selon le degré d'appartenance montrent que le choix du lieu pour les déménagements passés n'est pas le même pour l'ensemble de la ville (tableau 12). On remarque que seul le degré moyen a une grande proportion de répondants ayant quittés pour une autre région que celle de leurs parents (42,4%). Il est intéressant de constater la corrélation entre le fort degré d'appartenance et le fait de rester dans la même ville. Près de 37% des répondants du degré fort a déménagé dans la même ville que leurs parents. Les personnes résidant dans les zones à faible appartenance ont principalement déménagé dans une municipalité de la même région que leurs parents.

Déménagement	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Dans un quartier de la même ville que leurs parents	36,8%	29,7%	31,0%	31,5%
Dans la même région, mais une autre municipalité que leurs parents	33,3%	26,6%	39,4%	31,1%
Dans une autre région que leurs parents	29,8%	42,4%	29,6%	36,7%
Ne sait pas	0,0%	0,6%	0,0%	0,3%
Refus	0,0%	0,6%	0,0%	0,3%
				100,0%

Tableau 12 : Le lieu du déménagement passé (q7)

Il n'y a pas de tendance claire dans les raisons du déménagement passé (tableau 13). On peut mentionner que la raison principale est la poursuite des études (37,5%) pour le degré moyen et la vie en couple (39,4%) pour le degré faible. De plus, la quête d'autonomie est notable pour les degrés fort et moyen.

Motivation	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Pour les études	29,8%	37,5%	26,8%	33,3%
Pour aller vivre en couple	26,3%	21,9%	39,4%	27,1%
Pour le travail	15,8%	10,0%	8,5%	10,8%
Pour être autonome	21,1%	23,1%	16,9%	21,2%
Raisons familiales	5,3%	4,4%	4,2%	4,5%
Autres	1,8%	1,9%	1,4%	1,7%
Ne sait pas	0,0%	1,3%	2,8%	1,4%
				100,0%

Tableau 13 : Les motivations du déménagement passé (q8a)

On observe une majorité de répondants voulant quitter le domicile familial d'ici les deux prochaines années sur l'ensemble du territoire de la ville (tableau 14). Ainsi, une corrélation se dessine entre la date de départ et le degré d'appartenance, la plus grande proportion étant observée pour le degré faible (80%).

Prévision du départ	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
...D'ici deux ans	65,6%	72,9%	80,0%	73,2%
...Dans deux à cinq ans	31,3%	24,3%	15,0%	23,2%
Ne sais pas	3,1%	1,4%	5,0%	2,8%
Pas de réponse	0,0%	1,4%	0,0%	0,7%
				100,0%

Tableau 14 : Départ anticipé du domicile familial (q19)

Une fois encore, il est difficile d'observer une tendance claire dans les raisons du départ anticipé (tableau 15). Mentionnons la fin des études (31,9%) pour le degré moyen et un revenu suffisant (30%) pour le degré faible.

Raison du départ	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Fin des études	22,6%	31,9%	20,0%	26,6%
Aller vivre en couple	9,7%	4,2%	12,5%	7,7%
Obtention d'un emploi	22,6%	13,9%	20,0%	17,5%
Revenu suffisant	22,6%	26,4%	30,0%	26,6%
Achat d'une maison	3,2%	8,3%	10,0%	7,7%
Être autonome	9,7%	9,7%	5,0%	8,4%
Demande des parents	3,2%	2,8%	2,5%	2,8%
Autres	6,5%	1,4%	0,0%	2,1%
Ne sait pas	0,0%	1,4%	0,0%	0,7%
				100,0%

Tableau 15 : Les raisons du départ anticipé (q20a)

Du côté des personnes autonomes, on observe une différence entre les milieux plus denses (degré moyen, comprenant Chicoutimi, Kénogami et Jonquière) et les plus petites agglomérations (degrés fort et faible, comprenant respectivement La Baie et Arvida et la rive-nord et les secteurs ruraux) en ce qui a trait au déménagement anticipé (tableau 16). Il s'ensuit que les répondants habitant les zones où le degré d'appartenance est moyen souhaitent déménager de façon majoritaire, contrairement aux autres secteurs.

Prévision d'un déménagement d'ici deux ans	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Oui	38,6%	61,7%	32,2%	50,4%
Non	54,5%	36,2%	64,4%	46,3%
Ne sait pas	6,8%	2,1%	3,4%	3,3%
				100,0%

Tableau 16 : Déménagement anticipé (q47)

En règle générale, les répondants autonomes veulent déménager dans la même région (tableau 17). Notons une proportion importante de personnes voulant quitter vers une autre région du Québec pour les degrés fort (23,5%) et moyen (21,6%) et vers l'extérieur du Québec pour le degré faible (16,7%).

Lieu du déménagement	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Même quartier	35,3%	14,8%	11,1%	17,1%
Autre quartier de la même ville	23,5%	35,2%	38,9%	34,1%
Autre municipalité dans la même région	5,9%	14,8%	11,1%	13,0%
Autre région du Québec	23,5%	21,6%	16,7%	21,1%
À l'extérieur du Québec	5,9%	2,3%	16,7%	4,9%
Ne sait pas	5,9%	11,4%	5,6%	9,8%
				100,0%

Tableau 17 : Le lieu du déménagement anticipé (q48)

Les raisons du déménagement (tableau 18) ne sont pas semblables pour l'ensemble des degrés d'appartenance. Par exemple, les répondants des zones à degré faible veulent se rapprocher de leur lieu de travail ou de formation (42,1%) et les répondants des lieux à degré fort veulent se trouver un logement mieux adapté (35,3%).

Raison du déménagement	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Trouver un logement mieux adapté	35,3%	13,8%	15,8%	17,1%
Rapprochement du lieu de travail ou de formation	29,4%	26,4%	42,1%	29,3%
Agrandissement de la famille	11,8%	8,0%	10,5%	8,9%
Changement de ville ou de région	5,9%	9,2%	10,5%	8,9%
Achat d'une maison	17,6%	26,4%	10,5%	22,8%
Autres	0,0%	3,4%	0,0%	2,4%
Ne sait pas	0,0%	6,9%	0,0%	4,9%
Pas de réponse	0,0%	5,7%	10,5%	5,7%
				100,0%

Tableau 18 : Les raisons du déménagement anticipé (q49a)

5.1.2.2. Le milieu de vie et la qualité de vie des répondants

En consultant la littérature sur la migration des jeunes adultes, le lien entre le geste migratoire et le milieu de vie a été mis en évidence. L'étude des questions du sondage portant sur le quartier et la qualité de vie est importante pour vérifier l'adéquation de l'espace de résidence et les besoins perçus des répondants.

Les réponses obtenues à une question portant sur la composition du quartier (tableau 19) n'est pas en opposition avec le bilan de la région. Les répondants des secteurs au degré moyen sont les seuls à identifier des édifices à appartements dans leur quartier dans une grande proportion (22 %). Or, ce sont les seules zones de la ville de Saguenay où l'on remarque une forte densité de bâtiments à multiple logements. Les quartiers d'habitation ressortent également, les répondants remarquant dans une large proportion que leur milieu est composé de maisons unifamiliales, en particulier les zones aux degrés fort (73,6%) et faible (75,5%).

Composition du quartier	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Maisons unifamiliales	73,6%	56,0%	75,5%	64,3%
Maisons de 2 à 4 étages	18,1%	22,0%	9,6%	18,1%
Édifices à appartements	8,3%	22,0%	13,8%	17,3%
Ne sait pas	0,0%	0,0%	1,1%	0,3%
				100,0%

Tableau 19 : La composition du quartier (q51)

La grande majorité des répondants réside dans leur quartier depuis moins de cinq ans (tableau 20). C'est dans les secteurs au fort degré d'appartenance que l'on retrouve la plus grande proportion de personnes habitant depuis plus de 21 ans dans leur quartier (16,7 %).

Année de résidence	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
1 an et moins	27,8%	32,4%	21,3%	28,7%
2 à 5 ans	40,3%	39,1%	41,5%	39,9%
6 à 10 ans	11,1%	8,2%	10,6%	9,4%
11 à 15 ans	2,8%	2,4%	4,3%	2,9%
16 à 20 ans	1,4%	5,8%	6,4%	5,1%
21 ans et plus	16,7%	12,1%	14,9%	13,7%
Ne sait pas	0,0%	0,0%	1,1%	0,3%
				100,0%

Tableau 20 : Le temps de résidence dans le quartier (q52)

Il est intéressant de remarquer une proportion importante de jeunes adultes qui identifient le nom de leur quartier dans les zones à faible degré d'appartenance (37,9 %) (tableau 21). À l'opposé, les répondants des secteurs à fort degré mentionnent le nom des municipalités qui prévalait dans les années 1970 au lieu du nom du quartier (Bagotville, Port Alfred, Grande-Baie et Arvida dans une proportion de 23,3 %). C'est dans les zones au degré moyen qu'on observe le plus grand nombre de personnes identifiant le nom d'une ville fusionnée comme nom de quartier (42,2 %).

Nom mentionné	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Nom de la nouvelle ville (Saguenay)	2,7%	1,5%	0,0%	1,3%
Nom d'une ville fusionnée (ex: Laterrière)	30,1%	42,2%	33,7%	37,7%
Nom d'une ancienne municipalité (ex: Arvida)	23,3%	2,9%	3,2%	7,0%
Nom d'un quartier ou d'un secteur (ex: des oiseaux)	17,8%	19,9%	37,9%	24,1%
Autre	12,3%	10,2%	10,5%	10,7%
Ne sait pas	13,7%	23,3%	13,7%	19,0%
Refus	0,0%	0,0%	1,1%	0,3%
				100,0%

Tableau 21 : La connaissance du nom du quartier (q53)

Il n'y a pas de tendance claire entre l'attachement au quartier et le degré d'appartenance (tableau 22). Notons seulement le pourcentage élevé des répondants ayant un grand attachement à leur quartier dans les secteurs au fort degré d'appartenance (51,4 %).

Attachement	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
...Beaucoup ?	51,4%	31,7%	42,1%	38,1%
...Un peu ?	36,1%	33,2%	32,6%	33,6%
...Pas du tout ?	12,5%	35,1%	25,3%	28,3%
				100,0%

Tableau 22 : L'attachement au quartier (q54)

Conversation avec les voisins	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Souvent	34,2%	21,7%	29,8%	26,2%
Occasionnellement	35,6%	42,0%	39,4%	40,1%
Rarement	19,2%	22,2%	18,1%	20,6%
Jamais	11,0%	13,5%	12,8%	12,8%
Pas de réponse	0,0%	0,5%	0,0%	0,3%
				100,0%

Tableau 23 : La socialisation des répondants avec leurs voisins (q55)

La question de socialisation des répondants avec leurs voisins (tableau 23) permet une fois encore de faire ressortir un cas d'exception pour les secteurs au degré d'appartenance fort. C'est dans ces zones que les personnes parlent le plus souvent à leurs voisins (34,2 %).

En règle générale, les répondants ne s'impliquent pas dans leur milieu (tableau 24). Aucune tendance particulière ne ressort du croisement de cette question avec les différents degrés d'appartenance.

Implication	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
Oui	16,7%	17,4%	16,1%	16,9%
Non	83,3%	82,6%	83,9%	83,1%
				100,0%

Tableau 24 : L'implication dans le milieu (q56)

La qualité de vie perçue est en majorité bonne ou excellente (tableau 25). C'est dans les secteurs à fort degré (52,1 % pour la réponse excellente qualité de vie dans le secteur) que les répondants observent la meilleure qualité de vie. Un fait logique à remarquer est que ce sont les personnes interrogées habitant les zones à degré moyen qui observent le plus une qualité de vie moyenne dans leur secteur.

Qualité de vie dans le secteur	Degrés d'appartenance			Total
	Fort	Moyen	Faible	
...Excellente	52,1%	34,1%	46,8%	40,8%
...Bonne	37,0%	41,8%	42,6%	41,1%
...Moyenne	5,5%	19,2%	7,4%	13,6%
...Faible	5,5%	4,8%	2,1%	4,3%
Ne sait pas	0,0%	0,0%	1,1%	0,3%
				100,0%

Tableau 25 : La qualité de vie perçue (q57)

Les évidences peuvent difficilement être mises de l'avant par l'analyse des réponses sur les éléments constituant la qualité de vie (tableau 26).

Élément de la qualité de vie	Importance	Degrés d'appartenance			Total
		Fort	Moyen	Faible	
Espaces verts	Oui	97,2%	96,6%	97,9%	97,1%
	Non	2,8%	3,4%	2,1%	2,9%
	Ne sait pas	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Qualité des habitations	Oui	97,2%	98,1%	97,9%	97,9%
	Non	2,8%	1,9%	2,1%	2,1%
	Ne sait pas	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Proximité des services	Oui	84,7%	77,8%	70,2%	77,2%
	Non	15,3%	22,2%	28,7%	22,5%
	Ne sait pas	0,0%	0,5%	0,0%	0,3%
Présence de parents et d'amis	Oui	79,2%	68,1%	66,0%	69,7%
	Non	20,8%	30,9%	33,0%	29,5%
	Ne sait pas	0,0%	1,0%	0,0%	0,5%
Statut social des voisins	Oui	19,4%	23,2%	23,4%	22,5%
	Non	80,6%	75,8%	75,5%	76,7%
	Ne sait pas	0,0%	1,4%	0,0%	0,8%
Proximité du travail ou des études	Oui	69,4%	69,6%	72,3%	70,2%
	Non	30,6%	28,5%	25,5%	28,2%
	Ne sait pas	0,0%	1,9%	1,1%	1,3%
					100,0%

Tableau 26 : Les éléments d'une bonne qualité de vie (q58)

Par exemple, les espaces verts et la qualité des habitations sont importants dans une très grande majorité pour tous les degrés. Deux observations peuvent être faites pour la proximité des services, elle est très importante pour les répondants des zones à fort degré d'appartenance (84,7 %) et plus faible pour les secteurs à faible degré (70,2 %). C'est dans les secteurs à fort degré que l'on retrouve la plus large proportion de jeunes adultes trouvant que la présence de parents et d'amis est importante (79,2%).

5.1.3. Les tendances observées

L'avantage de la schématisation des degrés d'appartenance de la ville de Saguenay est qu'elle prend en compte des grands ensembles. Si des tendances claires étaient dégagées, cela permettrait de mettre en place facilement des mesures à grande échelle pour s'attaquer aux problèmes sociaux. Par contre, l'évaluation des questions du sondage sur la mobilité résidentielle des jeunes adultes n'a pas permis de mettre en évidence un profil de mobilité spécifique. Toutefois les degrés d'appartenance ont permis de mettre en lumière quelques différences entre le milieu urbain et les banlieues. Effectivement, pour la mobilité des répondants et pour la qualité de vie, il est possible de dégager une faible différence entre les zones selon leur importance démographique ou leur centralité.

Les secteurs à fort degré d'appartenance sont sûrement les zones où les caractéristiques sont les plus facilement identifiables. Pour ce cas, l'attachement au milieu et la qualité de vie sont plus important que toute autre chose. C'est également dans ces secteurs que les plus grandes différences dans les points de pourcentage étaient dégagées. Bref, il faudrait sûrement aller plus loin pour développer un modèle qui prendrait en compte les quartiers d'habitation en fonction de la centralité. Cela serait sans doute plus approprié pour le cas de la ville de Saguenay.

5.2. L'analyse par l'âge du bâti

La revue des écrits a permis de dégager les modèles de développement des villes nord-américaines et de mettre en évidence le développement rapide des communautés avec l'amélioration des moyens de transport et l'accession grandissante à la propriété. La

schématisation par l'ancienneté du milieu bâti permet de faire ressortir l'historique du développement d'une région. Celle-ci illustre également l'étalement urbain et, de surcroît, elle met en évidence les noyaux urbains (qui se sont développés en premier) et les quartiers modernes constituant la banlieue. Le bâti reflète aussi d'autres caractéristiques sociales, telles que les revenus, le cycle familial ou le style de vie.

Ce modèle est simple à produire et les techniques de modélisation sont facilement exportables pour une étude portant sur une autre agglomération. L'âge moyen du bâti se calcule à partir de données du recensement canadien ou selon les données urbanistiques provenant du rôle d'évaluation des municipalités.

5.2.1. Le modèle d'analyse

L'exercice de classification des aires de diffusion a permis d'ordonner le territoire de la ville de Saguenay en six zones correspondant à des étapes de développement (carte 9). La carte produite suit l'écoumène de l'agglomération pour identifier les zones résidentielles parmi l'ensemble de l'espace urbanisé.

Le premier secteur est constitué des noyaux d'origine des municipalités du Haut-Saguenay et correspond plus ou moins aux limites des centres-villes de Saguenay. Il est entouré du deuxième secteur qui met en évidence le début de l'extension des municipalités entre les années 1946 et 1960. Tel un modèle de zones concentriques, le troisième secteur (1961 à 1970) se situe également à la frontière du second développement. La croissance rapide de la région entre les années 1971 et 1980 est illustrée par le quatrième secteur qui recouvre la majorité du territoire de Saguenay. C'est

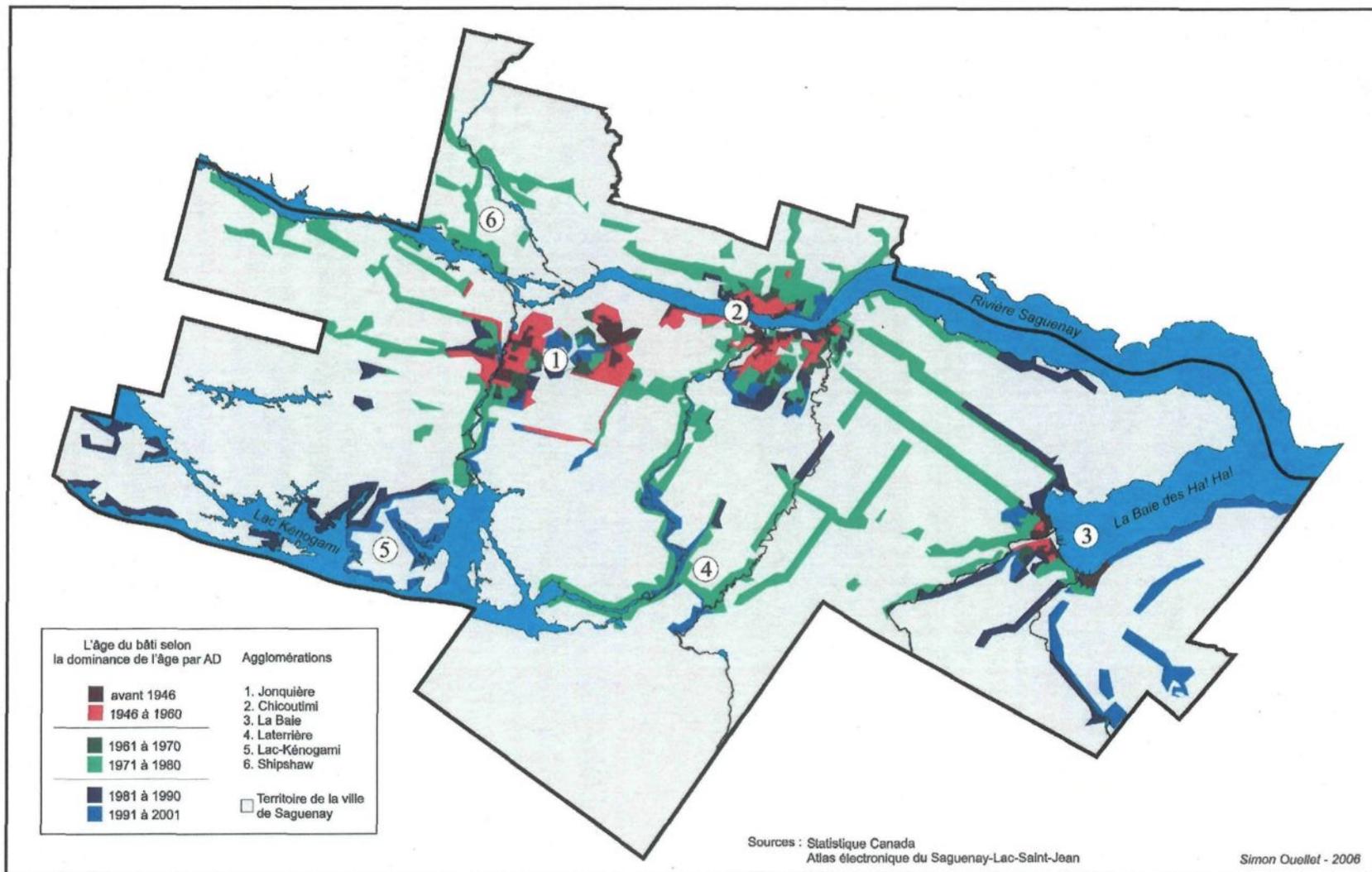
également cette zone qui relie les différents pôles de la ville. Le cinquième secteur (1981 à 1990) montre un développement moins intense que le précédent, mais illustre également la tendance de l'étalement urbain et l'agrandissement des quartiers existants. Le dernier secteur (1991 à 2001) illustre également la concrétisation des quartiers et l'étalement des habitations de la ville. Pour atteindre un nombre critique de répondants, les secteurs ont été regroupés par groupe de deux (avant 1960, 1961-1980 et 1981-2001).

La distribution des répondants (tableau 27) vient confirmer l'importance du secteur de 1961 à 1980, représentant près de la moitié (48,6 %) des jeunes adultes interrogés. Les fréquences sont bien réparties par rapport à l'importance de chaque zone.

L'âge du bâti	Fréquence	Pourcentage
avant 1960	135	34,5%
1961 à 1980	190	48,6%
1981 à 2001	66	16,9%
Total	391	100,0%

Tableau 27 : Distribution des répondants selon l'âge du bâti

Carte 9 : Saguenay découpée par l'âge du bâti



Variables		L'âge du bâti		
		avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001
Âge moyen		24,3	24,3	24,1
Sexe	Masculin	42,2%	52,1%	50,0%
	Féminin	57,8%	47,9%	50,0%
Autonomie	Autonome	67,4%	65,3%	60,6%
	Dépendant	32,6%	34,7%	39,4%
Statut civil	Célibataire	60,0%	45,8%	57,6%
	En couple	38,5%	53,7%	39,4%
	Autre	1,5%	0,5%	3,0%
Enfants à charge	Sans enfant	77,8%	72,1%	72,7%
	Avec enfants	22,2%	27,9%	27,3%
Éducation	Primaire ou moins	5,9%	3,7%	4,5%
	Secondaire	37,0%	35,3%	40,9%
	Collégial	34,1%	40,0%	37,9%
	Université	23,0%	21,1%	16,7%
Occupation	Avec emploi	62,2%	57,4%	60,6%
	Sans emploi	13,3%	11,6%	12,1%
	aux études	24,4%	31,1%	27,3%
Revenu personnel	...Moins de 10 000\$	30,4%	33,2%	37,9%
	...10 000\$ à 29 999\$	46,7%	40,5%	37,9%
	...30 000\$ à 49 999\$	14,8%	16,8%	13,6%
	...50 000\$ et plus	3,0%	4,2%	4,5%
	Ne sait pas	2,2%	2,6%	3,0%
Revenu familial	...Moins de 10 000\$	0,7%	0,5%	1,5%
	...10 000\$ à 29 999\$	20,0%	16,3%	15,2%
	...30 000\$ à 49 999\$	23,0%	20,5%	16,7%
	...50 000\$ et plus	25,9%	41,6%	48,5%
	Ne sait pas	5,9%	7,4%	4,5%

Tableau 28 : Portrait des personnes interrogées par âge du bâti

Le profil des répondants (tableau 28) permet de mettre en évidence les différences entre les personnes classées géographiquement selon l'âge du bâti. Le premier secteur (avant 1960) comprend un nombre élevé de personnes autonomes (67,4 %) avec un emploi (62,2 %). C'est également là que l'on retrouve la plus grande proportion de célibataires (60 %) et de personnes n'ayant pas d'enfant (77,8 %). On observe également une opposition au niveau de l'éducation, étant le secteur comprenant le plus haut taux de personnes n'ayant pas de diplôme secondaire (5,9 %), tout en ayant le plus grand pourcentage de répondants ayant un diplôme universitaire (23 %).

Il est plus difficile d'élaborer un profil pour le second secteur (1961-1980). Mentionnons seulement que c'est l'endroit où la plupart des personnes a un diplôme collégial (40 %) ou secondaire (35,3 %) comme plus haut niveau de scolarité. Il est également représenté par une majorité de personnes en couple (53,7 %) et par un nombre important de personnes aux études (31,1 %).

Le dernier milieu (1981-2001) est intéressant, car il comprend une population au début de leur cycle de vie active. L'âge moyen est de 24,1 ans et la plupart des personnes a seulement un diplôme secondaire comme plus haut niveau de scolarité (40,9 %) et un revenu inférieur à 10 000\$ (37,9 %). Une partie importante des répondants réside encore chez leurs parents (39,4 %), pour la plupart à l'aise monétairement (48,5 % des revenus familiaux étant supérieurs à 50 000\$).

5.2.2. Les résultats

5.2.2.1. La mobilité des répondants

Les résultats selon l'âge du bâti permettent de constater que le choix du lieu pour les déménagements passés n'est pas le même pour l'ensemble de la ville (tableau 29). Le secteur 1981-2001 se démarque par un taux élevé de répondants ayant déménagé dans le même quartier que leurs parents (37,8 %). On retrouve dans le secteur avant 1960 un nombre important de personnes ayant migré vers d'autres régions (41,6 %). Le secteur 1961-1980 se démarque par une proportion élevée de répondants ayant déménagé dans une autre municipalité de la même région que leurs parents (36,7 %).

Déménagement	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Dans un quartier de la même ville que leurs parents	32,7%	29,5%	37,8%	31,9%
Dans la même région, mais une autre municipalité que leurs parents	24,8%	36,7%	26,7%	30,9%
Dans une autre région que leurs parents	41,6%	33,1%	35,6%	36,5%
Ne sait pas	1,0%	0,0%	0,0%	0,4%
Refus	0,0%	0,7%	0,0%	0,4%
				100,0%

Tableau 29 : Destination des répondants pour les déménagements passés (q7)

Les raisons des déménagements passés (tableau 30) sont variées et on observe quelques tendances selon le secteur. Par exemple, une partie importante des répondants (37,9 %) de la zone avant 1960 a déménagé pour des raisons scolaires. Sachant que ces mêmes personnes ont migré en majorité vers une autre région, on pourrait croire que ce résultat illustre des étudiants de l'extérieur ayant trouvé un logement dans l'un des centres-villes. On retrouve une proportion importante de répondants qui a déménagé pour aller vivre en couple pour les secteurs 1961-1980 (33,3 %) et 1981-2001 (31,1 %). Il faut également mentionner la proportion importante de gens ayant quitté pour être autonome dans les secteurs avant 1960 (24,3 %) et 1981-2001 (28,9 %).

Motivation	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Pour les études	37,9%	31,9%	26,7%	33,2%
Pour aller vivre en couple	18,4%	33,3%	31,1%	27,7%
Pour le travail	11,7%	10,6%	6,7%	10,4%
Pour être autonome	24,3%	16,3%	28,9%	21,1%
Raisons familiales	6,8%	3,5%	2,2%	4,5%
Autres	0,0%	3,5%	0,0%	1,7%
Ne sait pas	1,0%	0,7%	4,4%	1,4%
				100,0%

Tableau 30 : Les raisons du déménagement passé (q8a)

Si la majorité des répondants dépendants souhaitent quitter le domicile familial d'ici deux ans (tableau 31), les personnes du secteur 1961-1980 sont moins pressées (29,2 % ayant prévu le départ d'ici deux à cinq ans). C'est le secteur avant 1960 qui comprend le plus de personnes voulant déménager d'ici deux ans (82,6 %).

Prévision du départ	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
...D'ici deux ans	82,6%	66,7%	72,4%	72,8%
...Dans deux à cinq ans	15,2%	29,2%	24,1%	23,8%
Ne sait pas	2,2%	2,8%	3,4%	2,7%
Pas de réponse	0,0%	1,4%	0,0%	0,7%
				100,0%

Tableau 31 : Prévision du départ de la résidence familiale (q19)

La raison évoquée (tableau 32) par ces mêmes personnes est principalement un revenu suffisant (27,7 % pour le secteur avant 1960, 25,7 % pour le secteur 1961-1980 et 25,9 % pour le secteur 1981-2001). L'obtention d'un emploi est un élément clé du départ du domicile familial pour les répondants du secteur 1961-1980 (21,4 %). La fin des études est également un facteur à considérer pour le secteur 1981-2001 (33,3 %).

Raison du départ	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Fin des études	27,7%	24,3%	33,3%	27,1%
Aller vivre en couple	10,6%	5,7%	7,4%	7,6%
Obtention d'un emploi	14,9%	21,4%	11,1%	17,4%
Revenu suffisant	27,7%	25,7%	25,9%	26,4%
Achat d'une maison	6,4%	10,0%	3,7%	7,6%
Être autonome	10,6%	8,6%	3,7%	8,3%
Demande des parents	2,1%	2,9%	3,7%	2,8%
Autre	0,0%	0,0%	11,1%	2,1%
Ne sait pas	0,0%	1,4%	0,0%	0,7%
				100,0%

Tableau 32 : Motivations principales du départ anticipé (q20a)

Pour ce qui est des personnes autonomes, la majorité des répondants veut déménager d'ici deux ans (tableau 33), les secteurs avant 1960 et 1981-2001 étant les endroits où les intentions sont les plus claires (respectivement 51,1 % et 55,3 %). Le cas d'exception est le secteur 1961-1980, la plupart ne voulant pas déménager (50,4 %).

Prévision d'un déménagement d'ici deux ans	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Oui	51,1%	47,9%	55,3%	50,2%
Non	42,0%	50,4%	44,7%	46,5%
Ne sait pas	6,8%	1,7%	0,0%	3,3%
				100,0%

Tableau 33 : Prévision d'un déménagement (q47)

Parmi les personnes autonomes voulant déménager, c'est l'endroit où l'on retrouve le plus d'intentions de quitter vers une autre région du Québec (30,4 % pour le secteur 1961-1980) (tableau 34). Le lieu du déménagement anticipé est principalement dans un autre quartier à l'intérieur des limites de la ville pour les secteurs avant 1960 (37,8 %) et 1981-2001 (42,9 %) et même à l'intérieur du même quartier pour le secteur 1981-2001 (28,6 %).

Lieu du déménagement	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Même quartier	20,0%	10,7%	28,6%	17,2%
Autre quartier de la même ville	37,8%	28,6%	42,9%	34,4%
Autre municipalité dans la même région	13,3%	12,5%	9,5%	12,3%
Autre région du Québec	13,3%	30,4%	14,3%	21,3%
À l'extérieur du Québec	4,4%	5,4%	4,8%	4,9%
Ne sait pas	11,1%	12,5%	0,0%	9,8%
				100,0%

Tableau 34 : Localisation du déménagement anticipé (q48)

Deux raisons principales pour le déménagement anticipé ressortent (tableau 35), soit le rapprochement du lieu de travail ou de formation pour le secteur 1961-1980 (36,8 %) et l'achat d'une maison pour les autres secteurs (26,7 % pour avant 1960 et 33,3 % pour 1981-2001).

Raison du déménagement	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Trouver un logement mieux adapté	15,6%	17,5%	19,0%	17,1%
Rapprochement du lieu de travail ou de formation	22,2%	36,8%	23,8%	29,3%
Agrandissement de la famille	8,9%	5,3%	19,0%	8,9%
Changement de ville ou de région	11,1%	10,5%	0,0%	8,9%
Achat d'une maison	26,7%	15,8%	33,3%	22,8%
Autres	2,2%	3,5%	0,0%	2,4%
Ne sait pas	6,7%	5,3%	0,0%	4,9%
Pas de réponse	6,7%	5,3%	4,8%	5,7%
				100,0%

Tableau 35 : Les causes probables du changement de logement (q49a)

5.2.2.2. Le milieu de vie et la qualité de vie des répondants

L'analyse des questions portant sur le quartier et la qualité de vie est importante pour vérifier le lien entre le geste migratoire et le milieu de vie mis en évidence par la revue des écrits portant sur la migration des jeunes. Un fait à mentionner est que contrairement aux zones d'appartenance, les secteurs identifiés par l'âge du bâti ne sont pas des parties continues du territoire de la ville de Saguenay.

On peut observer des différences significatives entre les secteurs en ce qui a trait à la composition du quartier (tableau 36). Les répondants identifient seulement le secteur établi avant 1960 comme étant composé de façon importante d'habitation de deux à

quatre étages (31,5 %). On peut également mentionner l'importance des maisons unifamiliales dans les autres sections de la ville (69,9 % pour 1961-1980 et 68,3 % pour 1981-2001). Ces résultats ne sont pas surprenants, car ils reflètent la tendance dans la construction observée dans la littérature.

Composition du quartier	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Maisons unifamiliales	53,5%	69,9%	68,3%	64,1%
Maisons de 2 à 4 étages	31,5%	10,9%	14,3%	18,5%
Édifices à appartements	15,0%	18,6%	17,5%	17,2%
Ne sait pas	0,0%	0,5%	0,0%	0,3%
				100,0%

Tableau 36 : Bâtiments dominants du quartier (q51)

Encore une fois, on retrouve une spécificité dans le secteur avant 1960, regroupant cette fois-ci une grande majorité de personnes résidant dans ce lieu depuis une courte période de temps (31,2 % depuis moins d'un an et 44 % entre 2 à 5 ans) (tableau 37). Les répondants ayant vécu presque toute leur vie dans le même quartier se retrouve surtout dans la zone 1961-1980 (15,4 %).

Année de résidence	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
1 an et moins	31,2%	25,3%	31,7%	28,4%
2 à 5 ans	44,0%	41,2%	30,2%	40,3%
6 à 10 ans	4,0%	11,5%	12,7%	9,2%
11 à 15 ans	3,2%	1,6%	6,3%	3,0%
16 à 20 ans	4,0%	4,9%	7,9%	5,1%
21 ans et plus	12,8%	15,4%	11,1%	13,8%
Ne sait pas	0,8%	0,0%	0,0%	0,3%
				100,0%

Tableau 37 : Années de résidence du répondant dans le quartier (q52)

Cette dernière observation n'influence pas la connaissance du nom du quartier, car dans ce même secteur, les répondants mentionnent le nom d'une ville fusionnée dans une large proportion (37 %) pour identifier leur milieu de vie (tableau 38). Ce pourcentage ressemble à ceux obtenus pour les autres secteurs (38,5 % avant 1960 et 36,9 % pour 1981-2001). Plus que le quartier est jeune, moins que les répondants ont tendance à mentionner le nom d'une ville des années 1970 (exemple : Arvida, Port-Alfred ou autres). Il faut également mentionner la faible connaissance du nom du quartier par les jeunes adultes du secteur 1981-2001 (24,6 % n'ont aucune idée du nom).

Nom mentionné	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Nom de la nouvelle ville (ex: Saguenay)	1,5%	1,6%	0,0%	1,3%
Nom d'une ville fusionnée (ex: Laterrière)	38,5%	37,0%	36,9%	37,5%
Nom d'une ancienne municipalité (ex: Arvida)	12,3%	5,4%	1,5%	7,1%
Nom d'un quartier ou d'un secteur (ex: des oiseaux)	20,0%	26,6%	26,2%	24,3%
Autre	12,3%	9,2%	10,8%	10,6%
Ne sait pas	15,4%	19,6%	24,6%	19,0%
Refus	0,0%	0,5%	0,0%	0,3%
				100,0%

Tableau 38 : Nom mentionné pour le quartier (q53)

Malgré cela, la question de l'attachement des répondants à leur quartier (tableau 39) montre que c'est seulement ce secteur (1981-2001) qui enregistre un fort sentiment identitaire (46,9 % ont beaucoup d'attachement au quartier). On retrouve dans les autres secteurs un attachement moyen, tel que le secteur avant 1960 (36,7 %).

Attachement	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
...Beaucoup ?	33,6%	37,5%	46,9%	37,8%
...Un peu ?	36,7%	33,7%	28,1%	33,8%
...Pas du tout ?	29,7%	28,8%	25,0%	28,5%
				100,0%

Tableau 39 : Sentiment identitaire au quartier (q54)

Il n'y a pas de tendance claire dans l'observation des résultats de la socialisation des répondants (tableau 40). Mentionnons seulement que c'est dans le secteur 1961-1980 que l'on retrouve les répondants discutant le plus souvent avec leurs voisins (28 %).

Conversation avec les voisins	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Souvent	25,4%	28,0%	21,9%	26,1%
Occasionnellement	40,5%	37,4%	46,9%	40,1%
Rarement	22,2%	20,3%	20,3%	21,0%
Jamais	11,9%	13,7%	10,9%	12,6%
Pas de réponse	0,0%	0,5%	0,0%	0,3%
				100,0%

Tableau 40 : Conversation avec leurs voisins (q55)

Pour ce qui est de l'implication dans leur milieu, ce sont les personnes interrogées dans le secteur 1981-2001 qui participe le moins (11,1 %). Néanmoins, il faut mentionner que l'implication reste faible dans tous les secteurs de la ville, ne dépassant pas 20 %.

Implication	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Oui	18,1%	18,6%	11,1%	17,2%
Non	81,9%	81,4%	88,9%	82,8%
				100,0%

Tableau 41 : Participation des répondants dans le milieu (q56)

La qualité de vie perçue est intéressante à observer par rapport à l'âge du bâti (tableau 42). Elle a tendance à augmenter plus que le secteur est jeune, la qualité de vie excellente passant graduellement de 28,1 % (avant 1960) à 54 % (1981-2001). Le secteur avant 1960 enregistre la plus mauvaise perception (qualité de vie faible à 7,8 %), tandis que les autres secteurs enregistrent une bonne et une excellente qualité de vie (84 % dans les deux cas).

Qualité de vie dans le secteur	L'âge du bâti			Total
	avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
...Excellente	28,1%	44,8%	54,0%	40,6%
...Bonne	49,2%	39,3%	30,2%	41,2%
...Moyenne	14,1%	14,2%	12,7%	13,9%
...Faible	7,8%	1,6%	3,2%	4,0%
Ne sait pas	0,8%	0,0%	0,0%	0,3%
				100,0%

Tableau 42 : Perception de la qualité de vie (q57)

On remarque également quelques différences entre les secteurs pour ce qui est des éléments constituant une bonne qualité de vie (tableau 43). Les espaces verts et la qualité des habitations sont importants pour la majorité des répondants. La zone avant 1960 se démarque par un taux considérable de jeunes adultes identifiant la proximité des services comme étant essentielle (81,1 %), contrairement aux répondants du secteur 1981-2001 (73 %). On observe que la présence de parents et d'amis est moins importante pour les personnes du secteur 1961-1980 (31,1 %). Le statut social des voisins est considéré dans la perception de la qualité de vie pour le secteur avant 1960 (29,9 %) contrairement au secteur le plus récent (17,5 % pour 1981-2001). Finalement, la proximité des services est négligée par les répondants du secteur 1981-2001 (57,1 %).

Élément de la qualité de vie	Importance	L'âge du bâti			Total
		avant 1960	1961 à 1980	1981 à 2001	
Espaces verts	Oui	96,9%	97,3%	96,8%	97,1%
	Non	3,1%	2,7%	3,2%	2,9%
	Ne sait pas	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Qualité des habitations	Oui	97,6%	98,9%	95,2%	97,9%
	Non	2,4%	1,1%	4,8%	2,1%
	Ne sait pas	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Proximité des services	Oui	81,1%	76,0%	73,0%	77,2%
	Non	19,7%	23,5%	27,0%	22,8%
	Ne sait pas	0,0%	0,5%	0,0%	0,3%
Présence de parents et d'amis	Oui	72,4%	67,8%	71,4%	70,0%
	Non	27,6%	31,1%	28,6%	29,5%
	Ne sait pas	0,0%	1,1%	0,0%	0,5%
Statut social des voisins	Oui	29,9%	19,1%	17,5%	22,5%
	Non	69,3%	79,8%	82,5%	76,7%
	Ne sait pas	0,8%	1,1%	0,0%	0,8%
Proximité du travail ou des études	Oui	73,2%	73,2%	57,1%	70,5%
	Non	26,0%	25,1%	41,3%	28,2%
	Ne sait pas	0,8%	1,6%	1,6%	1,3%
					100,0%

Tableau 43 : Qualité de vie élaborée en plusieurs éléments (q58)

5.2.3. Les tendances observées

En règle générale, l'analyse du territoire de Saguenay par la schématisation fondée sur l'âge du bâti est plus concluante que celle des zones d'appartenance, en particulier pour les questions reliées à la qualité de vie. De plus, les questions sur la mobilité et les liens sociaux sont également difficiles à cerner.

Par ailleurs, il est possible de dégager plus facilement les tendances d'un secteur à l'autre par les différences marquées entre les points de pourcentage. L'évaluation des questions du sondage sur la mobilité résidentielle et sur la qualité de vie des jeunes adultes a permis de mettre en évidence une opposition entre les quartiers neufs et anciens, donc entre les secteurs centraux et les banlieues.

Les anciens secteurs se démarquent par une population plus mobile. On y retrouve également un attachement moins marqué au quartier et une perception de la qualité de vie moins élevée que les autres secteurs. Dans la nouvelle banlieue, on retrouve des jeunes commençant leur vie active (dépendance envers leurs parents, aux études, diplôme secondaire et faible revenu) et ayant un fort attachement au quartier, ainsi qu'une qualité de vie perçue positivement. On identifie justement dans la littérature que ce genre de profil est propice à la migration interrégionale.

5.3. L'analyse par les aires sociales

Les aires sociales font partie d'une longue tradition d'analyses spatiales et elles constituent la schématisation utilisée la plus documentée. C'est un modèle complexe qui demande préalablement une classification des aires de diffusion à partir de données sociales, démographiques et économiques d'un milieu. Il a l'avantage de regrouper des secteurs de la ville où l'on retrouve des caractéristiques semblables. Toutefois, le schéma présente une série de petits ensembles étendus sur le territoire de l'agglomération au lieu de représenter des portions continues de la ville. Chaque portrait sociodémographique étant unique, le modèle de Saguenay est difficilement exportable. Il faut préalablement étudier statistiquement le territoire d'une ville pour faire ressortir les éléments favorisant la ségrégation résidentielle.

5.3.1. Le modèle d'analyse

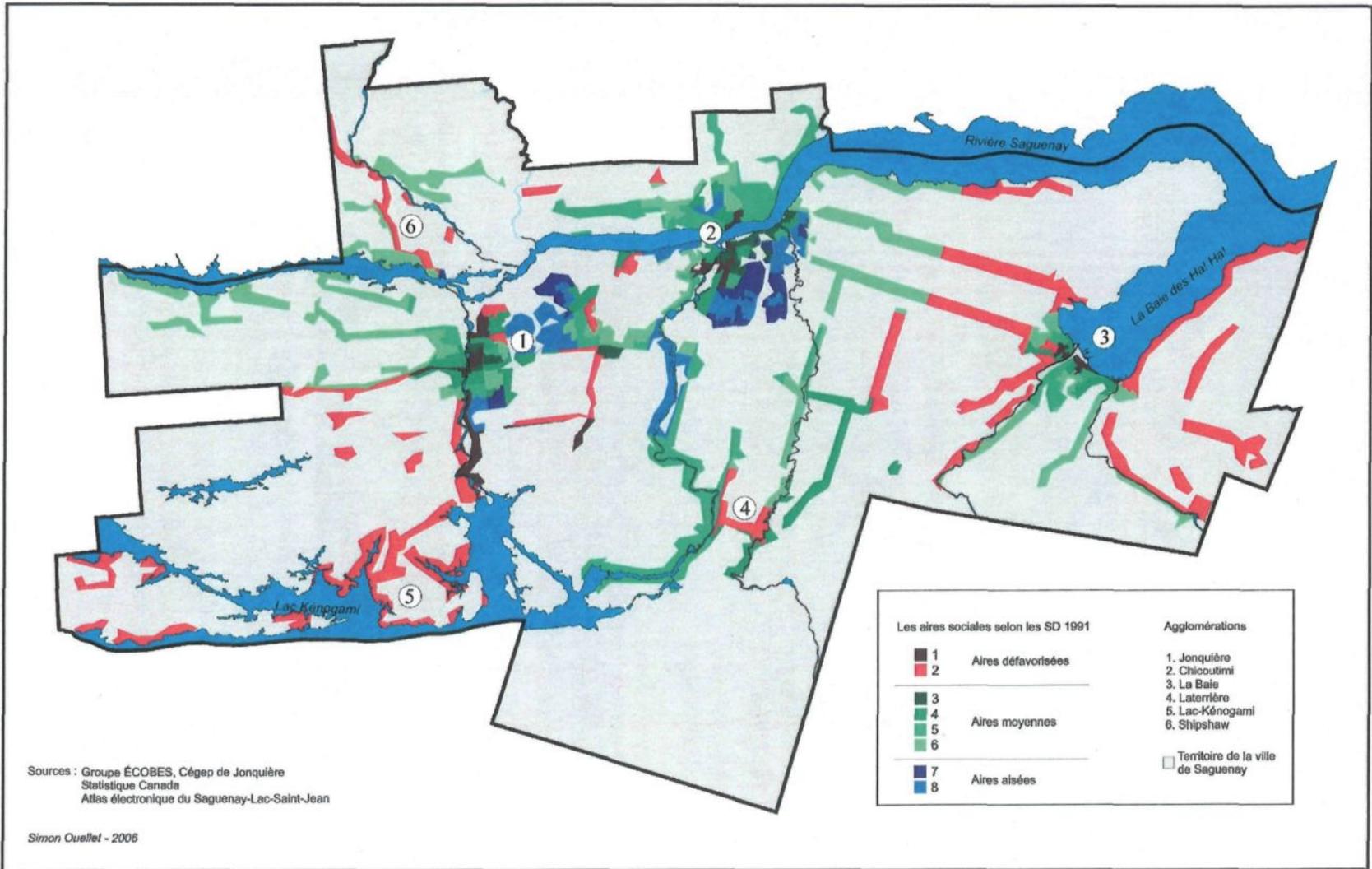
Le modèle utilisé pour réaliser l'analyse du territoire de la ville de Saguenay à partir des aires sociales est fortement inspiré d'une recherche portant sur la structure sociorésidentielle au Saguenay (Perron, 1997). Cette dernière a fait ressortir deux facteurs

qui influencent grandement la ségrégation résidentielle dans le Haut-Saguenay, soit le statut socio-économique et la prédominance de la taille des ménages. Ces deux éléments seront évalués séparément pour faire ressortir leur force explicative du phénomène étudié.

Tout comme le modèle de l'âge du bâti, la carte produite (carte 10) suit l'écoumène de l'agglomération pour identifier les zones résidentielles parmi l'ensemble de l'espace urbanisé. Les aires sociales ayant un statut socio-économique défavorisé (Aires 1 et 2 de la carte 10) se situent dans les centres-villes de Saguenay et forme une partie de la périphérie. Les aires ayant un statut moyen (Aires 3 à 6 de la carte 10) se retrouvent également dans les centres-villes et semblent jouer un rôle de liaison entre les différents pôles de la ville. Les aires à statut socio-économique élevé (Aires 7 et 8 de la carte 10) se localisent seulement à l'intérieur des banlieues de Chicoutimi, d'Arvida et de Jonquière. Mentionnons que cette identification est réalisée à partir des résidences permanentes des habitants de Saguenay. Alors, les secteurs plus ruraux, tel que le secteur du Lac-Kénogami, pourraient cacher une réalité plus aisée en considérant les résidences secondaires.

Un simple constat ressort en analysant la localisation des aires sociales en considérant la taille des ménages. Les aires constituées principalement de petits ménages (un enfant ou moins – aires 1, 3, 4 et 7 de la carte 10) se situent dans les centres-villes de Saguenay, à l'exception de celles au statut socio-économique aisé. Les aires sociales dont les ménages familiaux prédominent (plus d'un enfant par famille – aires 2, 5, 6 et 8 de la carte 10) se localisent majoritairement dans les banlieues de l'agglomération.

Carte 10 : Les aires sociales à Saguenay



La distribution des répondants selon les aires sociales (tableau 44) permet de remarquer que les personnes interrogées sont équitablement localisées selon la prédominance de la taille des ménages (49,4 % pour les petits ménages, contre 50,6 % pour les ménages familiaux). Par opposition, la distribution selon le statut socio-économique montre un déséquilibre notable, soit la dominance de la localisation dans les secteurs de statut moyen (58,1 % des répondants).

Aires		Fréquence	Total	Pourcentage
Défavorisée	1	37	67	17,1%
	2	30		
Moyenne	3	30	227	58,1%
	4	72		
	5	62		
	6	63		
Aisée	7	54	97	24,8%
	8	43		
Petits ménages	1	37	193	49,4%
	3	30		
	4	72		
	7	54		
Ménages familiaux	2	30	198	50,6%
	5	62		
	6	63		
	8	43		
Total			391	100,0%

Tableau 44 : Répartition des répondants selon les aires sociales

Le profil des répondants selon les aires sociales (tableau 45) fait ressortir une nette distinction entre les aires à statuts socio-économiques défavorisés et aisés. Alors, les personnes interrogées habitant dans les secteurs défavorisés sont principalement autonomes (74,6 %), en couple (58,2 %), avec un emploi (68,7 %), peu scolarisées (10,4 % ont un diplôme de primaire et 41,8 % ont un diplôme du secondaire comme plus haut degré de scolarité) et à faible revenu (49,3 % ont un revenu personnel de 10 000\$ à 30 000\$ et 46,3 % ont un revenu familial inférieur à 50 000\$).

Variables		Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales	
		Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux
Âge moyen		24,6	24,4	23,8	24,2	24,3
Sexe	Masculin	44,8%	48,0%	51,5%	44,0%	52,5%
	Féminin	55,2%	52,0%	48,5%	56,0%	47,5%
Autonomie	Autonome	74,6%	65,6%	57,7%	73,6%	57,1%
	Dépendant	25,4%	34,4%	42,3%	26,4%	42,9%
Statut civil	Célibataire	38,8%	51,5%	64,9%	56,0%	49,5%
	En couple	58,2%	47,1%	35,1%	42,5%	49,5%
	Autre	3,0%	1,3%	0,0%	1,6%	1,0%
Enfants à charge	Sans enfant	67,2%	71,8%	84,5%	80,3%	68,2%
	Avec enfants	32,8%	28,2%	15,5%	19,7%	31,8%
Éducation	Primaire	10,4%	4,0%	2,1%	5,7%	3,5%
	Secondaire	41,8%	40,1%	25,8%	34,2%	39,4%
	Collégial	31,3%	37,9%	41,2%	37,8%	37,4%
	Université	16,4%	18,1%	30,9%	22,3%	19,7%
Occupation	Avec emploi	68,7%	61,2%	49,5%	58,0%	61,1%
	Sans emploi	11,9%	13,2%	10,3%	14,0%	10,6%
	aux études	19,4%	25,6%	40,2%	28,0%	28,3%
Revenu personnel	...Moins de 10 000\$	23,9%	33,5%	38,1%	35,2%	30,8%
	...10 000\$ à 29 999\$	49,3%	41,0%	40,2%	40,9%	43,4%
	...30 000\$ à 49 999\$	14,9%	15,9%	15,5%	16,1%	15,2%
	...50 000\$ et plus	4,5%	4,4%	2,1%	2,1%	5,6%
	Ne sait pas	1,5%	2,6%	3,1%	3,1%	2,0%
	Pas de réponse	6,0%	2,6%	1,0%	2,6%	3,0%
Revenu familial	...Moins de 10 000\$	0,0%	0,4%	2,1%	1,0%	0,5%
	...10 000\$ à 29 999\$	16,4%	20,3%	11,3%	22,3%	12,6%
	...30 000\$ à 49 999\$	29,9%	19,4%	17,5%	18,7%	22,7%
	...50 000\$ et plus	32,8%	36,6%	42,3%	27,5%	47,0%
	Ne sait pas	1,5%	7,0%	8,2%	5,2%	7,6%
	Pas de réponse	4,5%	2,2%	3,1%	4,1%	1,5%

Tableau 45 : Variables démographiques selon les aires sociales

C'est également dans ces secteurs que l'on retrouve la plus grande proportion de répondants ayant des enfants à charge (32,8 %). Pour ce qui est des résidents des aires sociales aisées, ils sont principalement célibataires (64,9 %), sans enfant (84,5 %) et très scolarisés (41,2 % ont un diplôme collégial et 30,9 % ont un diplôme universitaire comme plus haut degré de scolarité). Ils sont également dans une large proportion au début de leur vie active, étant les plus jeunes (23,8 ans comme âge moyen),

principalement dépendant (42,3 %) de leurs parents majoritairement à l'aise (42,3 % ayant un revenu familial supérieur à 50 000\$), aux études (40,2 %) et ayant un faible revenu personnel (38,1 % ayant un revenu inférieur à 10 000\$). Les aires sociales dont le statut socio-économique est moyen sont composées de répondants ayant un profil transitoire entre les deux autres groupes d'aires.

Les aires sociales classifiées par la prédominance de la taille des ménages ne permettent pas de dégager une différenciation aussi marquée que le statut socio-économique (tableau 45). Mentionnons que les répondants localisés dans les aires dont les petits ménages sont majoritaires sont principalement autonomes (73,6 %), célibataires (56 %) et sans enfants (80,3 %). On remarque également un pourcentage important de personnes ayant un faible revenu familial (23,3 % ont un revenu inférieur à 30 000\$). Pour ce qui est des aires sociales où les ménages familiaux dominent, on retrouve une proportion importante de répondants dépendants (42,9 %) de leurs parents majoritairement à l'aise (47 % ayant un revenu familial supérieur à 50 000\$). Un autre fait est le nombre considérable de personnes ayant des enfants à charge (31,8 %) pour cette zone.

5.3.2. Les résultats

5.3.2.1. La mobilité des répondants

En étudiant les réponses de la section du sondage portant sur la mobilité géographique passée ou anticipée, il est possible de faire ressortir des indices sur la migration interrégionale des jeunes adultes. Par exemple, le choix du lieu des déménagements passés analysé par le statut socio-économique des aires sociales (tableau

46) permet de faire un lien avec la revue des écrits. À cet effet, c'est dans les milieux aisés que l'on retrouve la plus grande proportion de répondants ayant déménagé à l'extérieur de la région (53,7 %) et le plus faible taux se retrouve dans les secteurs défavorisés (26 %). La prédominance de la taille des ménages ne permet pas de distinguer une différenciation entre les deux groupes.

Déménagement	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Dans un quartier de la même ville que leurs parents	36,0%	33,7%	23,9%	32,9%	30,5%	31,8%
Dans la même région, mais une autre municipalité que leurs parents	36,0%	31,4%	22,4%	27,7%	34,4%	30,8%
Dans une autre région que leurs parents	26,0%	34,3%	53,7%	38,1%	35,1%	36,7%
Ne sait pas	2,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	0,3%
Refus	0,0%	0,6%	0,0%	0,6%	0,0%	0,3%
						100,0%

Tableau 46 : Le déménagement passé des répondants (q7)

Les raisons du déménagement passé divergent selon le statut socio-économique des aires sociales (tableau 47). La motivation principale est la poursuite des études pour les secteurs aisés (50 %) et pour aller vivre en couple pour les zones défavorisées (32 %). Les raisons diffèrent également selon la prédominance de la taille des ménages, notons la recherche d'autonomie pour les secteurs à petits ménages (24,5 %) et pour aller vivre en couple pour les secteurs où les ménages familiaux dominant (32,6 %).

Motivation	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Pour les études	18,0%	31,8%	50,0%	34,8%	31,1%	33,1%
Pour aller vivre en couple	32,0%	29,4%	18,2%	23,2%	32,6%	27,5%
Pour le travail	14,0%	9,4%	10,6%	11,6%	9,1%	10,5%
Pour être autonome	22,0%	22,9%	15,2%	24,5%	17,4%	21,3%
Raisons familiales	6,0%	4,1%	4,5%	4,5%	4,5%	4,5%
Autres	6,0%	1,2%	1,5%	0,0%	3,8%	1,7%
Ne sait pas	4,0%	1,2%	0,0%	1,3%	1,5%	1,4%
						100,0%

Tableau 47 : Incitatifs du déménagement passé (q8a)

Deux groupes d'aires sociales se démarquent pour ce qui est de la prévision du départ du domicile familial (tableau 48). Les répondants résidant dans les aires à statut socio-économique défavorisé et dans les zones où les petits ménages prédominent ont tendance à vouloir déménager plus rapidement (respectivement 88,9 % et 78,2 % veulent partir d'ici deux ans).

Prévision du départ	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
...D'ici deux ans	88,9%	70,2%	70,5%	78,2%	68,8%	72,3%
...Dans deux à cinq ans	11,1%	25,0%	27,3%	18,2%	28,0%	24,3%
Ne sait pas	0,0%	3,6%	2,3%	3,6%	2,2%	2,7%
Pas de réponse	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	1,1%	0,7%
						100,0%

Tableau 48 : Anticipation d'un départ du domicile familial (q19)

Les raisons de ce départ anticipé sont variées (tableau 49). Elles sont principalement l'obtention d'un emploi (33,3 %) et un revenu suffisant (27,8 %) pour les aires défavorisées, la fin des études (39,5 %) pour les aires aisées et un revenu suffisant (28,6 %) pour les aires à statut socio-économique moyen. Notons que l'achat d'une maison et la recherche d'autonomie ne sont pas considérés par les répondants des zones défavorisées.

Seuls deux résultats se démarquent en effectuant l'analyse par la prédominance de la taille des ménages des aires sociales. Le revenu semble être un aspect non négligeable dans les secteurs à petits ménages (29,6 %) et l'achat d'une maison est considéré de façon importante par les personnes interrogées vivant dans les zones où les grandes familles prédominent (11 %).

Raison du départ	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Fin des études	16,7%	22,6%	39,5%	27,8%	26,4%	26,9%
Aller vivre en couple	11,1%	8,3%	4,7%	11,1%	5,5%	7,6%
Obtention d'un emploi	33,3%	13,1%	18,6%	20,4%	15,4%	17,2%
Revenu suffisant	27,8%	28,6%	20,9%	29,6%	24,2%	26,2%
Achat d'une maison	0,0%	9,5%	9,3%	3,7%	11,0%	8,3%
Être autonome	0,0%	11,9%	4,7%	5,6%	9,9%	8,3%
Demande des parents	11,1%	2,4%	0,0%	1,9%	3,3%	2,8%
Autre	0,0%	2,4%	2,3%	0,0%	3,3%	2,1%
Ne sait pas	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	1,1%	0,7%
						100,0%

Tableau 49 : Les causes du départ anticipé (q20a)

On observe également des différences dans la mobilité des répondants autonomes. L'analyse des résultats de la question portant sur les déménagements anticipés (tableau 50) montre que les personnes résidant dans les secteurs aisés prévoient en majorité déménager d'ici les deux prochaines années (57,4 %), contrairement aux répondants des secteurs défavorisés voulant rester majoritairement au même endroit (62,5 %). Une fois encore, les personnes des aires à statut socio-économique moyen répondent sensiblement de la même façon que l'ensemble des répondants. On distingue aussi une particularité dans l'analyse des réponses par la prédominance de la taille des ménages. Les personnes habitant les zones où les petits ménages sont majoritaires prévoient un déménagement

(59,4 %), comparativement aux résidents des secteurs à ménages familiaux désirant principalement rester à la même adresse (57,5 %).

Prévision d'un déménagement	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Oui	37,5%	52,1%	57,4%	59,4%	38,7%	50,4%
Non	62,5%	43,7%	40,7%	37,7%	57,5%	46,3%
Ne sait pas	0,0%	4,2%	1,9%	2,9%	3,8%	3,3%
						100,0%

Tableau 50 : Prévision d'un changement de logement (q47)

Le lieu du déménagement anticipé ne diverge pas de façon marquante selon les aires sociales (tableau 51). Notons principalement que les répondants habitant les secteurs défavorisés veulent partir dans une autre région dans une plus grande proportion (22,2 %). C'est également dans ces aires que l'on retrouve le plus grand nombre d'indécis (22,2 %). La prédominance de la taille des ménages des aires permet de dégager d'autres observations. On retrouve un taux important de personnes voulant quitter la région dans les secteurs à petits ménages (24,1 %) et une proportion non négligeable de répondants voulant rester dans le même quartier où les ménages familiaux prédominent (21,4 %).

Si c'est la recherche d'un logement mieux adapté qui motive les répondants des aires défavorisées à déménager (27,8 %), c'est plutôt le rapprochement du lieu de travail ou de formation qui intervient dans la motivation de déménager des personnes interrogées des zones plus aisées (40,6 %) (tableau 52). Cette dernière raison explique également une proportion importante des déménagements anticipés des personnes habitant les aires sociales à petits ménages (31,7 %). On observe également que l'agrandissement de la

famille est un facteur important pour les aires sociales défavorisées (16,7 %) et dans les secteurs à ménages familiaux (14,6 %).

Lieu du déménagement	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Même quartier	16,7%	16,2%	18,8%	14,5%	21,4%	16,8%
Autre quartier de la même ville	22,2%	39,2%	31,3%	33,7%	33,3%	33,6%
Autre municipalité dans la même région	16,7%	9,5%	18,8%	13,3%	11,9%	12,8%
Autre région du Québec	22,2%	21,6%	18,8%	24,1%	16,7%	21,6%
À l'extérieur du Québec	0,0%	5,4%	6,3%	6,0%	4,8%	5,6%
Ne sait pas	22,2%	8,1%	6,3%	8,4%	11,9%	9,6%
						100,0%

Tableau 51 : L'endroit privilégié du futur déménagement (q48)

Raison du déménagement	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Trouver un logement mieux adapté	27,8%	14,9%	15,6%	15,9%	19,5%	17,1%
Rapprochement du lieu de travail ou de formation	22,2%	27,0%	40,6%	31,7%	24,4%	29,3%
Agrandissement de la famille	16,7%	6,8%	9,4%	6,1%	14,6%	8,9%
Changement de ville ou de région	5,6%	12,2%	3,1%	8,5%	9,8%	8,9%
Achat d'une maison	16,7%	24,3%	21,9%	24,4%	19,5%	22,8%
Autres	5,6%	2,7%	0,0%	3,7%	0,0%	2,4%
Ne sait pas	0,0%	4,1%	9,4%	3,7%	7,3%	4,9%
Pas de réponse	5,6%	8,1%	0,0%	6,1%	4,9%	5,7%
						100,0%

Tableau 52 : Les motivations du déménagement anticipé (q49a)

5.3.2.2. Le milieu de vie et la qualité de vie des répondants

Les questions portant sur l'espace territorial de la ville de Saguenay sont analysées pour mettre en évidence certains éléments dégagés par la littérature sur la

migration des jeunes adultes. Il faut se rappeler qu'il existe un lien entre l'adéquation du milieu de vie et le geste migratoire.

En analysant les réponses de la question sur la composition du quartier par le statut socio-économique des aires sociales (tableau 53), il ressort que les trois types de milieu sont composés majoritairement de maisons unifamiliales. Notons la présence non négligeable de maisons de deux à quatre étages dans les aires défavorisées (26,2 %). La localisation de l'université et des cégeps pourrait expliquer la proportion importante d'édifices à appartements dans les quartiers aisés (23,7 %). Les réponses divergent davantage selon la prédominance de la taille des ménages. En effet, les aires à ménages familiaux sont composées presque exclusivement de maisons unifamiliales (80,4 %), contrairement à la présence d'édifices à multiple logements pour les aires à petits ménages (26,1 % identifient des maisons de deux à quatre étages et 26,6 % identifient les édifices à appartements).

Composition du quartier	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Maisons unifamiliales	65,6%	61,9%	68,8%	47,3%	80,4%	64,1%
Maisons de 2 à 4 étages	26,2%	20,6%	7,5%	26,1%	10,6%	18,2%
Édifices à appartements	8,2%	17,0%	23,7%	26,6%	8,5%	17,4%
Ne sait pas	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,5%	0,3%
						100,0%

Tableau 53 : Dominance de l'habitation (q51)

Le temps de résidence dans le quartier (tableau 54) nous apprend que les jeunes adultes sont plus mobiles dans les aires sociales défavorisées (33,9 % résident depuis un an ou moins dans le secteur). Une plus grande stabilité résidentielle est observée dans les

aires à statut socio-économique aisé (les pourcentages étant plus élevés que la moyenne pour les classes 6 à 10 ans, 11 à 15 ans et 16 à 20 ans). Une différence est également identifiée selon la prédominance de la taille des ménages, les répondants se localisant dans les secteurs à petits ménages sont plus mobiles (76,7 % résident dans leur quartier depuis moins de 5 ans) que les résidents des aires à ménages familiaux (les pourcentages étant plus élevés que la moyenne pour les classes 6 à 10 ans, 11 à 15 ans, 16 à 20 ans et 21 ans et plus).

Année de résidence	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
1 an et moins	33,9%	27,1%	28,6%	33,5%	23,9%	28,7%
2 à 5 ans	40,3%	41,7%	33,0%	43,2%	35,6%	39,4%
6 à 10 ans	6,5%	9,6%	11,0%	6,5%	12,2%	9,4%
11 à 15 ans	0,0%	2,3%	6,6%	2,2%	3,7%	2,9%
16 à 20 ans	4,8%	4,6%	6,6%	4,3%	5,9%	5,1%
21 ans et plus	14,5%	14,7%	13,2%	10,3%	18,1%	14,2%
Ne sait pas	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,5%	0,3%
						100,0%

Tableau 54 : Nombre d'années de résidence dans le quartier (q52)

Les répondants localisés dans les secteurs aux statuts socio-économiques moyen et élevé ont une meilleure connaissance du nom de leur quartier (respectivement 25,2 % et 26,3 % identifient le nom d'un quartier ou d'un secteur) (tableau 55). C'est dans les aires défavorisées que l'on retrouve le plus fort pourcentage de personnes identifiant une ville fusionnée pour le nom de leur quartier (45,3 %). Ce choix est également élevé dans les aires où les ménages familiaux dominant (42,1 %). Les personnes des aires à petits ménages ont une connaissance moins élevée (23,2 % n'ont aucune idée du nom de leur

quartier) que les résidants des secteurs à ménages familiaux (28,4 % identifient le nom d'un quartier ou d'un secteur).

Nom mentionné	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Nom de la nouvelle ville (Saguenay)	1,6%	1,4%	1,1%	1,6%	1,1%	1,3%
Nom d'une ville fusionnée (ex: Laterrière)	45,3%	36,2%	36,8%	33,5%	42,1%	37,9%
Nom d'une ancienne municipalité (ex: Arvida)	6,3%	7,3%	6,3%	8,1%	5,8%	6,9%
Nom d'un quartier ou d'un secteur (ex: des oiseaux)	18,8%	25,2%	26,3%	20,0%	28,4%	24,3%
Autre	12,5%	10,1%	10,5%	13,0%	8,4%	10,7%
Ne sait pas	14,1%	19,7%	18,9%	23,2%	14,2%	18,7%
Refus	1,6%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,3%
						100,0%

Tableau 55 : La connaissance de l'appellation du quartier (q53)

Même si les répondants des aires défavorisées sont généralement plus mobiles et ont une moins bonne connaissance du nom de leur quartier, ces derniers ont un attachement plus fort (seulement 21,3 % n'ont pas du tout d'attachement) que les résidants des aires aux statuts socio-économiques moyen et aisé (respectivement 29,4 % et 29,8 % n'ont pas du tout d'attachement) (tableau 56). C'est dans les zones à ménages familiaux que l'on retrouve le plus fort attachement au quartier (43,9 %).

Attachement	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
...Beaucoup ?	39,3%	37,6%	38,3%	31,5%	43,9%	37,8%
...Un peu ?	39,3%	33,0%	31,9%	30,4%	37,6%	34,0%
...Pas du tout ?	21,3%	29,4%	29,8%	38,0%	18,5%	28,2%
						100,0%

Tableau 56 : L'attachement au milieu de vie (q54)

La prédominance de la taille des ménages des aires sociales permet de dégager une différenciation notable pour l'analyse de la question portant sur la socialisation des répondants avec leurs voisins (tableau 57). Les personnes interrogées composant les aires à ménages familiaux parlent beaucoup plus à leurs voisins (73,5 % parlent souvent ou occasionnellement à leurs voisins) que les résidents des secteurs à petits ménages (41,3 % parlent rarement ou jamais à leurs voisins).

Conversation avec les voisins	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Souvent	32,3%	25,6%	23,7%	20,7%	31,7%	26,3%
Occasionnellement	33,9%	39,7%	43,0%	37,5%	41,8%	39,7%
Rarement	22,6%	20,5%	21,5%	26,1%	16,4%	21,2%
Jamais	11,3%	14,2%	10,8%	15,2%	10,1%	12,6%
Pas de réponse	0,0%	0,0%	1,1%	0,5%	0,0%	0,3%
						100,0%

Tableau 57 : Discussion avec le voisinage (q55)

Il n'y a pas de tendance claire qui ressort de l'analyse de la question portant sur l'implication dans le milieu (tableau 58). Notons seulement que l'implication est plus élevée dans les aires à statut socio-économique moyen (20,5 % s'impliquent).

Implication	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Oui	11,3%	20,5%	12,9%	15,8%	18,5%	17,2%
Non	88,7%	79,5%	87,1%	84,2%	81,5%	82,8%
						100,0%

Tableau 58 : Contribution sociale dans le milieu (q56)

Un profil de la qualité de vie perçue peut facilement être établi par l'analyse des réponses du sondage classifiées par les aires sociales (tableau 59). En ordonnant les

réponses par le statut socio-économique, on distingue une faible qualité de vie pour les secteurs défavorisés (24,6 % moyenne ou faible), une bonne qualité de vie pour les secteurs à statut moyen (44,2 %) et une excellente qualité de vie pour les secteurs aisés (46,2 %). La prédominance de la taille des ménages permet également de faire une distinction entre les zones à petits ménages, où la qualité de vie est plutôt faible (28,1 % moyenne ou faible), et les zones à ménages familiaux où la qualité de vie est très bonne (92 % excellente ou bonne).

Qualité de vie dans le secteur	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
	Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
...Excellente	41,0%	38,2%	46,2%	29,2%	52,1%	40,8%
...Bonne	34,4%	44,2%	38,7%	42,7%	39,9%	41,3%
...Moyenne	19,7%	12,9%	11,8%	21,1%	6,4%	13,7%
...Faible	4,9%	4,6%	2,2%	7,0%	1,1%	4,0%
Ne sait pas	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,5%	0,3%
						100,0%

Tableau 59 : Le bien-être des répondants (q57)

Il est difficile de faire ressortir les éléments constituant la qualité de vie perçue (tableau 60). On note une légère différence de l'implication de la proximité des services dans la qualité de vie, surtout pour les répondants des secteurs aisés (80,6 %) et moins pour les personnes des secteurs défavorisés (67,7 %). C'est également dans les secteurs aisés que l'on retrouve une grande proportion de répondants considérant la proximité du travail ou des services pour la qualité de vie (79,6 %). Une seule tendance est observée par l'analyse de la prédominance de la taille des ménages des aires sociales. La présence de parents et d'amis est plus importante dans les aires à ménages familiaux (74,1 %) que les secteurs à petits ménages (65,4 %).

Élément de la qualité de vie	Importance	Statut socio-économique des aires sociales			Prédominance de la taille des ménages des aires sociales		Total
		Défavorisé	Moyen	Aisé	Petits ménages	Ménages familiaux	
Espaces verts	Oui	96,8%	97,3%	95,7%	95,7%	97,9%	96,8%
	Non	3,2%	2,3%	4,3%	3,8%	2,1%	2,9%
	Ne sait pas	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Qualité des habitations	Oui	96,8%	98,6%	96,8%	97,8%	97,9%	97,9%
	Non	3,2%	1,4%	3,2%	2,2%	2,1%	2,1%
	Ne sait pas	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Proximité des Services	Oui	67,7%	77,2%	80,6%	75,7%	77,8%	76,7%
	Non	30,6%	21,9%	19,4%	23,2%	22,2%	22,7%
	Ne sait pas	0,0%	0,5%	0,0%	0,5%	0,0%	0,3%
Présence de Parents et d'amis	Oui	69,4%	69,9%	71,0%	65,4%	74,1%	69,8%
	Non	29,0%	29,7%	29,0%	33,0%	25,9%	29,4%
	Ne sait pas	1,6%	0,5%	0,0%	1,1%	0,0%	0,5%
Statut social des voisins	Oui	22,6%	22,4%	21,5%	23,2%	21,7%	22,5%
	Non	75,8%	75,8%	78,5%	74,6%	78,3%	76,5%
	Ne sait pas	0,0%	1,4%	0,0%	1,6%	0,0%	0,8%
Proximité du travail ou des Études	Oui	67,7%	67,1%	79,6%	70,3%	70,4%	70,3%
	Non	30,6%	30,6%	21,5%	27,6%	29,1%	28,3%
	Ne sait pas	1,6%	1,8%	0,0%	1,6%	1,1%	1,3%
							100,0%

Tableau 60 : Les éléments du bien-être (q58)

5.3.3. Les tendances observées

Pour conclure cette section de l'analyse du sondage, on peut mentionner que la schématisation par les aires sociales permet de faire ressortir quelques éléments intéressants pour évaluer les intentions migratoires, la mobilité, la qualité de vie et l'adéquation du milieu de vie des jeunes. Par contre, la différence entre les points de pourcentage n'est pas aussi marquée que les résultats du modèle de l'âge du bâti. Le statut socio-économique se révèle comme étant un facteur important pour le schéma des aires sociales. De cette manière, il est possible de dégager un modèle d'opposition entre les zones aisées et défavorisées. Pour sa part, le statut moyen suit habituellement les mêmes tendances que l'ensemble des répondants, ce qui en fait une zone de transition. Cette situation est normale, car ces aires représentent environ la moitié des personnes

interrogées. La prédominance de la taille des ménages des aires sociales ne se démarque pas comme facteur explicatif essentiel pour le modèle des aires sociales, les résultats étant beaucoup plus uniformes d'un secteur à l'autre.

Les aires sociales aisées se démarquent comme étant une zone où le potentiel de migration est grand. On y retrouve les plus jeunes répondants qui sont majoritairement aux études et dépendants de leurs parents. Même s'ils semblent apprécier leur milieu de vie, ils attendront la fin de leur scolarité pour bouger ou ils déménageront pour poursuivre leurs études. Pour leur part, les secteurs défavorisés sont composés de personnes autonomes et mobiles. Toutefois, ayant majoritairement un travail ou une famille, ils seront moins portés à changer d'endroit dans les prochaines années. Les zones où les ménages familiaux dominant sont constituées de personnes où la situation sociale est la plus stable. Ils ont une bonne connaissance de leur quartier et l'attachement à leur milieu est supporté par la présence d'amis et de parents. La schématisation a également permis de dégager un portrait de qualité de vie pour les deux facteurs explicatifs. La qualité de vie a tendance à augmenter plus le statut socio-économique est élevé et plus les secteurs de la ville sont composés de grandes familles.

Bref, le facteur socio-économique supporte la schématisation des aires sociales et sa division en trois zones (défavorisée, moyenne et aisée) pourrait servir de modèle, car cela facilite la comparaison et permet d'établir une classe de répondants de transition. La faiblesse de ce schéma réside dans l'étalement géographique des secteurs. Cela a pour effet de complexifier la mise en place de solutions dans l'intervention d'un phénomène social.

5.4. La sélection du découpage

Ce chapitre d'analyse spatiale du sondage sur la mobilité résidentielle des jeunes adultes permet de répondre à l'objectif principal de ce mémoire, soit la sélection de la meilleure schématisation pour étudier un phénomène social s'exerçant sur le territoire de la ville de Saguenay. Chacun des trois modèles a permis d'identifier quelques éléments sur les pratiques et représentations des jeunes, mais un seul semble se démarquer pour illustrer des différences notables selon le territoire, soit l'âge du bâti

Premièrement, une analyse complète du territoire a été effectuée pour faire ressortir les zones d'appartenance de Saguenay. L'avantage principal de cette schématisation est l'utilisation de grands ensembles continus pour étudier la problématique. Tout de même, les résultats obtenus ne sont pas concluants pour établir un profil migratoire des jeunes adultes de la ville. En effectuant l'étude du sondage par rapport à ces zones, quelques différences entre le milieu urbain et les banlieues ont été mises à jour. Ce schéma complexe n'est pas facilement exportable pour une autre région, car l'historique des lieux doit être préalablement effectué.

Deuxièmement, une schématisation par l'âge du bâti de la ville de Saguenay a été construite par l'utilisation de données provenant du recensement canadien. Ce modèle a permis de dégager plus facilement les tendances de la mobilité des jeunes adultes entre les secteurs étudiés et de mettre également en évidence l'opposition entre les secteurs centraux et les banlieues (entre les quartiers neufs et anciens). Bref, ce modèle simple à produire est facilement exportable pour étudier un autre phénomène dans n'importe quelle région, car la logique des tendances se complète avec l'historique du milieu.

Troisièmement, la revue des écrits a confirmé l'importance d'utiliser les aires sociales pour réaliser l'analyse spatiale d'un phénomène. Cette schématisation demande préalablement l'étude statistique des données socio-économiques et démographiques d'un lieu. Pour la ville de Saguenay, le modèle utilisé provient d'une étude sociorésidentielle du Saguenay réalisée par le groupe de recherche Écobes (Perron, 1997). Le statut socio-économique est un facteur plus pertinent provenant des aires sociales, comparativement à la prédominance de la taille des ménages. C'est à partir de ce dernier que le modèle d'opposition entre les aires aisées et défavorisées a été dégagé. De plus, les répondants étant divisés en trois classes, cela facilite la description des tendances observées. Malgré cela, le schéma produit utilise plusieurs petits ensembles étendus sur le territoire de la ville et cela a pour effet de compliquer les interventions par rapport aux profils établis. Pour exporter ce modèle, il faut analyser statistiquement le milieu concerné.

Bref, la schématisation par l'âge du bâti se manifeste comme étant le modèle le plus polyvalent et particulièrement efficace pour évaluer la qualité de vie et l'adéquation du milieu de vie des jeunes pour le territoire de la ville de Saguenay. De plus, ce dernier peut être utilisé simplement pour un autre lieu par l'accessibilité des données historiques. Pour ce qui est de l'analyse des intentions migratoires et de la mobilité des jeunes, le classement des aires sociales par le statut socio-économique permet de compléter le modèle migratoire de la ville. Donc, la solution serait d'emprunter des éléments de plusieurs schématisations pour consolider l'analyse d'un phénomène social.

CONCLUSION

Ce mémoire sur les intentions migratoires répond aux besoins contemporains des chercheurs voulant comprendre les phénomènes sociaux sur une base géographique, à l'échelle locale. C'est pourquoi, il s'avère difficile d'utiliser les études existantes sur différents problèmes démographiques pour cibler des actions d'intervention, car celles-ci emploient généralement une échelle nationale ou régionale pour présenter les données. Donc, un modèle plus précis d'un territoire a dû être élaboré suivant la tradition de l'analyse spatiale et les spécificités locales, et ce, pour faire ressortir les zones où s'exerce une manifestation sociodémographique. Il permet également de répondre à l'hypothèse de base qu'il existerait un lien entre le territoire d'origine et la migration interrégionale. De plus, la réalisation de schématisations tenant en compte plusieurs angles d'analyse supporte l'enrichissement de la recherche par une vision multidisciplinaire.

La revue de littérature portant sur les ensembles géographiques et l'analyse spatiale a permis de dégager trois découpages pour évaluer un phénomène social afin d'étudier l'adéquation du milieu d'origine d'un jeune adulte. À ce sujet, la géographie a servi de point de départ pour réaliser la vue d'ensemble des techniques d'analyse du territoire, car elle a pour but d'étudier les interactions entre l'être humain et son milieu de vie. Étant une science ouverte, elle utilise des techniques qualitatives et quantitatives pour conceptualiser les sociétés. En examinant la géographie urbaine, une branche de la science géographique, on remarque l'importance du côté social en considérant les aspects sociodémographiques et l'histoire d'un lieu pour construire un modèle urbain. Cependant,

les études réalisées sur un grand territoire ne permettent pas de voir les processus de ségrégation et les mécanismes d'intégration sociale au niveau des quartiers. La réponse à ce problème se trouve dans l'écologie urbaine, étant donné qu'elle permet de mettre en œuvre plusieurs variables socio-économiques pour comprendre la dynamique interne d'une agglomération. Conséquemment, la géographie sociale urbaine et l'écologie humaine s'avèrent cruciales dans la sélection des schématisations.

Le choix de la ville de Saguenay comme référence a été évident, car elle répond à plusieurs critères recherchés pour élaborer les trois schématisations, soit les disparités démographiques et économiques, la présence de secteurs historiques, ainsi qu'un déficit important de la classe d'âges propice à la migration (20-29 ans).

Pour ce faire, le premier modèle (les zones d'appartenance) a été élaboré à partir d'un portrait historique de la sous-région du Haut-Saguenay. Les ensembles identifiés comportent une spécificité propre au territoire qu'ils occupent. Ce même bilan historique a permis de confirmer que le territoire de la ville de Saguenay est constitué d'un cadre bâti développé en plusieurs périodes, ce qui est nécessaire à la construction du deuxième modèle (l'âge du bâti). Enfin, la revue des écrits, ainsi que la méthodologie, présentent la troisième schématisation (les aires sociales). Dans les trois cas, l'exercice a permis de créer un découpage sectoriel de Saguenay. Ces derniers, étant un reflet des caractéristiques socio-économiques, démographiques et identitaires, ont facilité l'étude approfondie des intentions migratoires, de la mobilité, de la qualité de vie et de l'adéquation du milieu de vie des jeunes.

La part de subjectivité impliquée dans la formation des schématisations fait ressortir quelques limites méthodologiques. À ce sujet, la performance du modèle des aires sociales dépend de la sélection des facteurs sociaux. Pour cette recherche, les deux critères de base identifiés proviennent de la littérature et de la caractérisation sociale existante pour Saguenay. Cela pourrait sans doute être amélioré par l'ajout de différentes données, telles que les indices d'emploi, la dévitalisation, le niveau de développement, le niveau de scolarité et autres. L'identité est également un principe complexe à modéliser et la difficulté à mettre en application les critères composant les zones d'appartenance a déjà été soulignée. En fait, c'est l'interprétation du cadre historique des lieux pour classer l'appartenance qui engendre un modèle non objectif. Malgré ces contraintes, il est possible de dégager des conclusions intéressantes dans le cadre de cette étude exploratoire.

L'analyse spatiale des données d'un sondage sur la mobilité résidentielle des jeunes adultes sur le territoire de la ville de Saguenay a permis d'identifier le modèle de l'âge du bâti comme étant la schématisation la plus pertinente pour étudier le phénomène. Elle élabore une opposition entre les récents et les anciens quartiers. De cette façon, les vieux secteurs se démarquent par une population mobile, dont l'attachement et le bien-être sont les plus faibles de toute la ville. De leur côté, les nouveaux secteurs de Saguenay renferment une population étant propice à la migration interrégionale. Même si la qualité de vie y est bien perçue et que le sentiment d'appartenance est fort, les jeunes veulent quitter ce lieu principalement pour la poursuite de leurs études ou à la fin de leur scolarité.

Par ailleurs, il s'avère important d'utiliser les autres découpages pour confirmer certaines tendances ou pour mettre en évidence les détails nécessaires à l'élaboration de la représentation exhaustive du phénomène étudié, même si ces derniers non pas été concluants pour créer un profil migratoire ou pour faciliter l'application d'interventions ciblées.

À cet effet, la schématisation des zones d'appartenance permet de concrétiser l'idée de la différenciation entre les quartiers centraux et les banlieues. De plus, l'attachement au milieu et la qualité de vie sont mis en évidence dans les secteurs à fort degré d'appartenance. De son côté, le découpage des aires sociales est pertinent comme facteur explicatif de la mobilité. Il se démarque en élaborant un portrait d'opposition entre les secteurs aisés et défavorisés de la ville. Il a également permis de mettre sur pied un modèle de la qualité de vie perçue, ayant tendance à augmenter plus que le statut socio-économique est élevé et plus que les secteurs de l'agglomération sont composés de grandes familles.

Il s'avère donc important d'étudier le territoire où le phénomène social se manifeste afin d'élaborer l'argumentation et les connaissances nécessaires pour interpréter les résultats d'une analyse spatiale, et ce, peu importe la schématisation sélectionnée. À cet égard, le modèle faisant ressortir les différences les plus marquées devrait être favorisé comme cadre principal, les autres schémas servant de support dans la démarcation d'un profil.

Enfin, il ne faut pas négliger certaines variables non géographiques comme facteurs explicatifs des différences observées sur le territoire. Notons que le fait d'être dépendant ou autonome était fréquemment impliqué dans l'interprétation des réponses des personnes interrogées. De plus, les sous-groupes d'âges à l'intérieur de l'échantillon des 20-29 ans étaient également cités. On pourrait sans doute identifier le cycle de vie comme élément principal de la migration, mais pour confirmer cette affirmation, il faudrait sans doute élaborer une autre problématique.

BIBLIOGRAPHIE

- ARREGHINI, L. (1995). *La modélisation graphique dans la réalisation des atlas pour le développement*. Les atlas et le développement, Journées géographiques de l'ORSTOM, Montpellier, Institut de recherche pour le développement, 10 p.
- ASSOGBA, Y., L. FRÉCHETTE et D. DESMARAIS (2000). Le mouvement migratoire des jeunes au Québec. La reconfiguration du réseau social, un repère pour étudier le processus d'intégration. *NPS*. Vol. 13, No 2, p. 65-78.
- BAILLY, A. et R. FERRAS (2001). *Éléments d'épistémologie de la géographie*. Paris, Armand Colin, 191 p.
- BEAUREGARD, R. A. (2003). *Voices of decline: the postwar fate of U.S. cities*. New York, Routledge, 304 p.
- BOISVERT, M. (1976). *Indicateurs de dépenses publiques au Canada*. Ottawa, Conseil économique du Canada, 27 p.
- BOIVIN, R. (2004). *Évolution de l'utilisation du territoire Ville de Saguenay 1977 à 2001*. Québec, Université Laval, 213 p.
- BOUCHARD, L. M. (1973). *Les villes du Saguenay : Étude géographique*. Chicoutimi, Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, 212 p.
- BROUILLETTE, B. (1947). *L'habitat et la population au Saguenay*. Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 32 p.
- BRUN, J. (1981). Écologie urbaine et géographie sociale. *Villes en parallèle*. Vol.4, p. 9-40.
- BRUNET, R. (1993). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Paris, Reclus-La Documentation Française, 518 p.
- CLAVAL, P. (2001). *Histoire de la géographie*. Paris, Presses universitaires de France, 127 p.
- CLAVAL, P. (1981). *La logique des villes : essai d'urbanologie*. Paris, Litec, 633 p.
- COSINSCHI, M. et J.-B. RACINE (1998). Géographie urbaine dans A. BAILLY *Les concepts de la géographie humaine*. Paris, A. Colin, p. 123-148.
- CÔTÉ, L. (2002). Le capital social dans les régions québécoises. *Recherches sociographiques*. Vol. 63, No 2, p. 353-368.
- COULON, A. (2002). *L'École de Chicago*. Paris, Presses universitaires de France, 127 p.

- CRÉPUQ (2001). *Données statistiques et géographiques*. Montréal.
<http://ivt.crepuq.qc.ca/crepuq-ivt.html>
 Site consulté le 21 octobre 2006
- DEAR, M. J. et S. FLUSTY (2002). *The spaces of postmodernity : readings in human geography*. Malden, Blackwell Publishers, 486 p.
- DERRUAU, M. (2002). *Géographie humaine*. Paris, Armand Colin, 447 p.
- DIONNE, H. (2001). Le BAEQ revisité : Acte fondateur québécois de planification régionale et démographique dans D. LAFONTAINE *Choix publics et prospective territoriale : horizon 2025 : la Gaspésie: futurs anticipés*. Rimouski, GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski, p. 123-134.
- DUFOUR, J., N. SÉGUIN, A.-L. SANGUIN, M.-J. GAUTHIER, J. DÉSY et L. M. BOUCHARD (1978). *La géographie du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Province de Québec) guide d'excursions scientifiques*. Chicoutimi, UQAC. Module de Géographie, 220 p.
- DUNCAN, J. S. et D. LEY (1993). *Place/Culture/Representation*. London ; New York, Routledge, 341 p.
- GARASKY, S. (2002). Where are they going? A comparison of urban and rural youths' locational choices after leaving the parental home. *Social Science Research*. Vol. 31, p. 409-431.
- GARNEAU, S. (2003). La mobilité géographique des jeunes au Québec : La signification du territoire. *Recherches sociographiques*. Vol. XLIV, No 1, p. 93-112.
- GAUDREAU, M., M. PERRON et S. VEILLETTE (2002). La migration régionale : mieux comprendre le désir d'enracinement des élèves du secondaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Cahiers québécois de démographie*. Vol. 31, No 1, p. 123-150.
- GAUTHIER, B. (2003). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 619 p.
- GAUTHIER, M. (2000). *Être jeune en l'an 2000*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 154 p.
- GAUTHIER, M., S. CÔTÉ et al. (2003). Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux. *Recherches sociographiques*. Vol. XLIV, p. 113-140.
- GAUTHIER, M., M. MOLGAT et S. CÔTÉ (2001). La migration des jeunes au Québec : Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec. *Groupe de recherche sur la migration des jeunes*. Québec, Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société, 113 p.

- GAUTHIER, M.-J. (2001). *Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Chicoutimi.
<http://atlas.uqac.ca>
 Site consulté le 14 décembre 2006
- GAUTHIER, M. J., C. BRISSON, M. DION, A. ROCH et C. CHAMBERLAND (2000).
La place des centres urbains dans l'organisation de l'espace régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Département des Sciences humaines, 30 p.
- GDR LIBERGEO (2004). *Encyclopédie électronique Hypergééo*. Paris.
<http://hypergeo.free.fr>
 Site consulté le 7 novembre 2006
- GHORRA-GOBIN, C. (2003). *Villes et société urbaine aux États-Unis*. Paris, A. Colin, 191 p.
- GILBERT, A. (1986). L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie. *L'espace Géographique*, p. 57-66.
- GIRARD, C. (2006). Combien partent ? Combien reviennent ? Suivi des trajectoires migratoires des jeunes au Québec. *Données sociodémographiques en bref - ISQ*. Vol. 10, No 2, p. 1-4.
- GIRARD, C., L. FRÉCHETTE et S. GARNEAU (2002). La migration des jeunes Québécois d'une région à l'autre. Éléments de construction identitaire. *Cahier du GÉRIS*. Série Recherche No 17, 30 p.
- GIRARD, C., N. THIBAUT et D. ANDRÉ (2002). La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001. *La situation démographique au Québec, bilan 2002*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 46 p.
- GIRARD, C. et N. PERRON (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 665 p.
- GOULET, L. (2003). *La paroisse comme lieu d'encadrement culturel et sportif, 1850-1960*. Chicoutimi.
<http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=380>
 Site consulté le 8 décembre 2006
- GRAFMEYER, Y. et I. JOSEPH (1990). *L'École de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier, 377 p.
- GUMUCHIAN, H., C. MAROIS et V. FÈVRE (2000). *Initiation à la recherche en géographie : Aménagement, développement territorial, environnement*. Montréal-Paris, Presses de l'Université de Montréal et Anthropos, 425 p.

- HAGGETT, P. (1973). La morphologie de l'habitat dans P. HAGGETT *L'analyse spatiale en géographie humaine*. Paris, A. Colin, p. 102-115.
- HANNERZ, U. (1983). *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*. Paris, Éditions de Minuit, 418 p.
- HARRIS, C. D. et E. L. ULLMAN (1945). The Nature of City. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*. Vol. 242, p. 7-17.
- HOYT, E. E. (1938). *Consumption in our society*. New York, McGraw-Hill, 420 p.
- ISQ (2006). *Profils des régions et des MRC du Québec*. Québec.
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/region_00.htm
 Site consulté le 15 décembre 2006
- KNOX, P. L. (2000). *Urban social geography : an introduction*. Harlow, Pearson Education Limited, 479 p.
- KNOX, P. L. (1987). *Urban social geography : an introduction*. New York, Longman Scientific & Technical, 403 p.
- LACHANCE, J.-P. (2003). *Migration -- Étude du mouvement migratoire au Saguenay-Lac-Saint-Jean et son importance au fil des dernières années*. Les classiques des sciences sociales, Chicoutimi, Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, 25 p.
- LANDRY, R. (1992). La Révolution tranquille dans F. ROCHER *Le Québec en jeu*. Montréal, PUM, p. 609-624.
- LANGLOIS, A. (2001). *L'organisation de l'espace*. Ottawa, Université d'Ottawa. Département de géographie.
- LASSERRE, F. et A. LECHAUME (2003). *Le territoire pensé : Géographie des représentations territoriales*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 328 p.
- LEBEL, A., R. PAMPALON et M. ST-HILAIRE (2005). Le repérage des unités de voisinage. Contribution d'une approche historique en milieu urbain, périurbain et rural dans la région de Québec. *Cahiers de Géographie du Québec*. Vol. 49, No 137, p. 191-206.
- LECLERC, Y. et M.-U. PROULX (2001). *La tectonique des territoires québécois : interdépendances, concurrences, complémentarités et recherche de l'équilibre entre les agglomérations urbaines et les zones hors agglomérations sommaire exécutif*. Chicoutimi, Université du Québec. Centre québécois de recherche et de développement des territoires, 49 p.

- LEROUX, S. (2002). *Les universités en région : Des acteurs indispensables au développement régional et moyen de contrer la migration des jeunes*. Montréal, Fédération étudiante universitaire du Québec, 97 p.
- LEY, D. (1983). *A social geography of the city*. New York, Harper & Row, 449 p.
- MANZAGOL, C. et G. SÉNÉCAL (1996). La région géographique dans M.-U. Proulx *Le phénomène régional au Québec*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 116-135.
- MARTIN, Y. (1952). *La conurbation de la région du Saguenay*. Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 18 p.
- MORIN, R. (2003). Des pays dans la ville ? Quartiers et arrondissements à Montréal dans L. K. MORISSET, P. DIEUDONNÉ et J.-F. SIMON *Réinventer pays et paysages*. Brest, CRBC, faculté des lettres Victor-Segalen, p. 24-38.
- MUMFORD, L. (1961). *The city in history: its origins, its transformations, and its prospects*. New York, Harcourt, Brace & World, 657 p.
- MURDIE, R. A. et C. TEIXEIRA (2006). Urban Social Space dans T. E. BUNTING et P. FILION *Canadian Cities in Transition, Local Through Global Perspectives*. Don Mills, Oxford University Press, p. 154-170.
- OBSERVATOIRE DU QUÉBEC (2002). *L'urgence d'agir (en trois volumes)*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- OQLF (2003). *Le grand dictionnaire terminologique*. Québec.
<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html>
 Site consulté le 22 octobre 2006
- PAULET, J.-P. (2005). *Géographie urbaine*. Paris, Armand Colin, 342 p.
- PEÑA, O. et A.-L. SANGUIN (1986). *Concepts et méthodes de la géographie*. Montréal, Guérin, 177 p.
- PERRON, M., L. RICHARD et S. VEILLETTE (1997). Structure sociorésidentielle et conditions de vie au Saguenay. *Cahiers de Géographie du Québec*. Vol. 41, No 112, p. 31-48.
- POLÈSE, M. et R. G. SHEARMUR (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir : la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*. Montréal et Moncton, INRS Urbanisation Culture et Société et Institut canadien de recherche sur le développement régional, 237 p.

- PROULX, M.-U. (2002). Difficile territorialité saguenéenne. *Organisations et territoires*. Vol. 11, No 3, p. 89-94.
- RAMADIER, T. (2002). Rapport au quartier, représentation de l'espace et mobilité quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-ville. *Espaces & Sociétés*. No 108-109, p. 111-131.
- RAULIN, A. (2001). *Anthropologie urbaine*. Paris, Armand Colin, 188 p.
- ROCH, A. (2002). *Fichier de population du Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1901 à 2001*. Chicoutimi, UQAC.
- ROUGERIE, G. (1975). *Les cadres de vie*. Paris, Presses Universitaires de France, 264 p.
- SAINT-HILAIRE, M. (1991). La formation des populations urbaines au Québec : le cas du Saguenay aux XIX^e et XX^e siècles. *Cahiers de Géographie du Québec*. Vol. 20, No 1, p. 1-36.
- SANGUIN, A.-L. (1979). Ville-Saguenay, conurbation unifiée ou communauté métropolitaine ? Réflexions sur un avenir urbain. Protee, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi. Vol. 7, No 1, p. 89-101.
- SHEARMUR, R. (2003). *Système urbain et développement : outil politique ou reflet de processus économiques ?* Séminaire Mouvement Territoires et Développement : "Les politiques d'armature urbaine : nouvelles lectures", Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 14 p.
- SHEARMUR, R. et M. CHARRON (2004). From Chicago to L.A. and Back Again: A Chicago-Inspired : Quantitative Analysis of Income Distribution in Montreal. *The Professional Geographer*. Vol. 56, p. 109-126.
- SHEVKY, E. et W. BELL (1972). *Social Area Analysis*. Westport, Greenwood Press, 70 p.
- SIMARD, M. (2004). Cadre de vie, identité et migration des jeunes : L'hypothèse du nouvel urbanisme dans P. BOUDREAULT *L'imaginaire urbain et les jeunes. La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 91-115.
- SIMARD, M. (2000) *Le rôle du développement local dans la consolidation de l'identité communautaire : l'exemple du quartier Saint-Roch à Québec*, thèse de doctorat, Département de géographie, Université Laval, 260 p.
- SIMARD, M. (1999). La question urbaine : développement local et processus identitaires dans L. K. MORISSET, L. NOPPEN et D. SAINT-JACQUES *Ville imaginaire / Ville identitaire. Échos du Québec*. Montréal, Éditions Nota Bene, p. 229-253.

- SIMARD, M., S. OUELLET, V. FORTIN et S. TREMBLAY (2006). Cadres de vie et intentions migratoires des jeunes au Saguenay. Chicoutimi, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi, 81 p.
- SIMARD, M. et A. GOULET (2005). La question identitaire lors des débats sur les regroupements municipaux de 1975-1976. *Saguenayensia*. Vol. 47, No 1, p. 143-149.
- SIMARD, M. et M.-J. GAUTHIER (2004). Les enjeux territoriaux associés à la réforme municipale. Le cas de Saguenay. *Cahiers de Géographie du Québec*. Vol. 48, No 134, p. 191-207.
- SIMARD, M., G. MERCIER et C. BRISSON (2001). *Dynamiques urbaines et régionales perspectives géographiques sur l'aménagement du territoire*. Sainte-Foy, Université Laval. Département de géographie, 131 p.
- SOJA, E. W. (2000). *Postmetropolis: Critical Studies of Cities and Regions*. Malden, Blackwell Publishers, 440 p.
- STATISTIQUE CANADA (2006). *Dictionnaire du recensement 2001*. Ottawa.
http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/index_f.htm
 Site consulté le 19 octobre 2006
- STATISTIQUE CANADA (2004). *Questionnaires du recensement*. Ottawa.
<http://www12.statcan.ca/francais/census01/home/questionnaire.cfm>
 Site consulté le 24 octobre 2006
- STATISTIQUE CANADA (2002). *Fichier de conversion des codes postaux*. Ottawa.
<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=92F0153X>
 Site consulté le 23 octobre 2006
- STATISTIQUE CANADA (2001). *Recensement de la population*. Ottawa.
- THIBAUT, N., E. LÉTOURNEAU et C. GIRARD (2003). Si la tendance se maintient... Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051. *Démographie*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 38 p.
- THIBAUT, N., H. GAUTHIER et E. LÉTOURNEAU (1996). Perspectives démographiques : Québec et Régions 1991-2041 et MRC 1991-2016. *Statistiques démographiques*. Sainte-Foy, Bureau de la statistique du Québec, 439 p.
- TREMBLAY, I. (1997). Les migrations actuelles au Québec dans M. GAUTHIER *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec, IQRC, p. 49-61.

TREMBLAY, M. et H. VÉZINA (2004). Tendances démographiques et perspectives d'avenir. *Organisations et territoires*. Vol.13, No 2, p. 3-13.

TREMBLAY, R. (1990). *Vers une écologie humaine*. Montréal, McGraw-Hill, 172 p.

TREMBLAY, S. (2004). Étude sur le concept "Cadre de vie". Chicoutimi, Groupe de recherche sur la migration des jeunes, Université du Québec à Chicoutimi, 50 p.

TRUDEL, R. (1989). *Deux Québec dans un, rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville, G. Morin et Conseil des affaires sociales et de la famille, 124 p.

ANNEXE 1 : LES QUESTIONS UTILISÉES DU SONDAGE

Le logement et les parcours résidentiels des 20-29 ans au Québec. Projet d'enquête par sondage à Gatineau, Rouyn-Noranda et Saguenay

Équipe de recherche sur l'insertion résidentielle du GRMJ

BLOC 1. Sélection des profils

Question 7

À ce moment, avez-vous déménagé...

- 1 dans un quartier de la même localité que vos parents
- 2 dans un village de la même région que vos parents
- 3 dans une ville de la même région que vos parents
- 4 dans un village d'une autre région que vos parents
- 5 dans une ville d'une autre région que vos parents
- 8 nsp
- 9 pdr

Question 8

Parmi les raisons suivantes, quelles sont les raisons qui expliquent le mieux ce départ du domicile familial ? (3 mentions, de la plus importante à la moins importante)

	Oui	non	Nsp	pr
Pour poursuivre des études	1	2	8	9
Pour aller vivre en couple	1	2	8	9
Pour aller travailler	1	2	8	9
Pour être autonome	1	2	8	9
Parce que vous avez été mis à la porte	1	2	8	9
Parce que vous ne vous entendiez pas assez bien avec vos parents	1	2	8	9
Parce que vos parents se sont divorcés	1	2	8	9
Parce que j'ai acheté une maison				
Parce que vos parents n'avaient plus les moyens financiers de vous garder	1	2	8	9
Autres				

BLOC 2. Les dépendants

Question 19

Quand pensez-vous quitter le domicile de vos parents ?

- 1 D'ici un an
- 2 D'ici deux ans
- 3 Dans deux à trois ans
- 4 Dans quatre à cinq ans
- 5 Dans plus de cinq ans
- 8 NSP
- 9 PR

Question 20a

Dans quelles circonstances croyez-vous quitter le domicile de vos parents ? (3 mentions, de la plus à la moins importante)

	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e	NSP	PR
Lorsque mes parents me demanderont de partir					
Lorsque j'achèterai une maison					
Lorsque mes parents me mettront à la porte					
Lorsque j'aurai terminé mes études					
Lorsque j'aurai un emploi					
Lorsque j'aurai assez de revenus					
Lorsque je me mettrai en ménage avec un-e conjoint-e					
Lorsque je voudrai être plus autonome					

BLOC 4. Les autonomes

Question 47

Pensez-vous que vous déménagerez dans un avenir rapproché (moins de deux ans)?

- 1 Oui (passez à la question 48)
- 2 Non (passez à la question 50)
- 8 NSP
- 9 PR

Question 48

Si oui, vers quel endroit ?

- Un autre quartier de la même localité ?
- Une autre localité dans la même région ?
- Une autre région du Québec ?
- À l'extérieur du Québec
- NSP
- PR

Question 49a

Pour quelles raisons pensez-vous déménager (de la raison la plus importante à la moins importante)

	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e
Pour avoir un plus beau logement			
Pour avoir un plus grand logement			
Pour me rapprocher de mon lieu de travail ou de mon lieu de formation			
Parce que je veux m'acheter une maison			
Parce que je n'aime pas mon logement			
Parce que le propriétaire souhaite que je quitte le logement			
Parce que je vais commencer une famille			
Parce que j'aurai un autre enfant			
Parce que je vais me séparer de mon conjoint / ma conjointe			
Pour changer de quartier			
Parce que je n'aime pas mon quartier			
Parce que je vais changer de ville / de région			
NSP			
PR			

BLOC 6. Cadre bâti, identité et intentions migratoires**Question 51**

Actuellement, habitez-vous un secteur composé majoritairement de

- Maisons unifamiliales ?
- Maisons de 2 à 4 logements ?
- Édifices à appartements ?
- NSP
- PR

Question 52

Depuis combien de temps habitez-vous dans ce secteur ? _____

Question 53

Connaissez-vous le nom de votre milieu ou du secteur dans lequel vous habitez?

Si oui, nommez-le : _____

Question 54

Êtes-vous attaché au quartier dans lequel vous vivez actuellement ?

- Beaucoup ?
- Un peu ?
- Pas du tout ?
- NSP
- PR

Question 55

Parlez-vous à vos voisins ?

Souvent ?

De temps en temps ?

Rarement ?

Jamais ?

PR

Question 56

Êtes-vous impliqué dans un organisme communautaire, sportif ou autre au sein de votre localité ?

Oui

Non

NSP

PR

Question 57

Selon vous, quel est le niveau de la qualité de vie dans votre secteur

Excellent ?

Bon ?

Moyen ?

Faible ?

NSP

PR

Question 58

Selon vous, les éléments suivants sont-ils importants pour une bonne qualité de vie

La végétation, les parcs et les espaces verts ? Oui _____ Non _____

La qualité des habitations ? Oui _____ Non _____

La proximité des services publics et commerciaux ? Oui _____ Non _____

La présence de parents et amis ? Oui _____ Non _____

Le statut social des voisins ? Oui _____ Non _____

La proximité du lieu de travail ou du lieu d'étude Oui _____ Non _____

NSP

PR

BLOC 8 : Socio-démographie

Question X1

Quel âge avez-vous en ce moment? _____

Question X2

Où êtes-vous né(e) ?

01 Au Québec

02 Dans une autre province ou un territoire du Canada

03 À l'extérieur du Canada

Question X3

Quel est le plus haut niveau de scolarité pour lequel vous avez obtenu un diplôme ?

- 01 aucun diplôme
- 02 primaire
- 03 secondaire général
- 04 secondaire professionnel (technique)
- 05 collégial général
- 06 collégial professionnel (technique)
- 07 baccalauréat
- 08 maîtrise/doctorat
- 99 P.R.

Question X4

Au cours de la dernière année, avez-vous surtout travaillé à temps plein ou à temps partiel ou étiez-vous surtout à la recherche d'un emploi, aux études, aux soins de la maison, au chômage ou autre?

- 1 au travail à temps plein [passer à la question X5]
- 2 au travail à temps partiel [passer à la question X5]
- 3 à la recherche d'un emploi [passer à X7]
- 4 aux études [passer à X7]
- 5 aux soins de la maison [passer à X7]
- 6 au chômage [passer à X7]
- 7 autre [passer à X7]
- 8 NSP [passer à X7]
- 9 PR [passer à X7]

Question X5

Quel travail faites-vous?

- 01 professionnel
- 02 administrateur
- 03 technicien
- 04 employé de bureau
- 05 ouvrier spécialisé
- 06 ouvrier non spécialisé
- 07 aux soins à la maison
- 08 autre
- 88 N.S.P.
- 99 P.R.

Question X6

Dans ce travail êtes-vous...

- 1 employé permanent
- 2 employé à contrat
- 3 à votre compte
- 8 NSP
- 9 PR

Question X7

Quel est le plus haut niveau de scolarité pour lequel votre père a obtenu un diplôme ?

- 01 aucun diplôme
- 02 primaire
- 03 secondaire général
- 04 secondaire professionnel (technique)
- 05 collégial général
- 06 collégial professionnel (technique)
- 07 baccalauréat
- 08 maîtrise/doctorat
- 99 P.R.

Question X8

Quel est le plus haut niveau de scolarité pour lequel votre mère a obtenu un diplôme ?

- 01 aucun diplôme
- 02 primaire
- 03 secondaire général
- 04 secondaire professionnel (technique)
- 05 collégial général
- 06 collégial professionnel (technique)
- 07 baccalauréat
- 08 maîtrise/doctorat
- 99 P.R.

Question X09

En vous incluant, combien y avait-il d'enfants dans votre famille d'origine ?

Question X10

Quel est votre statut civil ?

- 1 Célibataire
- 2 Vivant en union libre
- 3 Marié-e
- 8 NSP
- 9 PR

Question X11

Avez-vous des enfants de moins de 18 ans qui habitent avec vous en permanence ?

[Si oui:] Combien? _____

[Si non=0]

Question X12

Pourriez-vous m'indiquer dans laquelle des catégories suivantes se situe le total de votre revenu personnel annuel brut, avant impôts ?

- 1 Moins de 10 000\$
- 2 10 000\$ à 19 999\$
- 3 20 000\$ à 29 999\$
- 4 30 000\$ à 39 999\$
- 5 40 000\$ à 49 999\$
- 6 50 000\$ à 59 999\$
- 7 60 000\$ et plus
- 8 NSP
- 9 PR

Question X13

Pourriez-vous m'indiquer dans laquelle des catégories suivantes se situe le total des revenus annuels bruts, avant impôts, de toutes les personnes qui habitent dans le même logement que vous, incluant le vôtre?

- 1 Moins de 10 000\$
- 2 10 000\$ à 19 999\$
- 3 20 000\$ à 29 999\$
- 4 30 000\$ à 39 999\$
- 5 40 000\$ à 49 999\$
- 6 50 000\$ à 59 999\$
- 7 60 000\$ et plus
- 8 NSP
- 9 PR

Question X14: Sexe

- 1 masculin
- 2 féminin